



BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

RAPPORT ANNUEL DE SUPERVISION

EXERCICE 2022



BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

RAPPORT ANNUEL DE SUPERVISION

EXERCICE 2022



Table des matières

Liste des tableaux.....	iv
Liste des graphiques.....	v
Liste des annexes.....	vii
Liste des sigles et abréviations.....	viii
Mot du Gouverneur.....	1

CHAPITRE I : PRESENTATION DU SECTEUR BANCAIRE, DE LA MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS NON-BANCAIRES.....7

I.1. Présentation du secteur bancaire.....	8
I.1.1. Structure du secteur bancaire et actionariat.....	8
I.1.2. Réseau bancaire	8
I.1.3. Effectifs des employés dans les Etablissements de crédit.....	10
I.1.4. Groupes homogènes et concentration de l'activité des banques commerciales.....	10
I.1.4.1 Groupes homogènes.....	10
I.1.4.2 Concentration de l'activité des banques.....	10
I.1.4.2.1 Concentration des actifs.....	10
I.1.4.2.2. Concentration des crédits.....	11
I.1.4.2.3 Concentration des dépôts.....	11
I.1.4.2.4 Indice Herfindahl-Hirschman.....	11
I.2. Présentation du secteur de la Microfinance et des Etablissements non-bancaires.....	12
I.2.1. Présentation du secteur de la microfinance.....	12
I.2.1.1 Concentration de l'activité des Institutions de Microfinance.....	13
I.2.1.2 Concentration des crédits.....	14
I.2.1.3 Concentration des dépôts.....	14
I.2.1.4 Concentration du résultat.....	14
I.2.1.5 Effectifs des employés dans les Institutions de Microfinance.....	15
I.2.2 Présentation des Etablissements fournissant les services financiers numériques.....	15
I.2.3 Evolution des indicateurs d'activité de la Régie Nationale des Postes (RNP).....	16
I.2.3.1 Evolution des points de service de la RNP.....	16
I.2.3.2 Evolution de l'activité financière de la RNP.....	16

CHAPITRE II : ACTIVITES ET PERFORMANCE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT, DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS FOURNISSANT LES SERVICES FINANCIERS NUMERIQUES.....17

II.1. Activité et performance des Etablissements de crédit.....	17
I.1.1. Activité des Etablissements de crédit.....	17
II.1.1.1. Emplois du secteur bancaire	17
II.1.1.1.1. Evolution des créances sur les Etablissements de crédit et assimilés.....	18
II.1.1.1.2. Evolution des créances sur la clientèle	18
II.1.1.1.3. Structure des crédits par terme.....	18
I.1.1.1.4. Structure des crédits par secteur d'activité.....	20
II.1.1.1.5. Placements financiers.....	21
II.1.1.2. Ressources du secteur bancaire.....	22
II.1.1.2.1. Ventilation des dettes auprès des Etablissements de crédit et assimilés.....	22
II.1.1.2.2. Evolution des dépôts de la clientèle.....	23

II.1.1.2.3. Structure des dépôts de la clientèle par terme.....	23
II.1.1.2.4 Evolution des crédits et des dépôts par maturité.....	23
II.1.2. Performance des Etablissements de crédit	24
II.1.2.1 Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG) des Etablissements de crédit.....	24
II.1.2.1.1. Structure du Produit Net Bancaire (PNB).....	25
II.1.2.1.2. Poids des frais généraux et du coût du risque sur le Produit Net Bancaire (PNB).....	26
II.1.2.1.3. Evolution du Résultat Brut d'Exploitation (RBE).....	27
II.1.2.1.4. Evolution du résultat avant impôt.....	27
II.1.2.1.5 Evolution du résultat net des Etablissements de crédit.....	27
II.1.2.2. Rentabilité des Fonds Propres (ROE) et Rentabilité des Actifs (ROA).....	27
II.2. Activité et performance des Institutions de Microfinance et des Etablissements non-bancaires.....	28
II.2.1 Activité des Institutions de Microfinance.....	28
II.2.1.1 Evolution des emplois des Institutions de Microfinance.....	28
II.2.1.1.1. Evolution de l'encours crédits bruts	29
II.2.1.1.2. Evolution et répartition des crédits par secteur d'activité.....	30
II.2.1.2. Evolution des ressources.....	30
II.2.1.2.1. Evolution des dépôts par catégorie d'Institutions de Microfinance.....	31
II.2.1.2.2. Evolution des fonds propres.....	32
II.2.2. Performance des Institutions de Microfinance.....	32
II.2.2.1 Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion.....	32
II.2.2.2 Evolution des Indicateurs de Rendement.....	33
II.2.2.2.1 Evolution des indicateurs de rendement des coopératives d'épargne et de crédit.....	34
II.2.2.2.2 Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes.....	34
II.2.3 Evolution de l'activité des Etablissements de paiement.....	35
CHAPITRE III : RISQUES, NORMES PRUDENTIELLES ET QUALITE DU PORTEFEUILLE CREDIT	37
III.1 Risques, normes prudentielles et qualité du portefeuille crédit des Etablissements de crédit	38
III.1.1 Principaux risques des Etablissements de crédit.....	38
III.1.1.1. Risques nets pondérés des Etablissements.....	38
III.1.1.1.1. Risque de crédit.....	39
III.1.1.1.2. Risque de change.....	39
III.1.1.1.3. Risque opérationnel.....	39
III.1.2. Normes prudentielles des Etablissements de crédit.....	39
III.1.2.1. Fonds propres prudentiels des Etablissements de crédit.....	40
III.1.2.2. Ratios de solvabilité des Etablissements de crédit.....	41
III.1.2.3. Evolution de la liquidité des banques.....	41
III.1.2.3.1. Ratios de liquidité des banques.....	42
III.1.2.3.2. Ratio de liquidité à court terme (RLC).....	42
III.1.2.3.3. Transformation des ressources en emplois.....	43
III.1.3. Qualité du portefeuille crédit du secteur bancaire.....	43
III.1.3.1. Expositions aux grands risques de crédit des Etablissements de crédit.....	44
III.1.3.2. Créances non performantes et provisionnement.....	44

III.1.3.3. Créances radiées.....	44
III.1.3.4. Respect des normes prudentielles par les Etablissements de crédit.....	44
III.2. Risques, normes prudentielles et qualité du portefeuille crédit des Institutions de Microfinance.....	45
III.2.1. Principaux risques des Institutions de Microfinance.....	46
III.2.1.1. Risque de crédit.....	46
III.2.1.2. Risque opérationnel.....	46
III.2.1.3 Risque de gouvernance.....	46
III.2.2. Normes prudentielles des Institutions de Microfinance.....	47
III.2.2.1. Ratio de solvabilité des Institutions de Microfinance.....	47
III.2.2.2. Ratio de liquidité à court terme des IMF.....	48
III.2.2.3. Ratio de limitation des risques auxquels est exposée une IMF.....	49
III.2.2.4. Respect des normes prudentielles.....	49
III.2.3 Qualité du portefeuille crédit.....	51
CHAPITRE IV : SUPERVISION DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT, DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS NON-BANCAIRES.....	52
IV.1 Organisation de la supervision.....	53
IV.1.1 Agrément.....	53
IV.1.2 Contrôle permanent ou sur pièces.....	53
IV.1.3 Contrôle sur Place.....	54
IV.2. Autres activités de supervision réalisés.....	54
IV.2.1. Agrément et non-objection.....	54
IV.2.2. Surveillance prudentielle.....	55
IV.3. Renforcement du cadre légal et réglementaire.....	55
IV.4. Protection des consommateurs des produits et services financiers.....	55
IV.5. Défis des Etablissements assujettis.....	56
IV.6. Projets et perspectives.....	56
ANNEXES	58

Liste des tableaux

Tableau 1: Chiffres-clés du secteur bancaire (en MBIF).....	3
Tableau 2: Chiffres-clés du secteur de la microfinance (en MBIF).....	4
Tableau 3: Chiffres-clés des établissements offrant des SFN.....	5
Tableau 4: Catégorie et évolution du nombre d'Etablissements de crédit	8
Tableau 5 : Groupes homogènes selon les critères.....	10
Tableau 6 : Evolution des principaux indicateurs de l'activité financière de la RNP.....	16
Tableau 7 : Evolution des principaux emplois (en MBIF).....	18
Tableau 8 : Structure des crédits par terme (en MBIF).....	19
Tableau 9 : Répartition des crédits par secteur d'activité (en MBIF).....	20
Tableau 10 : Evolution et ventilation des placements financiers des Etablissements de crédit (en MBIF)	21
Tableau 11 : Principales ressources des Etablissements de crédit (en MBIF).....	22
Tableau 12 : Structure des dépôts de la clientèle par terme (en MBIF).....	23
Tableau 13 : Indicateurs de performance (en MBIF).....	24
Tableau 14 : Structure du Produit Net Bancaire (PNB en MBIF).....	25
Tableau 15 : Absorption du produit net bancaire par les frais généraux et par le coût du risque.....	26
Tableau 16 : Evolution du Résultat Brut d'exploitation (en MBIF).....	27
Tableau 17 : Evolution du résultat avant impôt (en MBIF).....	27
Tableau 18 : Evolution du résultat net (en MBIF).....	27
Tableau 19 : Evolution de la rentabilité des fonds propres (ROE) et des actifs (ROA).....	28
Tableau 20 : Evolution des emplois des IMF (en MBIF).....	28
Tableau 21 : Evolution de l'encours des crédits (en MBIF).....	29
Tableau 22 : Evolution et répartition des crédits par secteur d'activité (en MBIF).....	30
Tableau 23 : Evolution des ressources (en MBIF).....	30
Tableau 24 : Evolution des dépôts par catégorie (en MBIF).....	31
Tableau 25 : Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion (en MBIF).....	32
Tableau 26 : Evolution des Indicateurs de Rendement des IMF (en MBIF).....	33
Tableau 27 : Evolution des indicateurs de rendement des coopératives d'épargne et de crédit (en MBIF).....	34
Tableau 28 : Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes (en MBIF).....	34
Tableau 29 : Structure et évolution des actifs pondérés des risques des Etablissements de crédit.....	38
Tableau 30 : Evolution des fonds propres des Etablissements de crédit (en MBIF).....	40
Tableau 31 : Evolution des ratios de solvabilité et de levier.....	40
Tableau 32 : Ratios RLC des banques.....	41
Tableau 33 : Evolution des dépôts, des crédits et du coefficient de transformation (en MBIF).....	42
Tableau 34 : Respect des normes prudentielles	45
Tableau 35 : Evolution des ratios prudentiels	47
Tableau 36 : Evolution du respect des normes prudentielles	50
Tableau 37 : Evolution des crédits en souffrance (en MBIF) et du taux de détérioration du portefeuille crédit(%).....	51

Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution du réseau bancaire.....	8
Graphique 2 : Répartition des Guichets et Agences bancaires par province.....	9
Graphique 3 : Evolution du taux de bancarisation.....	9
Graphique 4 : Evolution du nombre d'Agents commerciaux fournissant les SFN pour le compte des Banques commerciales.....	9
Graphique 5 : Evolution des effectifs des employés des Etablissements de crédits.....	10
Graphique 6 : Répartition et évolution de la concentration de l'actif par catégorie de banques (en %)..	10
Graphique 7 : Répartition et évolution de la concentration des crédits par catégorie de banques (en%)	11
Graphique 8 : Répartition et évolution de la concentration des dépôts par catégorie de banque (en %).....	11
Graphique 9 : Indice Herfindahl-Hirschman.....	11
Graphique 10 : Nombre de points de service à fin 2022.....	13
Graphique 11 : Concentration des actifs par catégorie d'IMF.....	13
Graphique 12 : Répartition et évolution de la concentration des actifs des 5 principales IMF (en %)...	13
Graphique 13 : Répartition et évolution de la concentration des crédits des IMF (en %).....	14
Graphique 14 : Répartition et évolution de la concentration des dépôts des 5 principales IMF (en %)..	14
Graphique 15 : Répartition et évolution de la concentration des résultats des IMF (en %).....	14
Graphique 16 : Evolution de l'effectif des employés des Institutions de Microfinance	15
Graphique 17 : Répartition des Agents Commerciaux par Province.....	15
Graphique 18 : Répartition des points de service de la RNP.....	16
Graphique 19 : Structure des emplois des Etablissements de crédit (en %).....	18
Graphique 20 : Evolution des créances sur les Etablissements de crédit et assimilés.....	19
Graphique 21 : Evolution des créances sur la clientèle.....	19
Graphique 22 : Structure des crédits par terme (en %).....	20
Graphique 23 : Ventilation des placements financiers des Etablissements de crédit (en %).....	21
Graphique 24 : Structure des ressources des Etablissements de crédit.....	22
Graphique 25 : Evolution des dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés.....	22
Graphique 26 : Evolution des dépôts de la clientèle en MBIF.....	23
Graphique 27 : Structure des dépôts de la clientèle par terme (en %).....	23
Graphique 28 : Evolution des crédits et des dépôts par maturité.....	24
Graphique 29 : Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion.....	25
Graphique 30 : Structure du Produit Net Bancaire (en %).....	26
Graphique 31 : Absorption du produit net bancaire par les frais généraux et par le coût du risque.....	27
Graphique 32 : Structure des emplois des IMF.....	29
Graphique 33 : Evolution du portefeuille crédit	29
Graphique 34 : Répartition sectorielle des crédits.....	30
Graphique 35 : Structure des ressources	31
Graphique 36 : Répartition des dépôts par catégorie.....	31
Graphique 37 : Evolution des fonds propres (en MBIF).....	32
Graphique 38 : Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion	33
Graphique 39 : Evolution des indicateurs de rendement des IMF.....	33
Graphique 40 : Evolution des indicateurs de rendement des Coopératives d'épargne et de crédit.....	34
Graphique 41 : Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes	35
Graphique 42 : Evolution du nombre de transactions à fin 2022.....	35
Graphique 43 : Evolution de la valeur des transactions à fin 2022 (en MBIF).....	36
Graphique 44 : Structure des actifs pondérés des risques des Etablissements de crédit.....	38
Graphique 45 : Evolution des actifs pondérés du risque crédit.....	39

Graphique 46 : Evolution des actifs pondérés du risque de change.....	39
Graphique 47 : Evolution des actifs pondérés du risque opérationnel.....	39
Graphique 48 : Evolution des ratios de solvabilité et de levier en %.....	40
Graphique 49 : Evolution trimestrielle du ratio de liquidité à court terme (RLC) et du rapport entre les ressources stables (RS) et les emplois immobilisés (EI) des banques	42
Graphique 50 : Evolution des dépôts, crédits et coefficient de transformation	43
Graphique 51 : Evolution des expositions aux grands risques de crédit	43
Graphique 52 : Evolution des taux de détérioration et de provisionnement des créances non performantes	44
Graphique 53 : Evolution des actifs pondérés du risque de crédit (MBIF)	46
Graphique 54 : Evolution du ratio de solvabilité globale des IMF	48
Graphique 55 : Evolution de la liquidité à court terme des IMF	48
Graphique 56 : Evolution du ratio de limitation des risques auxquels sont exposées les IMF	49
Graphique 57 : Evolution des crédits en souffrance et du taux de détérioration du portefeuille crédit	51

Liste des annexes

Annexe 1: Principaux indicateurs d'activité des Etablissements de crédit (en MBIF) à fin 2022.....	59
Annexe 2: Comptes de résultat agrégés des Etablissements de crédit (en MBIF) à fin 2022.....	61
Annexe 3 : Bilans agrégés du secteur de la Microfinance (en MBIF) à fin 2022.....	62
Annexe 4: Comptes de résultat agrégés des Institutions de Microfinance (en MBIF) à fin 2022.....	63
Annexe 5: Liste des Etablissements de crédit agréés à fin 2022.....	64
Annexe 6: Liste des Institutions de Microfinance agréées/enregistrées à fin 2022.....	65
Annexe 7: Liste des Etablissements de paiement agréés à fin 2022.....	71

Liste des sigles et abréviations

%	: Pourcentage
AFI	: Alliance for Financial Inclusion
AFRITAC	: Africa Regional Technical Assistance Centre
ALHQ	: Actifs Liquides de Haute Qualité
ASBL	: Association Sans But Lucratif
BRB	: Banque de la République du Burundi
BSA	: Bank Supervision Application
CAMELI	: Capital, Assets, Management, Equity, Liquidity, Information
CBE	: Coefficient Brut d'Exploitation
CEA	: Communauté Est Africaine
COMESA	: Common Market for Eastern and Southern Africa
COOPEC	: Coopérative d'Épargne et de Crédit
CT	: Court Terme
DM à CT	: Disponible et Mobilisable à Court Terme
FENACOBUR	: Faîtière Nationale des Coopératives du Burundi
FMI	: Fonds Monétaire International
GAB	: Guichet Automatique de Billets
ICAAP	: Internal Capital Adequacy Assessment Process
IMF	: Institutions de microfinance
LT	: Long Terme
MBIF	: Millions of Burundian Francs
MT	: Moyen Terme
N°	: Numéro
NSFR	: Net Stable Funding Ratio
OBR	: Office Burundais des Recettes
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PAIFAR-B	: Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole au Burundi
PAR 30	: Portefeuille à risque affichant 31 jours et plus de retard
PNB	: Produit Net Bancaire
RBE	: Résultat Brut d'Exploitation
RLC	: Ratio de Liquidité à Court terme
ROA	: Return On Assets (Rentabilité des actifs)
ROE	: Return On Equity (Rentabilité des fonds propres)
RS	: Ressources stables
S.A.	: Société anonyme
SEC	: Service Etablissement de Crédit
SEPREC	: Système d'Évaluation du Profil de Risque des Etablissements de Crédit
SIG	: Soldes Intermédiaires de Gestion
SNL	: Service National de Législation
T	: Trimestre

MISSIONS DE LA BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI

1. Définir et mettre en œuvre la politique monétaire ;
2. Définir et mettre en œuvre le régime de change ;
3. Détenir et gérer les réserves officielles de change ;
4. Réglementer et superviser les banques, les Etablissements financiers et les Institutions de Microfinance;
5. Emettre les billets de Banque et les pièces de monnaie ;
6. Promouvoir un système financier stable et solide ;
7. Promouvoir un système de paiement national fiable, efficient et solide ;
8. Agir en qualité de Caissier de l'Etat ;
9. Réaliser toute autre tâche prévue par les statuts qui la régissent;
10. Réaliser toute tâche que toute autre loi confierait à la Banque, sous réserve de sa compatibilité avec son autonomie.

Vision

La BRB, une Banque Centrale moderne, dotée de compétences techniques capables d'impulser l'innovation et d'assurer la stabilité du système financier pour un développement durable de l'économie burundaise.

Mot du Gouverneur



La guerre russo-ukrainienne et ses effets néfastes, auxquels s'ajoutent les autres défis qui handicapent l'économie mondiale en général et celle du Burundi en particulier comme la détérioration des termes de l'échange et l'accélération de l'inflation intérieure, tel a été le contexte de l'exercice 2022 dans lequel a évolué l'activité économique du Burundi, de manière générale, et celle des Etablissements assujettis à la Loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires, en particulier.

Marquée par le souci de s'assurer quotidiennement de la résilience des Etablissements supervisés, la Banque de la République du Burundi (BRB) a fait un suivi minutieux et permanent de ces derniers. Elle a ainsi privilégié la supervision du respect des normes prudentielles par les Etablissements. L'état du respect de ces normes est satisfaisant, surtout pour les normes clés de solvabilité et de liquidité tant pour les Etablissements de crédit que pour les Institutions de Microfinance. Les fonds propres ont augmenté tandis que la rentabilité a diminué par rapport à l'année 2021.

Malgré un contexte macroéconomique handicapé par la guerre russo-ukrainienne, le secteur financier burundais est demeuré attractif pour les investisseurs privés. En effet, au cours de l'exercice 2022, vingt-sept (27) Institutions de Microfinance ont été agréées. De plus, quarante-deux (42) Groupements Financiers Communautaires ont été enregistrés. Cette catégorie permet de capter les initiatives des petites associations communautaires se voulant comme cadre de promotion de l'inclusion financière.

Ce sont ces Groupements Financiers Communautaires qui, in-fine, sont encouragés à migrer vers les autres catégories d'Institutions de Microfinance.

Le recours aux Services Financiers Numériques (SFN) a progressé, ce qui ne peut que rassurer sur la prise en compte des recommandations données aux Etablissements assujettis par la Banque Centrale, afin de sensibiliser autant que possible, le recours aux services innovants au lieu des transactions en cash.

En effet, la BRB a donné son accord de non objection à deux (2) Institutions de Microfinance pour l'offre des SFN en partenariat avec un établissement de paiement de monnaie électronique, a approuvé deux (2) Etablissements de crédit et trois (3) institutions de microfinance pour l'offre de services financiers numériques avec leurs propres plateformes.

Plusieurs cas relatifs aux litiges entre les Etablissements supervisés et la clientèle ont été traités, conformément au Règlement n° 001/2019 relatif à la protection des consommateurs des produits et services financiers. L'intervention de la Banque Centrale a permis de régler rapidement des différends entre les prestataires et les bénéficiaires des produits et services financiers, qui découlent, entre autres, du non-respect ou du manque de compréhension commune des clauses des conventions. Les crédits collectifs, relevés comme étant la source de plusieurs cas de litiges soumis à la Banque Centrale, seraient à suivre de près pour préserver les intérêts des membres et des Etablissements.

Sur base de sa mission statutaire et de la loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires et du cadre réglementaire qui en découle, la Banque de la République du Burundi, aspirant à être une banque centrale moderne dotée d'une technologie qualifiée, capable de promouvoir l'innovation et d'assurer la stabilité du système financier pour la promotion d'un développement durable au Burundi, a poursuivi la mise en place d'outils et de mécanismes réglementaires modernes conformément aux normes internationales telles que les principes de Bâle et les critères de convergence convenus dans le cadre de l'intégration régionale de la Communauté de l'Afrique de l'Est et du COMESA . La mise en œuvre de ces réformes bénéficie généralement du soutien continu des partenaires de la BRB.

Le présent Rapport annuel de supervision portant sur l'exercice 2022 donne, dans ses chapitres, un panorama sur la présentation des secteurs bancaire et celui de la Microfinance, leurs activités et performances, les risques encourus et le respect des normes prudentielles, tout en informant sur l'activité de supervision réalisée.

Edouard Normand BIGENDA KO

Gouverneur



Encadré 1 : Bref aperçu du secteur bancaire

Le secteur bancaire au Burundi est composé de 15 Etablissements de crédit dont 14 banques commerciales et 1 établissement financier. Le réseau bancaire est réparti sur tout le territoire national par l'intermédiaire de points de services classiques et d'agents commerciaux. En effet, les 203 Agences et Guichets auxquels s'ajoutent 18 015 Agents commerciaux pour les banques commerciales offrant les services financiers numériques sont approuvés par la BRB. La plupart de ces points de service se trouvent en Mairie de Bujumbura.

Tableau 1: Chiffres-clés du secteur bancaire (en MBIF)

Indicateurs clés	Année			Variation en %	
	2020	2021	2022	2020/2021	2021/2022
Nombre d'Etablissements de crédit (en unités)	14	15	15	7,1	0
Nombre d'Agences et Guichets (en unités)	189	200	203	11,6	1,5
Nombre d'Agents commerciaux (en unités)	2879	10409	18 015	261,5	73
Bilan	3 894 251,2	4 933 645,3	6 462 387,5	26,7	31,0
Crédits	1 310 911,8	1 987 312,5	2 846 119,3	51,6	43,2
Créances non performantes	69 380,2	68 296,1	77 552,4	-1,6	13,6
Provisions pour créances non performantes	44 996,3	36 987,5	36 139,0	-17,8	-2,3
Dépôts de la clientèle	2 351 382,9	2 817 693,2	3 874 739,0	19,8	37,5
Produit Net Bancaire	293 546,0	330 966,2	405 957,6	12,7	22,7
Résultat net	141 069,1	166 252,7	154 740,0	17,8	-6,9
Fonds propres	460 427,1	594 492,9	760 997,7	29,1	28,0
Total des actifs pondérés aux risques	2 059 065,6	2 584 377,1	3 710 251,3	25,5	43,6
Rendement des actifs (ROA) en %	3,6	3,4	2,4	-	-
Rendement des fonds propres (ROE) en %	30,6	28,0	20,4	-	-
Taux de provisionnement en %	64,9	54,2	46,6	-	-
Taux de détérioration du portefeuille crédit en %	5,3	3,4	2,7	-	-

Source : BRB, reporting des établissements de crédit.

A fin 2022, les emplois du secteur bancaire ont augmenté de 31% par rapport à l'année 2021. En termes de ressources, les dépôts de la clientèle ont augmenté de 37,5%. Le montant des prêts émis la même année a augmenté de 43,2%.

Quant à la rentabilité, le secteur bancaire n'a pas réalisé une bonne performance en 2022. En effet, le résultat net a diminué de 6,9% tandis que la rentabilité des fonds propres (ROE) a chuté de 7,6 points et la rentabilité des actifs (ROA) a chuté de 1 point.

A fin 2022, le taux de provisionnement est de 46,6% et le taux de détérioration du portefeuille crédits s'élève à 2,7%.

Les Etablissements de crédit ont renforcé leurs fonds propres et les ratios de solvabilité se sont accrus en conséquence.

Encadré 2 : Bref aperçu du secteur de la microfinance

Au cours de l'exercice 2022, l'activité de microfinance a été exercée par 145 Institutions de microfinance dont 46 coopératives, 23 sociétés anonymes et 76 Groupements Financiers Communautaires. Le secteur de la microfinance, excepté les Groupements Financiers Communautaires, a opéré sur un réseau de 402 points de services (Sièges, Agences et Guichets) contre 387 en 2021, soit une augmentation de 3,9%.

A ces points de service classiques, s'ajoutent 255 agents commerciaux pour trois institutions de microfinance qui disposent de leurs propres plateformes pour les services financiers numériques.

Les principaux indicateurs du secteur de la microfinance se présentent comme suit :

Tableau 2: Chiffres-clés du secteur de la microfinance (en MBIF)

Indicateurs d'activités	Année			Variation en %	
	2020	2021	2022	2020/2021	2021/2022
Nombre des institutions de microfinance (en unités) :					0
Nombre de coopératives	20	20	46	0,0	130
Nombre de sociétés anonymes	20	22	23	10,0	4,5
Nombre de Groupements Financiers Communautaires	20	33	76	65,0	130,3
Nombre d'Agences et Guichets (en unités)	348	387	402	11,2	3,9
Nombre d'agents commerciaux	30	40	255	33,3	537,5
Total Bilan net	600 599,4	757 788,1	948 605,1	26,2	25,2
Encours des crédits brut	374 151,6	475 275,4	638 663,7	27,0	34,4
Encours des crédits nets	365 738,4	463 715,6	620 695,9	26,8	33,9
Crédits en souffrance	18 252,0	29 874,0	42 259,4	63,7	41,5
Provisions	8 413,9	11 917,7	18 350,9	41,6	54,0
Immobilisations nettes	37 573,8	52 122,7	65 561,8	38,7	25,8
Dépôts du public	363 843,7	427 074,4	513 267,4	17,4	20,2
Fonds Propres	151 092,8	174 350,4	204 889,6	15,4	17,5
Résultat Net	11 563,4	12 095,4	16 745,1	4,6	38,4
Rentabilité des actifs (ROA) en %	1,9	1,6	1,8	-	-
Rentabilité des fonds propres (ROE) en %	7,7	6,9	8,2	-	-
PAR30 en %	4,9	6,3	6,6	-	-
Taux de provisionnement en %	46,1	39,9	43,4	-	-

Source : BRB, reporting des IMF.

Au terme de l'exercice 2022, les emplois du secteur de la microfinance ont totalisé 948 605,1 MBIF, marquant ainsi une hausse de 25,2 contre 26,2% l'année 2021 où ils se fixaient à 757 788,10 MBIF. Du côté des ressources, les dépôts du public se sont accrus de 20,2%, passant de 427 074,4 à 513 267,4 MBIF.

Au cours de la même période, le volume des crédits bruts à l'économie a augmenté de 34,4% pour s'établir à 638 663,7 MBIF contre 27,0% l'année précédente, soit une hausse de 7,4 points et le taux de détérioration du portefeuille crédits (PAR30) a augmenté de 0,3 points pour s'établir à 6,6%. Le taux de provisionnement est passé de 39,9% en 2021 à 43,4%, soit une hausse de 3,5 points.

Le résultat net s'est établi à 16 745,1 contre 12 095,4 MBIF à fin 2021 (soit une augmentation de 38,4%). La rentabilité des actifs (ROA) et celle des fonds propres (ROE) ont respectivement augmenté de 0,2 points et 1,3 points pour se fixer à 1,8% et 8,2%.

Encadré 3 : Bref aperçu des Services financiers numériques

En 2022, les Services financiers numériques ont été fournis par quatre (4) Etablissements de paiement de monnaie électronique, cinq (5) Banques commerciales et cinq (5) Institutions de microfinance offrant les services bancaires mobiles.

Tableau 3: Chiffres-clés des établissements offrant des SFN

Indicateurs clés	Année			Variation en %	
	2020	2021	2022	2020/2021	2021/2022
Nombre de transactions	75 578 209	109 169 024	117 834 843	44,4	7,9
Valeur des transactions (en MBIF)	3 435 200,2	5 036 087	4 941 970,9	46,6	-1,9
Nombre d'Agents commerciaux (en unités)	101 097	146 228	175 278	44,6	19,9
Nombre d'Etablissements de paiement de monnaie électronique	3	3	4	0	0
Etablissement de crédit fournissant les services financiers numériques	5	5	5	0	0
Nombre d'institutions de microfinance fournissant les services financiers numériques	2	3	5	50	66,6

Source : BRB, reporting des établissements de paiement

Au cours de l'année 2022, le volume de transactions effectuées par les Etablissements habilités à offrir des SFN a augmenté de 7,9% par rapport à l'année précédente, passant de 109 169 024 à 117 834 843 transactions. La valeur des transactions a diminué de 1,9%, revenant de 5 036 087 à 4 941 970,9 MBIF à fin 2022.

S'agissant des agents commerciaux, ils sont passés de 146 228 à 175 278 à fin 2022, soit une augmentation de 19,9%.

Encadré 4 : Bref aperçu des établissements de paiement de transmission de fonds

En 2022, les services financiers numériques via la plateforme internet étaient fournis par neuf (9) Etablissements de paiement de transmission de fonds, qui permettaient la réception et l'envoi des fonds à l'international.

A fin 2022, à défaut de deux Etablissements, tous les Etablissements de paiement de transmission de fonds ont transmis les rapports mensuels de leurs transactions conformément au prescrit de l'article 31 du règlement n° 001/2017 relatif aux services de paiement et leurs Etablissements de paiement assujettis. Néanmoins, il est constaté des défis liés à la sincérité des données financières transmises dans leurs rapports et au respect de la réglementation en vigueur. Cependant, la Banque Centrale s'est impliquée davantage dans la supervision de ce secteur étant donné que ses activités tentent de compromettre la stabilité du système financier.

**PRESENTATION DU SECTEUR BANCAIRE,
DE LA MICROFINANCE ET
DES ETABLISSEMENTS NON-BANCAIRES.**

CHAPITRE I : PRESENTATION DU SECTEUR BANCAIRE, DE LA MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS NON-BANCAIRES

I.1. Présentation du secteur bancaire

I.1.1. Structure du secteur bancaire et actionnariat

A fin 2022, le secteur bancaire burundais est composé de quinze (15) Etablissements de crédit, soit quatorze (14) banques et un (1) établissement financier.

Selon la source des capitaux, le secteur bancaire burundais est composé d'Etablissements de crédit à capitaux locaux et d'Etablissements de crédit à capitaux étrangers. Parmi les Etablissements de crédit à capitaux locaux, il existe des Etablissements de crédit à capitaux mixtes, privés et publics. Le tableau 4 ci-dessous illustre cette situation.

Tableau 4: Catégorie et évolution du nombre d'Etablissements de crédit

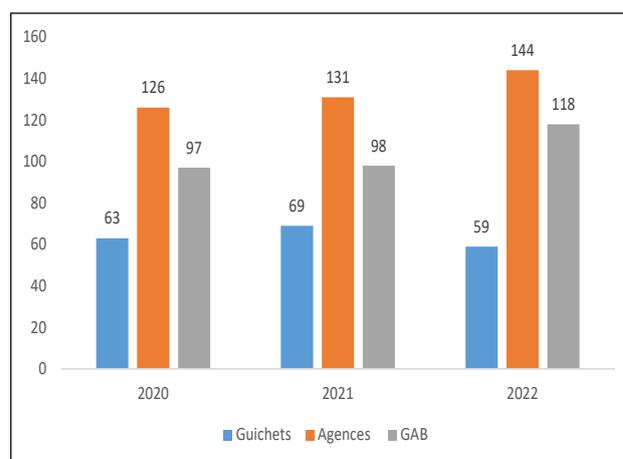
Etablissements de crédit	Année		
	2020	2021	2022
Banques (1)	12	14	14
Banques à capital mixte	3	4	4
Banques à capital privé local	3	3	3
Banques à capital privé étranger	5	5	5
Banque à capital public	1	2	2
Etablissements financiers (2)	2	1	1
Etablissements financiers à capital mixte	2	1	1
Total (1) + (2)	14	15	15

Source : BRB

I.1.2. Réseau bancaire

Le nombre de Guichets et Agences a augmenté de 3 unités, passant de 200 à 203 à fin 2022. Les guichets à billets automatiques (GAB) sont passés de 98 à 118 pour les mêmes périodes, comme l'illustre le graphique 1.

Graphique 1 : Evolution du réseau bancaire

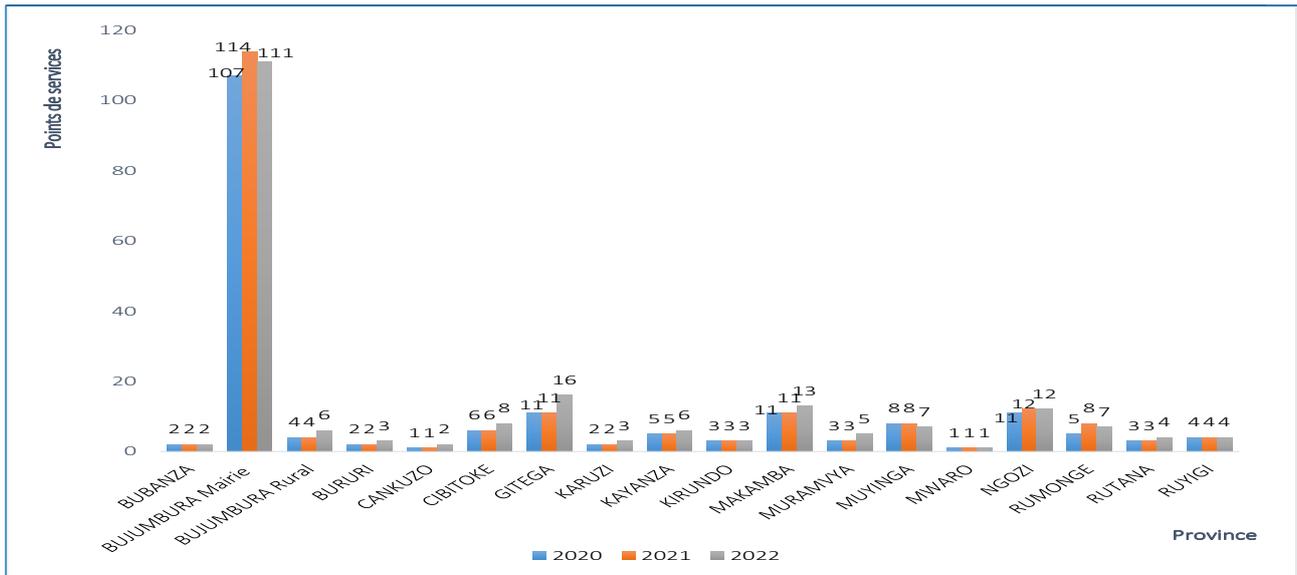


Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit.

Notons que le total des Guichets a diminué tandis que le total des Agences des Etablissements de crédit a augmenté sur la période et le nombre de Guichets Automatiques de Billets (GAB) implantés dans tout le pays a augmenté de vingt (20) unités, se fixant à 118 contre 98 à fin 2021.

Les Guichets et Agences sont essentiellement concentrés en Mairie de Bujumbura (capitale économique) avec plus de la moitié à fin 2021 et à fin 2022.

Graphique 2 : Répartition des Guichets et Agences bancaires par province

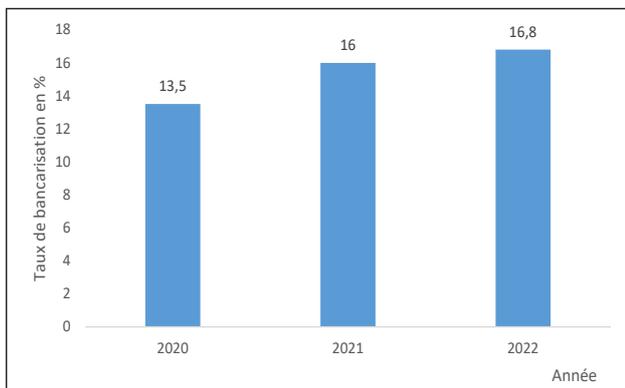


Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

Les points de services bancaires sont inégalement répartis dans toutes les provinces du pays. Le niveau de bancarisation¹ du pays exprimé à travers le graphique 3 ci-dessous, donne une idée sur le degré de pénétration du système bancaire dans l'économie.

Le niveau de bancarisation, évalué par la détention d'un compte dans un Etablissement de crédit ou dans une Institution de Microfinance, est passé de 16,0 à 16,8% à fin 2022.

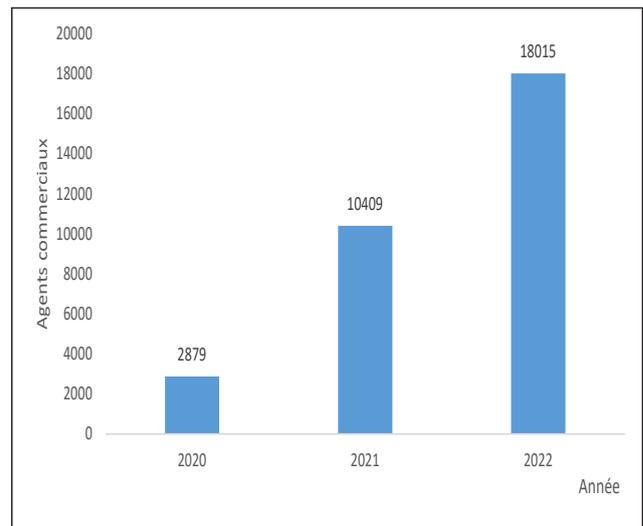
Graphique 3 : Evolution du taux de bancarisation



Source : BRB

Ainsi, en plus des Agences, Guichets et GAB, 18 015 Agents commerciaux fournissant des services financiers numériques pour le compte des banques ont été relevés, contre 10 409 à fin 2021, soit une augmentation de 73%, comme le montre le graphique 4 ci-dessous.

Graphique 4 : Evolution du nombre d'Agents commerciaux fournissant les SFN pour le compte des Banques commerciales

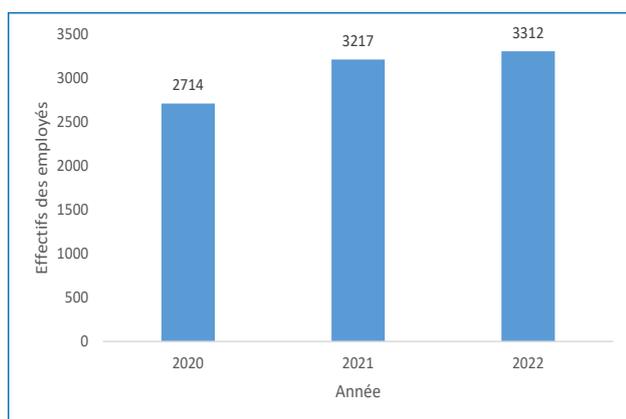


Source : BRB, Reporting des banques commerciales

I.1.3. Effectifs des employés dans les Etablissements de crédit

A fin 2022, l'effectif du personnel des Etablissements de crédit s'est établi à 3 312 employés contre 3 217 à fin 2021, soit une augmentation de 3%. Le graphique 5 ci-dessous illustre cette situation.

Graphique 5 : Evolution des effectifs des employés des Etablissements de crédits



Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit.

I.1.4. Groupes homogènes et concentration de l'activité des banques commerciales

I.1.4.1 Groupes homogènes

A fin 2022, les groupes homogènes sont constitués selon la part en termes d'actif de chaque banque commerciale dans le total actif des banques commerciales. Les critères de constitution des groupes homogènes du secteur bancaire burundais sont définis dans le tableau 5 ci-dessous.

Tableau 5 : Groupes homogènes selon les critères

Quote-part du total actif	Effectifs	Groupes homogènes
$\geq 10\%$	5	Grandes banques ²
$5\% \leq X < 10\%$	2	Banques moyennes ³
$< 5\%$	7	Petites banques ⁴

Source : BRB

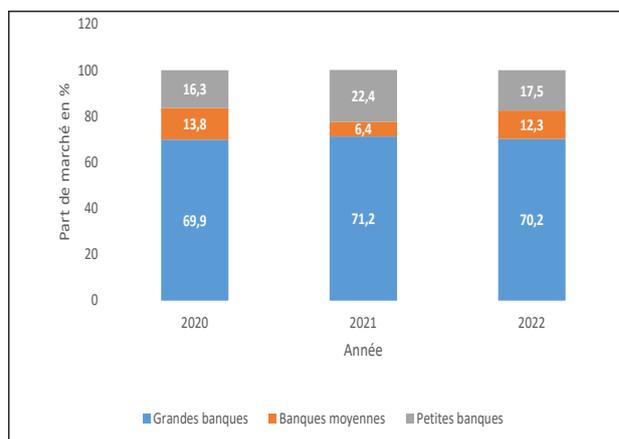
I.1.4.2 Concentration de l'activité des banques

I.1.4.2.1 Concentration des actifs

Les 5 grandes banques accaparent, à elles seules, 70,2% des actifs à fin 2022. Cette concentration était de 71,2% à fin 2021, soit une diminution de 1 point de pourcentage.

La concentration des banques moyennes a connu une augmentation de 5,9 points de pourcentage tandis que celle des petites banques a diminué de 4,9 points de pourcentage, pour se fixer respectivement à 12,3% et 17,5% sur la même période.

Graphique 6 : Répartition et évolution de la concentration de l'actif par catégorie de banques (en %)



Source : BRB, Reporting des banques commerciales.

² Les grandes banques sont toutes les banques dont les quotes-parts du total actif sont supérieures ou égales à 10%

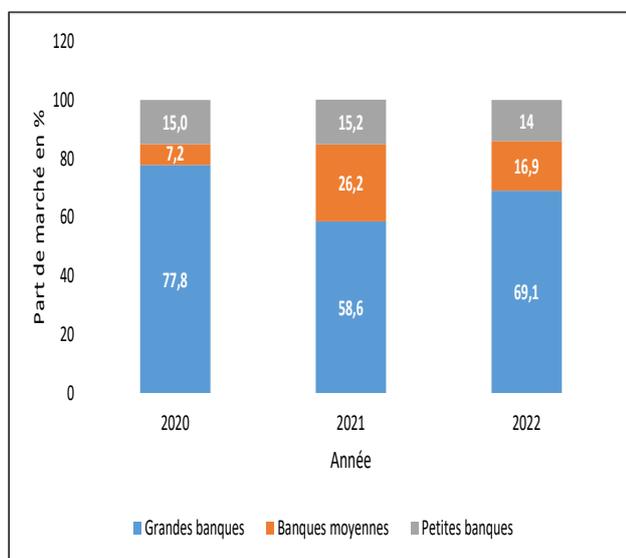
³ Les banques moyennes sont toutes banques dont les quotes-parts du total actif sont à la fois supérieures ou égales à 5% et inférieure à 10%.

⁴ Les petites banques sont toutes les banques dont les quotes-parts du total actif sont inférieures à 5%

I.1.4.2.2. Concentration des crédits

La quote-part des banques moyennes et celle des petites banques ont connu une diminution, respectivement, de 9,3 et 1,2 points par rapport à l'année 2021, pour se fixer à 16,9% et à 14,0% à fin 2022, tandis que les grandes banques ont vu leur part de marché augmentée de 10,5 points pour se fixer à 69,1% à fin 2022.

Graphique 7 : Répartition et évolution de la concentration des crédits par catégorie de banques (en%)

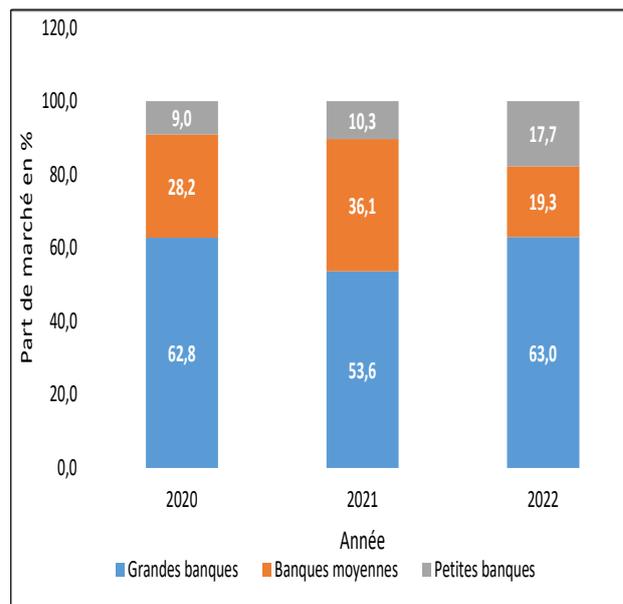


Source : BRB, Reporting des banques commerciales

I.1.4.2.3 Concentration des dépôts

La part des grandes banques et des petites banques a augmenté, respectivement, de 9,4 points et 7,4 points par rapport à l'année 2021, pour se fixer à 63,0% et 17,7%, tandis que celle des banques moyennes a diminué de 16,8 points par rapport à l'année 2021, pour se fixer à 19,3% à fin 2022.

Graphique 8 : Répartition et évolution de la concentration des dépôts par catégorie de banque (en %)

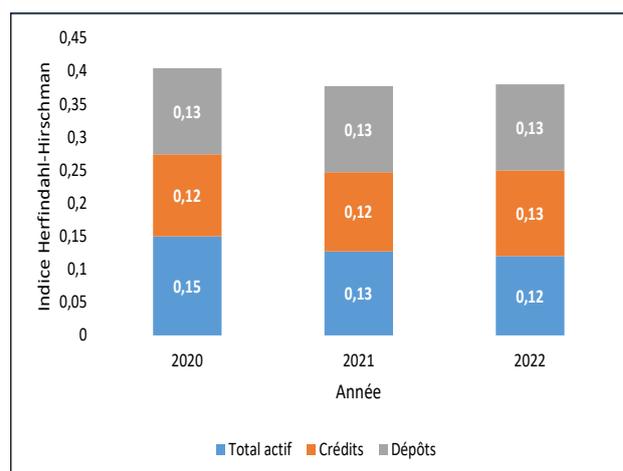


Source : BRB, Reporting des banques commerciales

I.1.4.2.4 Indice Herfindahl-Hirschman

L'indice Herfindahl-Hirschman est un indice mesurant la concentration du marché. Il est donné par la somme des carrés des parts de marché des firmes d'un secteur ou d'un marché donné.

Graphique 9 : Indice Herfindahl-Hirschman



Source : BRB, Reporting des banques commerciales.

Le niveau de concentration de l'activité des banques commerciales mesuré par le total des actifs, des crédits et des dépôts est de 0,13. Un tel niveau de concentration traduit un marché bancaire à un niveau de concentration moyen⁵. Autrement dit, il y a des écarts réduits entre les quotes-parts des groupes homogènes.

I.2 Présentation du secteur de la Microfinance et des Etablissements non-bancaires

I.2.1 Présentation du secteur de la Microfinance

Conformément aux dispositions de l'article 2 du Règlement n° 001/2018 relatif aux activités de microfinance, édicté en vertu de la Loi n°1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires, les institutions exerçant les activités de microfinance rentrent dans les catégories suivantes :

- Première catégorie : les Entreprises de microfinance, les Sociétés coopératives financières et autres types d'Institutions de Microfinance ayant la forme juridique de société anonyme, de société publique ou de société mixte qui effectuent les opérations de collecte et d'octroi de crédits et qui offrent accessoirement d'autres services financiers au profit de leurs clientèles ;
- Deuxième catégorie : les Fonds de financement et/ou de garantie exerçant les activités de microfinance, les Programmes de microcrédit affiliés aux Organisations Non Gouvernementales (ONG) et aux Associations Sans But Lucratif (ASBL) qui octroient des crédits mais qui ne sont pas autorisées à collecter les dépôts du public ;
- Troisième catégorie : les Coopératives d'Épargne et de Crédit ayant la forme juridique de Société Coopérative qui exécutent les opérations de collecte des dépôts de leurs

membres et leur consentent des crédits et accessoirement d'autres services financiers ;

- Quatrième catégorie : les Groupements Financiers Communautaires de type sociétés coopératives, groupements pré-coopératifs, associations villageoises d'épargne et de crédit qui collectent les cotisations de leurs membres et leur octroient des crédits selon l'approche convenue.

L'exercice des activités par cette quatrième catégorie ne requiert qu'un simple enregistrement auprès de la Banque Centrale.

A fin décembre 2022, l'effectif d'Institutions de Microfinance (IMF) assujetties au contrôle de la Banque de la République du Burundi s'est inscrit en hausse de 64,3%, passant de 42 à 69 IMF, réparties entre 46 IMF de la troisième catégorie (Coopératives d'épargne et de crédit) et 23 de la première catégorie (Entreprises de Microfinance), auxquelles s'ajoutent 76 Groupements Financiers Communautaires enregistrés auprès de la Banque Centrale contre 33 en 2021. Cette augmentation est liée notamment à une hausse des Coopératives d'épargne et de crédit, à hauteur de 120%, consécutive à la restructuration de la FENACOBU avec actuellement 23 COOPEC de base y affiliées.

En 2022, aucune Institution de Microfinance de deuxième catégorie n'est inscrite auprès de la BRB.

Le nombre de points de service des Entreprises de Microfinance et des coopératives d'épargne et de crédit (Sièges, Agences et Guichets), autorisés par la Banque Centrale a progressé à 402 contre 387 à fin 2021. A ces points de service s'ajoutent 255 Agents commerciaux pour les Institutions de Microfinance qui offrent des services financiers numériques.

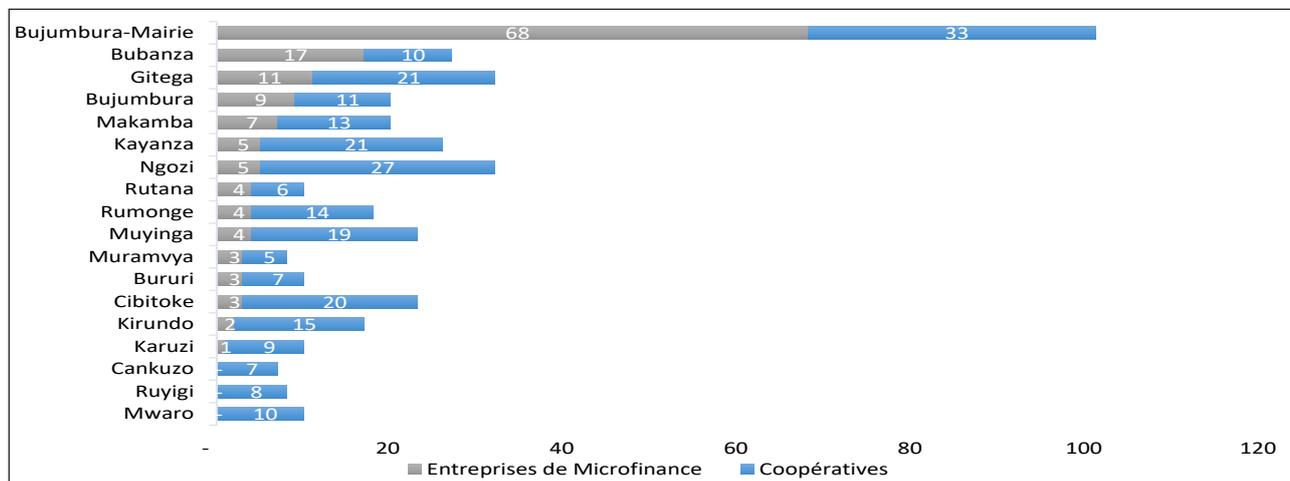
Toutefois, comme pour les exercices précédents, ces points de service demeurent inégalement répartis

⁵ L'indice moyen est situé entre 0,12 et 0,17

sur le territoire national. Cette inégale répartition des points de service fait ressortir que la plupart de ces derniers restent toujours concentrés en Mairie de Bujumbura qui en enregistre 101 points de services (Sièges, Agences et Guichets) dont 68

pour les Entreprises de Microfinance et 33 pour les Coopératives. Dans d'autres provinces restent concentrés des points de service des Coopératives d'épargne et de crédit comme l'illustre le graphique 10 ci-dessous :

Graphique 10 : Nombre de points de service à fin 2022

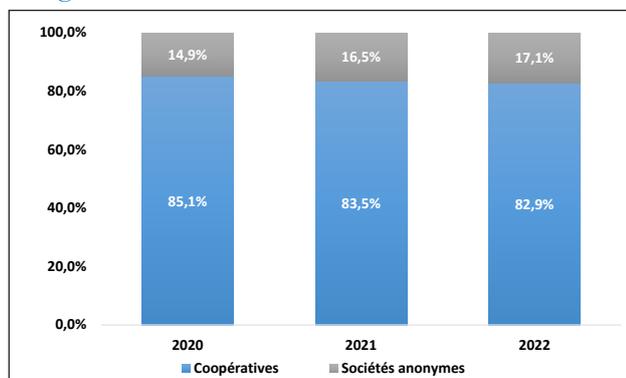


Source : BRB, Reporting des IMF

1.2.1.1 Concentration de l'activité des Institutions de Microfinance

En 2022, le niveau de concentration de l'activité des IMF regroupées dans la 3^{ème} catégorie a continué sa tendance haussière enregistrée ces dernières années. La part de ces dernières dans le total actif du secteur de la microfinance s'est établie à 82,8 contre 83,5% en 2021, et celle de la 1^{ère} catégorie s'est fixée à 17,2 contre 16,5% en 2021.

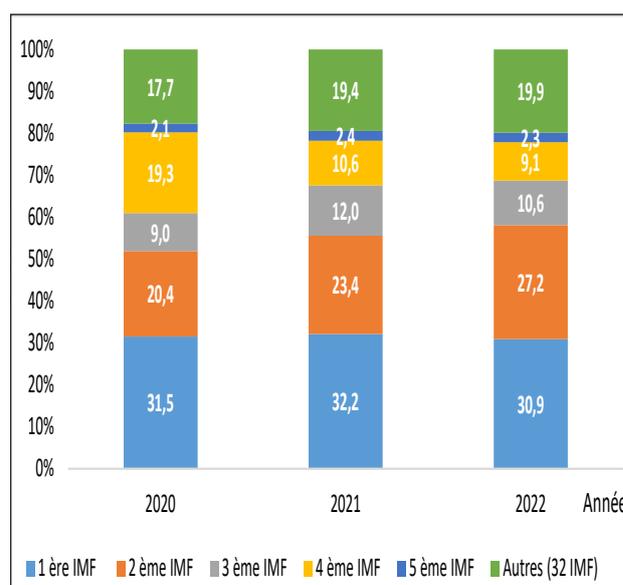
Graphique 11 : Concentration des actifs par catégorie d'IMF



Source : BRB, Reporting des IMF

Le graphique 12 ci-dessous fait ressortir que les cinq (5) principales IMF, classées selon leurs volumes d'activité, ont concentré 79,9% des actifs du secteur de la microfinance contre 80,6% en 2021, soit une baisse de 0,7 points.

Graphique 12 : Répartition et évolution de la concentration des actifs des 5 principales IMF (en %)



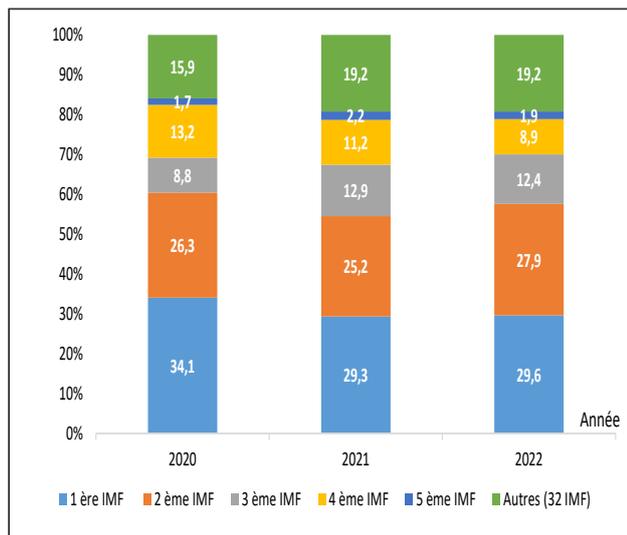
Source : BRB, Reporting des IMF

Si l'on prend en compte individuellement la part des IMF, il est constaté que la 1^{ère} IMF l'emporte dans le secteur de la microfinance burundais, avec une concentration de 30,9% des actifs contre 32,2% l'exercice précédent, soit une baisse de 1,4 points de pourcentage du niveau de concentration.

1.2.1.2 Concentration des crédits

Les cinq principales IMF, classées selon les crédits octroyés, ont concentré 80,8% des crédits distribués en 2022, comme le montre le graphique 13 ci-dessous.

Graphique 13 : Répartition et évolution de la concentration des crédits des IMF (en %)



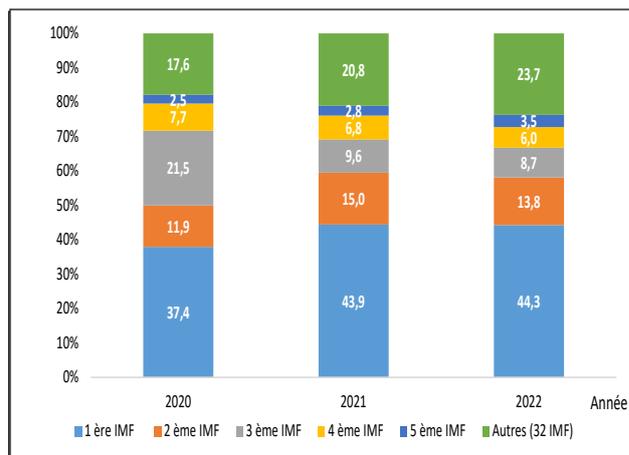
Source : BRB, Reporting transmis par les IMF

Il ressort du graphique 13 ci-dessus que la première IMF enregistre 29,6% des crédits octroyés à fin 2022. Les quatre (4) autres principales IMF en enregistrent 51,2% et les autres IMF restantes se partagent 19,2%.

1.2.1.3 Concentration des dépôts

Les cinq (5) principales IMF, classées selon les dépôts, ont accaparé 76,1% du total des dépôts collectés dans le secteur à fin 2022 contre 79,2% l'année précédente.

Graphique 14 : Répartition et évolution de la concentration des dépôts des 5 principales IMF (en %)



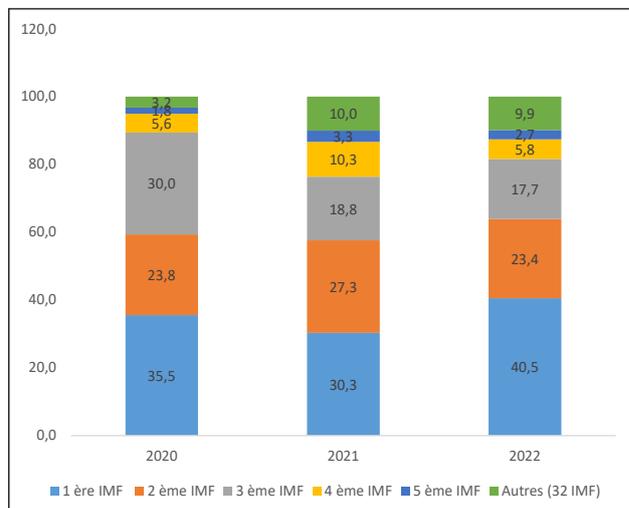
Source : BRB, Reporting transmis par les IMF

Il ressort du graphique 14 ci-dessus que la première IMF détient 44,3% des dépôts collectés à fin 2022. Les quatre (4) autres principales IMF en détiennent 32% et les autres IMF restantes se partagent 23,7%.

1.2.1.4 Concentration du résultat

En considérant la concentration du résultat, il est à constater que les cinq premières IMF accaparent 90,1% du résultat du secteur. En effet, la 1^{ère} IMF rentre avec 40,5% du résultat dégagé dans le secteur, suivie, la 2^{ème} IMF qui en détient 23,4%.

Graphique 15 : Répartition et évolution de la concentration des résultats des IMF (en %)

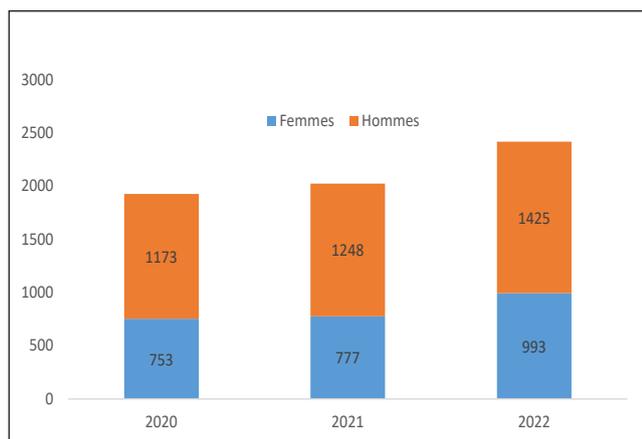


Source : BRB, Reporting transmis par les IMF

I.2.1.5 Effectifs des employés dans les Institutions de Microfinance

A fin 2022, l'effectif du personnel des Institutions de Microfinance s'est établi à 2 418 employés, composé de 993 femmes et 1425 hommes, contre 2 025 à fin 2021, soit une augmentation de 19,41%. Le graphique 16 ci-dessous illustre cette situation.

Graphique 16 : Evolution de l'effectif des employés des Institutions de Microfinance



Source : BRB, Reporting transmis par les IMF

I.2.2 Présentation des Etablissements fournissant les services financiers numériques

Les Etablissements fournissant les services financiers numériques jouent un rôle majeur dans l'accroissement de l'accès des produits et services financiers aux couches de la population exclues du secteur bancaire classique.

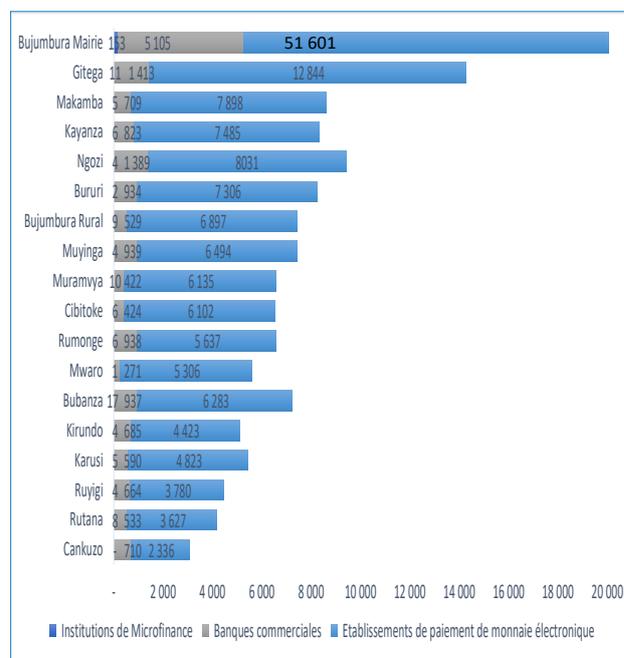
Au cours de l'exercice 2022, les services financiers numériques étaient offerts par quatre (4) Etablissements de paiement de monnaie électronique, cinq (5) banques autorisées à offrir les services bancaires mobiles et cinq (5) Institutions de Microfinance ayant leurs propres plateformes, agréées ou approuvées, en vertu du Règlement n° 001/2017 relatif aux services de paiement et aux activités des Etablissements de paiement.

L'offre de tels services s'est effectuée à travers un réseau de 175 278 Agents commerciaux éparpillés sur tout le territoire national, dont 157 008 Agents pour les Etablissements de paiement de monnaie électronique, 18 015 Agents pour les Banques commerciales et 255 Agents pour les Institutions de Microfinance.

Toutefois, il en ressort que la Mairie de Bujumbura affiche une grande concentration des Agents commerciaux avec 56 859 Agents, soit 32,5% du total réparti sur le territoire national.

Comme l'illustre le graphique 17, la répartition des Agents commerciaux, par province, fait ressortir que ceux des Etablissements de paiement de monnaie électronique sont les plus nombreux et établis sur tout le territoire national du moment que ceux des banques commerciales et des Institutions de Microfinance restent concentrés en Mairie de Bujumbura.

Graphique 17 : Répartition des Agents Commerciaux par Province



Source : BRB, Reporting des Etablissements de paiement

I.2.3 Evolution des indicateurs d'activité de la Régie Nationale des Postes (RNP)

I.2.3.1 Evolution des points de service de la RNP

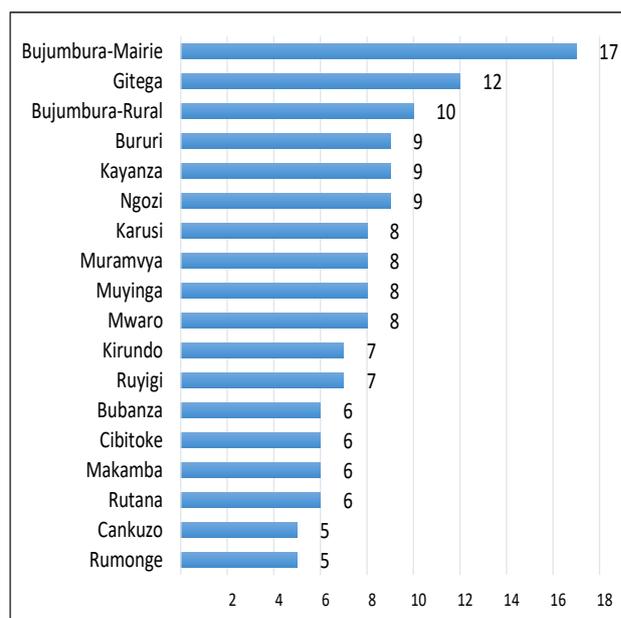
En référence à l'article 1 de la Loi n° 1/17 du 22 Août 2017 régissant les activités bancaires, la Régie Nationale des Postes (RNP) est autorisée à effectuer l'activité d'intermédiation bancaire, conformément à la réglementation édictée par la Banque Centrale.

Au cours de l'exercice 2022, la RNP a exercé ses activités d'intermédiation financière en couvrant, à l'instar des exercices antérieurs, toutes les provinces du pays avec un réseau de 146 points de service répartis sur le territoire national, comme le montre le graphique 18 ci-contre.

I.2.3.2 Evolution de l'activité financière de la RNP

L'activité financière exercée par la RNP comprend, d'une part, les activités financières classiques se rapportant à l'octroi de crédits et à la collecte des dépôts de ses clients et, d'autre part, les activités en rapport avec les services de transfert

Graphique 18 : Répartition des points de service de la RNP



Source : BRB, Reporting de la RNP

d'argent, notamment, via les plateformes RIA et RUNGIKA. Le tableau 6 ci-dessous renseigne les principaux indicateurs d'activité financière de la RNP relatifs à l'exercice 2022.

Tableau 6 : Evolution des principaux indicateurs de l'activité financière de la RNP

Rubrique	Années			Variation	
	2020	2021	2022	2020/2021	2021/2022
Nombre total de clients	369 950	681 717	388 489	84,3	-43
Encours des crédits bruts en MBIF	7 210	9 602	7 778,8	33,2	-18,9
Nombre de bénéficiaires des crédits accordés en MBIF	22 597	26 370	21 327	16,7	-19,1
Dépôts des clients en MBIF	25 580	33 048,9	25 495	29,2	-22,9
Nombre de transactions des services financiers numériques (RUNGIKA)	431	40	0	-90,7	-100
Nombre de transactions des services financiers numériques (RIA)	7 168	6 822	6 031	-4,8	-11,6
Valeur des transactions des services financiers numériques (RUNGIKA) en MBIF	84,5	11	0	-87	-100
Valeur des transactions des services financiers numériques (RIA) en MBIF	3 692	2 903,3	2 646,9	-21,4	-8,8

Source : BRB, Reporting de la RNP

A fin 2022, l'encours crédits bruts octroyés par la RNP à la clientèle a diminué de 18,9% pour s'établir à 7 778,8 MBIF et le total des dépôts de la clientèle a enregistré une baisse de 22,9% pour atteindre un montant de 25 495 MBIF.

Au cours de la même période, les transactions effectuées par ses services financiers numériques

innovants, à travers les plateformes «RUNGIKA⁶» et « RIA⁷», ont connu une diminution respectivement de 100% et 11,6%, par rapport à la période précédente, pour s'établir à 0 MBIF et à 6 031 MBIF.

⁶ Il s'agit d'un service offert au niveau local

⁷ Il s'agit d'un service offert à l'international

Chapitre **2**

**ACTIVITES ET PERFORMANCE DES
ETABLISSEMENTS DE CREDIT, DES
INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET DES
ETABLISSEMENTS FOURNISSANT
LES SERVICES FINANCIERS NUMERIQUES**

CHAPITRE II : ACTIVITES ET PERFORMANCE DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT, DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS FOURNISSANT LES SERVICES FINANCIERS NUMERIQUES

II.1. Activité et performance des Etablissements de crédit

I.1.1. Activité des Etablissements de crédit

A fin 2022, le volume de l'activité bancaire, appréhendé par le total du bilan, s'est accru de 31,0%. Il est passé de 4 933 645,3 à 6 462 387,4 MBIF à fin 2022.

Tableau 7 : Evolution des principaux emplois (en MBIF)

Rubrique	Année			Variation en %	
	2020	2021	2022	2020/2021	2021/2022
Caisse	87 473,4	88 833,1	114 966,0	1,6	29,4
B.R.B.	222 808,9	176 351,2	439 252,2	-20,9	149,1
Créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	88 671,7	136 371,8	114 280,8	53,8	-16,2
Créances sur la clientèle	1 310 911,8	1 987 312,5	2 846 119,3	51,6	43,2
Titres du Trésor	1 582 591,4	1 818 696,8	1 996 178,4	11,5	9,8
Emplois Immobilisés	187 868,0	209 626,1	334 577,0	11,6	59,6
Autres	413 926,1	416 454,0	617 013,8	41,6	19,5
Total emplois	3 894 251,2	4 933 645,3	6 462 387,4	26,7	31,0

Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit.

A fin 2022, les avoirs auprès de la BRB s'établissaient à 439 252,2 contre 176 351,2 MBIF à fin 2021, soit une augmentation de 149,1%. Les emplois immobilisés, à fin 2022, sont passés de 334 577,0 à 209 626,1 MBIF à fin 2021, soit une augmentation de 59,6%. Les créances sur la clientèle ont enregistré une augmentation de 43,2% passant de 1 987 312,5 à 2 846 119,3 MBIF à fin 2022.

Les avoirs en caisse s'élevaient à de 114 966,0 contre 88 833,1 MBIF à fin 2021, soit une hausse de 29,4%. Quant aux titres du Trésor, ils ont augmenté de 9,8% passant de 1 818 696,8 à 1 996 178,4 MBIF à fin 2022.

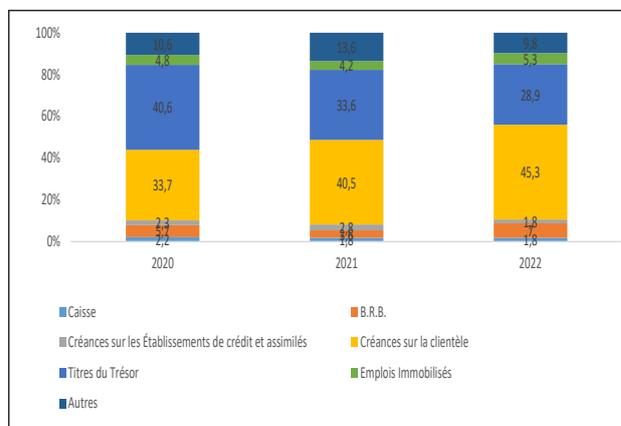
Les créances sur les Etablissements de crédit et assimilés ont connu une diminution de 16,2%, revenant de 136 371,8 à 114 280,8 MBIF à fin 2022.

II.1.1.1. Emplois du secteur bancaire

L'évolution des emplois s'observe essentiellement au niveau des rubriques des avoirs auprès de la BRB, des emplois immobilisés et des créances sur la clientèle.

Les parts des emplois dans le total actif sont illustrées par le graphique 19 suivant :

Graphique 19 : Structure des emplois des Etablissements de crédit (en %)



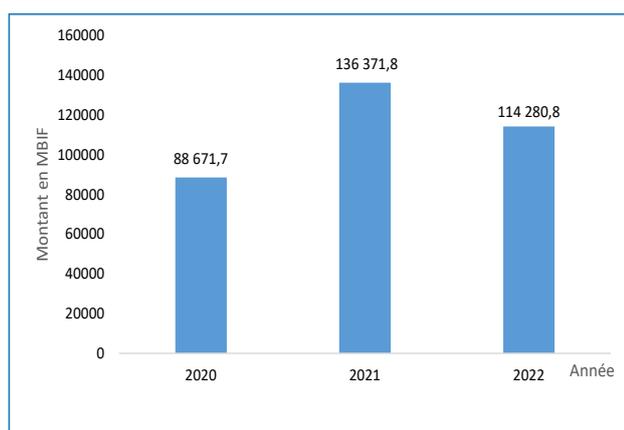
Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

II.1.1.1.1. Evolution des créances sur les Etablissements de crédit et assimilés

Les créances sur les Etablissements de crédit et assimilés ont connu une diminution de 16,2%, revenant de 136 371,8 à 114 280,8 MBIF à fin 2022.

Le graphique 20 ci-dessous montre cette évolution.

Graphique 20 : Evolution des créances sur les Etablissements de crédit et assimilés



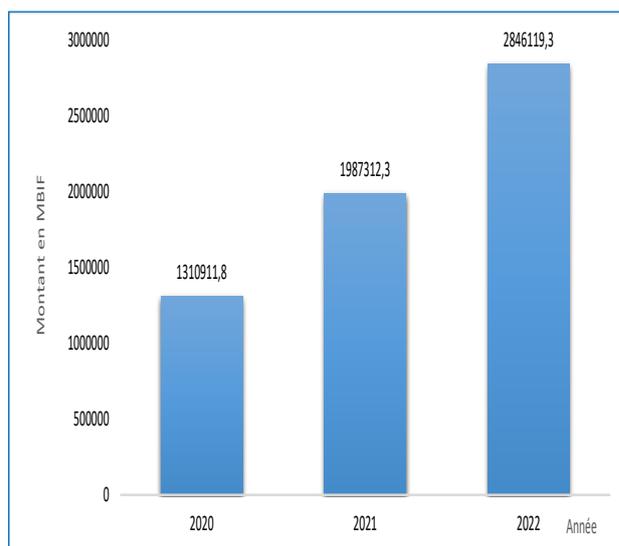
Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit.

II.1.1.1.2. Evolution des créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle ont augmenté de 43,2% passant de 1 987 312,5 à 2 846 119,3 MBIF à fin 2022.

Le graphique 21 ci-dessous montre cette évolution.

Graphique 21 : Evolution des créances sur la clientèle



Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit.

II.1.1.1.3. Structure des crédits par terme.

Le secteur bancaire burundais distingue les crédits à court, à moyen et à long termes. Ces termes se définissent comme suit :

- Crédits à court terme : crédits à échéance ≤ 2 ans ;
- Crédits à moyen terme : crédits à échéance > 2 ans ≤ 5 ans ;

- Crédits à long terme : crédits à échéance > 5 ans.

Comme pour l'année 2021, les Etablissements de crédit ont privilégié les crédits à court terme en 2022. Ces derniers accaparent 42,4% du portefeuille crédit contre 43,9% pour l'année précédente.

Tableau 8 : Structure des crédits par terme (en MBIF)

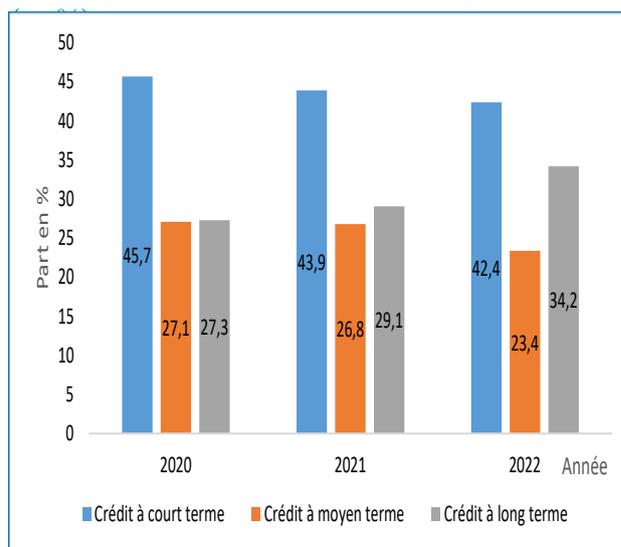
Rubrique	Année			Variation(%)	
	2020	2021	2022	2020/2021	2021/2022
Crédits à court terme	598 480,539	874 103,9	1 206 227,3	46,1	38,0
Crédits à moyen terme	354 839,481	532 705,2	665 324,5	50,1	24,9
Crédits à long terme	357 591,781	580 503,3	974 567,6	62,3	67,9
Total	1 310 911,8	1 987 312,5	2 846 119,4	51,5	42,6

Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit.

Les encours crédits à court et à moyen termes ont connu une augmentation respectivement de 38,0% et de 24,9% passant de 874 103,9 MBIF et 532 705,2 MBIF à fin 2021 à 1 206 227,3 MBIF et 665 324,5 MBIF à fin 2022. L'encours crédit à long terme a augmenté de 67,9% passant de 580 503,3 à 974 567,6 MBIF à fin 2022.

La part de chaque crédit dans le total crédit est de 42,4% pour les crédits à court terme, de 23,4% pour les crédits à moyen terme et de 34,2% pour les crédits à long terme.

Graphique 22 : Structure des crédits par terme



Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

I.1.1.1.4. Structure des crédits par secteur d'activité

A fin 2022, les secteurs d'activités tels que le commerce, l'habitat, l'industrie, l'agriculture et le transport occupent des parts importantes

dans le total des crédits du secteur bancaire avec respectivement 32,5% ; 15,2% ; 9,1% ; 9,1% et 6,1%.

Tableau 9 : Répartition des crédits par secteur d'activité (en MBIF)

Secteur d'activités	Année			Part en%		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Habitat	225 252,8	355 960	431 895,4	17,2	17,9	15,2
Hôtellerie	9 966,3	8 139	18 014,1	0,8	0,4	0,6
Autres Constructions	39 059,9	81 721	121 559,9	3,0	4,1	4,3
Industrie	104 490,2	170 242	258 263,9	8,0	8,6	9,1
Commerce	398 341,1	614 528	924 648,4	30,4	30,9	32,5
Tourisme	15 204,7	19 770	22 227,4	1,2	1,0	0,8
Agriculture	23 159,8	142 675	259 954,1	1,8	7,2	9,1
Artisanat	1 128,6	6 094	4 485,2	0,1	0,3	0,2
Café	9 909,2	7 584	103 988,5	0,8	0,4	3,7
Thé	5 766,8	5 640	6 733,6	0,4	0,3	0,2
Mines et carrières	1 360,2	25 475	3 618,9	0,1	1,3	0,1
Transport	85 707,7	132 057	174 283,3	6,5	6,6	6,1
Éducation	12 220,9	24 481	45 745,7	0,9	1,2	1,6
Santé	11 610,6	16 834	22 365,0	0,9	0,8	0,8
Pêche	2 986,0	3 216	3 731,2	0,2	0,2	0,1
Divers	364 747,0	372 898	444 604,7	27,8	18,8	15,6
Total	1 310 911,8	1 987 312,5	2 846 119,35	100	100	100

Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit.

Comme pour les deux années précédentes, en 2022, le secteur bancaire a beaucoup financé le secteur du commerce. Ce dernier a absorbé 32,5% du portefeuille crédit destiné à financer l'économie. Les crédits destinés au commerce ont augmenté de 50,5%, passant de 614 528 à 924 648,4 MBIF à fin 2022.

En 2022, la filière café a absorbé 3,7% du portefeuille crédit. Les crédits accordés à ce secteur s'élevaient à 7 584,0 contre 103 988,5 MBIF à fin 2022, soit une augmentation de 1 271,1%. Cette augmentation découle du fait que certaines banques ont revu à la hausse les crédits accordés audit secteur.

Malgré l'accroissement du financement destiné à l'agriculture, cette dernière semble être peu privilégiée par les Etablissements de crédit. Pourtant, la majorité de la population burundaise pratique l'agriculture.

II.1.1.1.5. Placements financiers

Le portefeuille titres des Etablissements de crédit est constitué par des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance (titres du Trésor) et les titres de participation

Tableau 10 : Evolution et ventilation des placements financiers des Etablissements de crédit (en MBIF)

Rubrique	Année			Variation en %	
	2020	2021	2022	2020/2021	2021/2022
Titres du Trésor en MBIF	1 582 591,4	1 655 467,9	1 999 691,6	4,6	20,8
Titres de participation en MBIF	3142,0	1 607,1	3 513,2	-48,9	118,6
Total	1 634 928,4	1 657 075,0	1 999 691,6	1,4	20,7

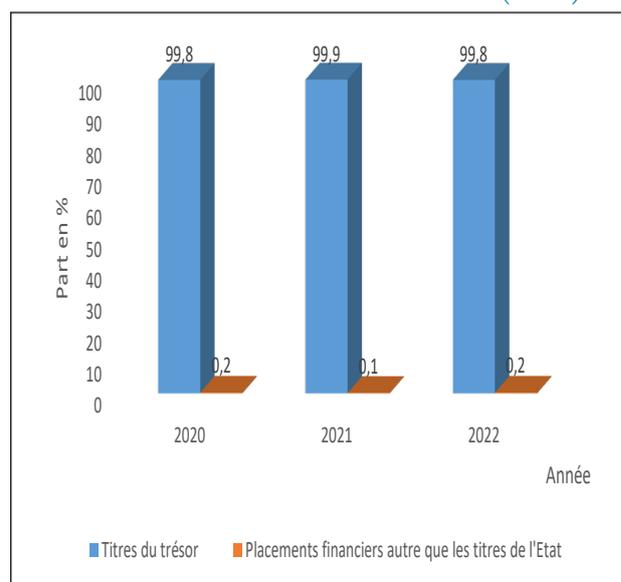
Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit.

L'encours du portefeuille titres des Etablissements de crédit a augmenté de 20,7%, passant de 1 657 075,0 à 1 999 691,6 MBIF à fin 2022. Cette augmentation est due à la hausse des titres du Trésor, ayant passé de 1 655 467,9 à 1 999 691,6 MBIF à fin 2022.

Les titres du Trésor représentent une quote-part de 99,8% du portefeuille global des titres.

Par rapport à l'ensemble des emplois bancaires, les titres du Trésor représentent 31,8% à fin 2022.

Graphique 23 : Ventilation des placements financiers des Etablissements de crédit (en %)



Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit.

II.1.1.2. Ressources du secteur bancaire

En glissement annuel, les ressources du secteur bancaire ont augmenté de 31,0%. Les dépôts de la clientèle demeurent la principale ressource des Etablissements de crédit, avec une quote-part de 60,0% à fin 2022.

Ces dépôts ont augmenté de 37,5% par rapport à l'année 2021. Les Etablissements de crédit ont

ralenti les recours au refinancement de la Banque Centrale dont le montant a baissé de 55,0%, avec un encours de 238 654,4 contre 530 833,2 MBIF à fin 2021.

Les dettes auprès des Etablissements de crédit et assimilés ont enregistré une hausse de 106,9% sur la même période.

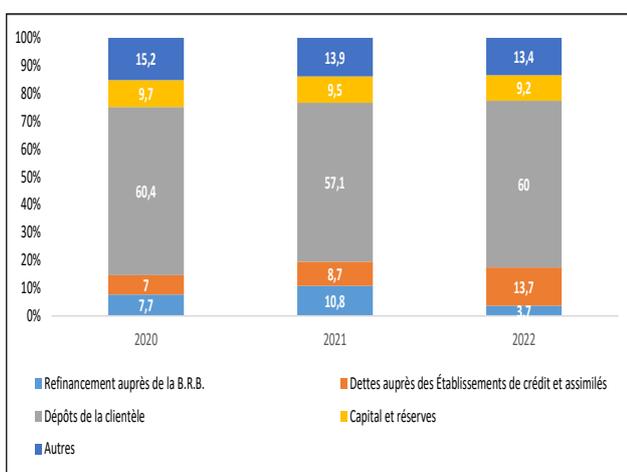
Tableau 11 : Principales ressources des Etablissements de crédit (en MBIF)

Rubrique	Année			Variation en%	
	2020	2021	2022	2020/2021	2021/2022
Refinancement auprès de la B.R.B.	299 090,5	530 833,2	557 316,7	77,5	5,0
Dettes auprès des Etablissements de crédit et assimilés	273 457,5	428 857,4	571 108,5	56,8	33,2
Dépôts de la clientèle	2 351 382,9	2 817 693,2	3 874 739,0	19,8	37,5
Capital et réserves	376 832,7	469 361,2	595 039,7	24,6	26,8
Autres	593 487,6	686 900,4	864 183,5	15,7	25,8
Total ressources	3 894 251,2	4 933 645,4	6 462 387,4	26,7	31,0

Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit.

Les dépôts de la clientèle et les interventions de la Banque Centrale dans le total des ressources des Etablissements de crédit représentent respectivement 60,0% et de 13,4% en 2022, comme l'illustre le graphique 24 suivant.

Graphique 24 : Structure des ressources des Etablissements de crédit

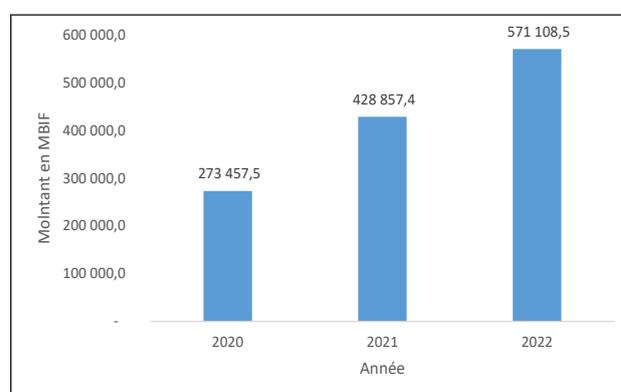


Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit.

II.1.1.2.1. Ventilation des dettes auprès des Etablissements de crédit et assimilés

De fin 2021 à fin 2022, les dettes auprès des Etablissements de crédit et assimilés ont connu une augmentation de 33,2% passant de 428 857,4 à 571 108,5 MBIF.

Graphique 25 : Evolution des dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés.

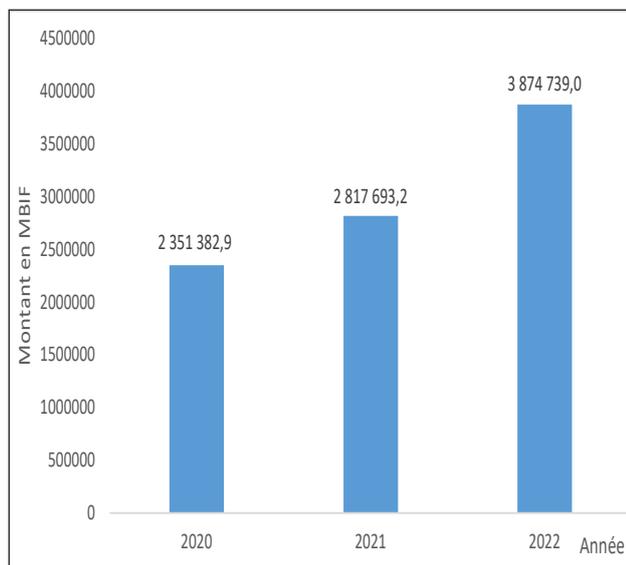


Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit.

II.1.1.2.2. Evolution des dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 37,5%, passant de 2 817 693,2 à 3 874 739,0 MBIF à fin 2022 comme le montre le graphique 26 suivant.

Graphique 26 : Evolution des dépôts de la clientèle en MBIF



Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit.

II.1.1.2.3. Structure des dépôts de la clientèle par terme

Le secteur bancaire burundais distingue les dépôts à court, à moyen et à long termes. Ces termes se définissent comme suit :

- Dépôts à court terme : dépôts à échéance \leq 2 ans ;
- Dépôts à moyen terme : dépôts échéance $>$ 2 ans \leq 5 ans ;
- Dépôts à long terme : dépôts à échéance $>$ 5 ans.

En 2022, les dépôts à court terme occupent 92,5% du total des dépôts de la clientèle des Etablissements de crédit. Les dépôts à moyen et long termes ne représentent respectivement que 2,4% et 5,1%.

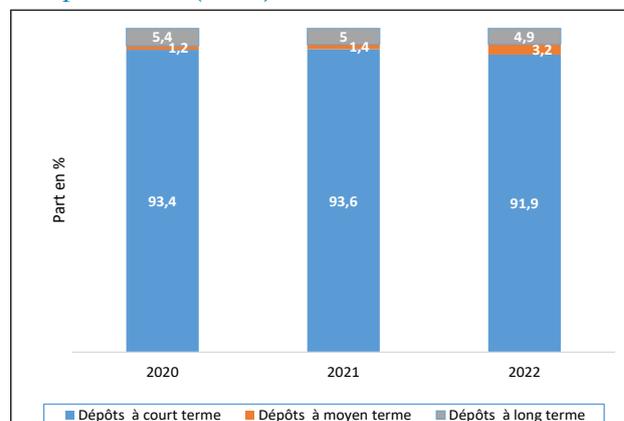
Tableau 12 : Structure des dépôts de la clientèle par terme (en MBIF)

Rubrique	Année		
	2020	2021	2022
Dépôts à court terme	2 200 775,1	2 588 200,9	3 583 799,4
Dépôts à moyen terme	31 984,0	91 052,1	94 743,4
Dépôts à long terme	118 623,7	138 440,2	196 196,2
Total	2 351 382,8	2 817 693,2	3 874 739,0

Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

Le graphique 27 ci-dessous montre que la part des dépôts à court terme dans le total des dépôts a diminué de 1,7 points, se fixant à 91,9% contre 93,6% à fin 2021, tandis que celle des dépôts à long terme a diminué de 0,1 point de pourcentage, pour se fixer à 4,9% à fin 2022. La part des dépôts à moyen terme a augmenté de 1,8 points de pourcentage pour se fixer à 3,2%.

Graphique 27 : Structure des dépôts de la clientèle par terme (en %)

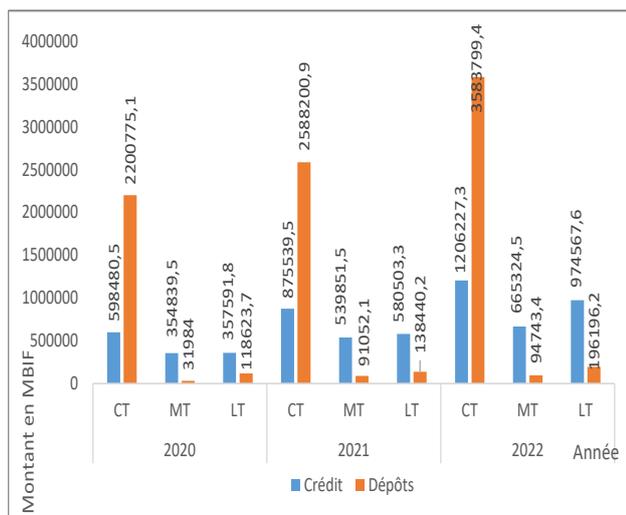


Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

II.1.1.2.4 Evolution des crédits et des dépôts par maturité

Pour analyser le gap de maturité entre les dépôts et les crédits des Etablissements de crédit, le graphique 28 ci-dessous décrit leur évolution par terme.

Graphique 28 : Evolution des crédits et des dépôts par maturité



Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

Le graphique 28 ci-dessus montre que c'est uniquement pour la maturité de court terme que les dépôts couvrent les crédits. Ainsi, conformément aux risques inhérents à l'activité d'intermédiation,

il y a eu, de façon avérée, inadéquation dans les transformations des maturités. En effet, les chiffres montrent que les dépôts à court terme participent au financement des crédits des autres termes (moyen et long termes).

II.1.2. Performance des Etablissements de crédit

Les indicateurs retenus dans le présent rapport pour analyser la performance des Etablissements de crédit sont les suivants :

- L'évolution des Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG) ;
- Le coût du risque ;
- Les indicateurs de rendement tels que la Rentabilité des Actifs (ROA), la Rentabilité des Fonds Propres (ROE) et le Coefficient Brut d'Exploitation (CBE).

Tableau 13 : Indicateurs de performance (en MBIF)

Rubrique	Année			Variation en%	
	2020	2021	2022	2020/2021	2021/2022
Soldes intermédiaires de gestion (SIG)					
Produit Net Bancaire (PNB)	293 545,9	330 966,2	405 957,6	12,7	22,7
Frais généraux	151 079,0	178 593,8	216 537,0	18,2	21,2
Coût du risque	-808,8	-15 592,7	10945,7	1 827,9	-170,2
Résultat Brut d'Exploitation (RBE)	145 203,2	158 265,3	195 464,7	9,0	23,5
Résultat Avant Impôt	147 686,0	175 175,2	186 064,2	18,6	6,2
Résultat Net	141 069,1	166 225,7	154 740,0	17,8	-6,9
Indicateurs de rendement (en %)					
Rentabilité des Actifs (ROA)	3,6	3,4	2,4	-	-
Rentabilité des Fonds Propres (ROE)	30,6	28,0	20,4	-	-
Coefficient Brut d'Exploitation (CBE)	74,4	76,7	76,5	-	-

Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit.

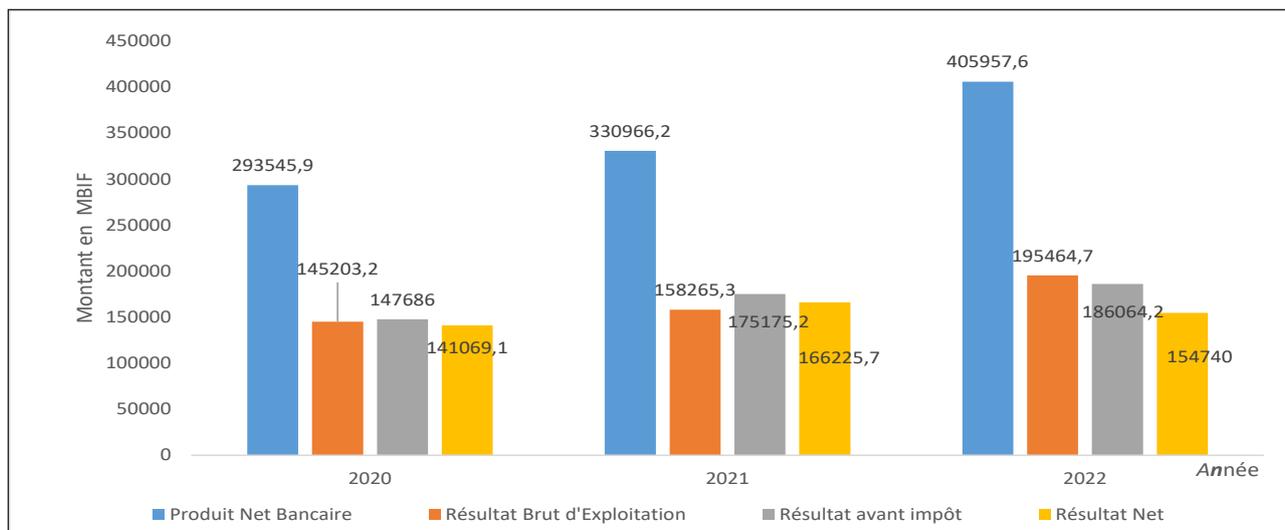
II.1.2.1 Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG) des Etablissements de crédit

L'évolution des SIG est analysée à travers l'étude de quatre (4) grands soldes : le Produit Net Bancaire, le Résultat Brut d'Exploitation, le Résultat avant Impôt et le Résultat Net.

Les trois (3) premiers soldes ont tous augmenté respectivement de 22,7% ; 23,5% ; 6,2% tandis que le dernier solde a baissé de 6,9% à fin 2022. De ce qui précède, il appert que le Résultat net est passé de 166 225,7 à 154 740,0 MBIF à fin 2022.

Le graphique 29 ci-dessous illustre également cette situation

Graphique 29 : Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion



Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

II.1.2.1.1. Structure du Produit Net Bancaire (PNB)

Le Produit Net Bancaire (PNB), indicateur principal de la performance du secteur bancaire, est composé par les produits nets sur opérations avec les banques et assimilés, les produits nets sur

opérations avec la clientèle, les produits nets sur « opérations sur instruments financiers » et les commissions nettes sur prestations de service.

Tableau 14 : Structure du Produit Net Bancaire (PNB en MBIF)

Rubrique	Année			Variation en%	
	2020	2021	2022	2020/2021	2021/2022
Produits nets sur opérations avec les banques et assimilés en MBIF	70 493,2	91 853,2	88 492,2	30,3	-3,7
Produits nets sur opérations avec la clientèle en MBIF	166 819,4	174 603,1	245 678,8	4,7	40,7
Produits nets sur opérations sur instruments financiers en MBIF	15 383,6	14 419,8	16 722,4	-6,3	16,0
Commissions nettes sur prestations de service en MBIF	40 849,7	50 090,0	55 064,2	22,6	9,9
Total (PNB)	293 545,9	330 966,2	405 957,6	12,7	22,7

Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit.

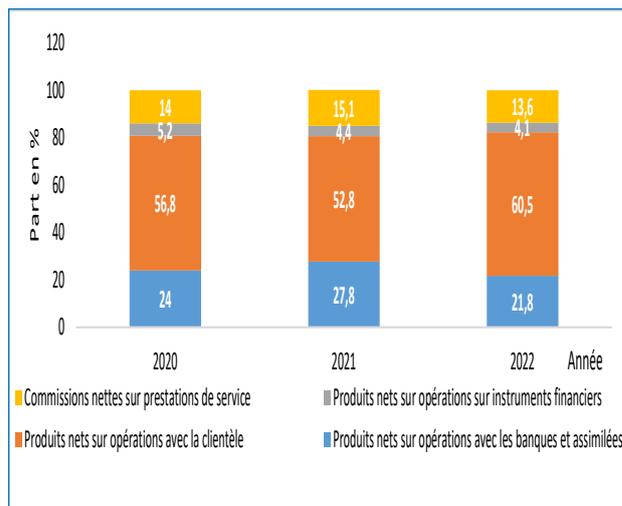
Les produits nets sur opérations avec les banques et assimilés ont connu une baisse de 3,7%, passant de 91 853,2 à 88 492,2 MBIF à fin 2022. Leur part dans le PNB est de 21,8% à fin 2022. Les produits nets sur opérations avec la clientèle ont augmenté de 40,7% par rapport à l'année précédente, passant

de 174 603,1 à 245 678,8 MBIF. Leur contribution dans le PNB est de 60,5%. Les produits nets sur « Opérations sur instruments financiers » ont augmenté de 16,0% à fin 2022 par rapport à l'année précédente. Leur contribution dans le PNB est de 4,1%.

Les commissions nettes sur prestations de service ont connu une augmentation de 9,9% à fin 2022 par rapport à l'année précédente, passant de 50 090,0 à 55 064,2 MBIF. Parmi ces commissions, celles de change sont de 16 763,3 contre 14 715,9 MBIF en 2021, soit une hausse de 1 400,7 MBIF. La quote-part s'élève à 30,4% à fin 2022. La contribution des commissions nettes sur prestations de service dans le PNB est de 13,6%.

L'activité principale, à savoir, l'intermédiation financière (produits nets sur opérations avec la clientèle et commissions nettes sur prestations de services), contribue à hauteur de 74,1% dans la formation du Produit Net Bancaire des Etablissements de crédit.

Graphique 30 : Structure du Produit Net Bancaire (en %)



Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit.

II.1.2.1.2. Poids des frais généraux et du coût du risque sur le Produit Net Bancaire (PNB)

En tant qu'indicateurs de performance des Etablissements de crédit, l'évolution du produit

net bancaire, des frais généraux⁸ et du coût du risque⁹ est reprise dans le tableau 15 ci-dessous.

Tableau 15 : Absorption du produit net bancaire par les frais généraux et par le coût du risque

Année	Montant en MBIF			Rapport en %	
	PNB (1)	Frais généraux (2)	Coût du risque (3)	(2)/(1)	(3)/(1)
2020	293 545,9	151 079,0	-808,8	51,5	-0,3
2021	330 996,2	178 593,8	-15 592,6	54,0	-4,7
2022	405957,6	216 537,0	10 945,7	53,3	2,7

Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

A fin 2022, les frais généraux ont absorbé le PNB à hauteur de 53,3% contre 54,0% à fin 2021. A la fin de la même période, les reprises ont dominé les dotations aux provisions constituées et le coût du risque n'a pas pesé sur le PNB.

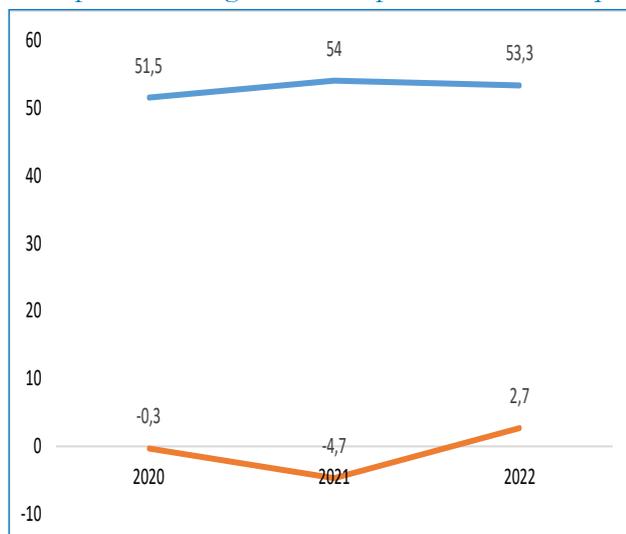
Le coût du risque est donc positif à hauteur de 10 945,7 MBIF, ce qui se traduit par la baisse des remboursements ayant débouché sur la constitution des provisions ayant absorbé 2,7% du produit net bancaire à fin 2022.

⁸ Les frais généraux des Etablissements de crédit sont composés des charges générales d'exploitation, des charges du personnel, des impôts et taxes, des dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles, et des autres charges accessoires et non bancaires.

⁹ Provisions nettes des reprises.

Le graphique 31 illustre bien cette situation.

Graphique 31 : Absorption du produit net bancaire par les frais généraux et par le coût du risque



Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

II.1.2.1.3. Evolution du Résultat Brut d'Exploitation (RBE)

Le Résultat Brut d'Exploitation (RBE) utilisé dans le présent rapport est déterminé par la somme du PNB net des frais généraux et des produits accessoires.

Comme le montre le tableau 16 ci-dessous, à fin 2022, le RBE du secteur bancaire a augmenté de 23,5% par rapport à l'année 2021.

Le résultat brut d'exploitation est de 195 464,7 contre 158 265,3 MBIF à fin 2021.

Tableau 16 : Evolution du Résultat Brut d'exploitation (en MBIF)

Année	Résultat Brut d'Exploitation	Variation en%
2020	145 203,2	11,1
2021	158 265,3	9,0
2022	195 464,7	23,5

Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

II.1.2.1.4. Evolution du résultat avant impôt

Le résultat avant impôt a augmenté de 6,30%, passant de 175 175,2 à 186 223,4 MBIF à fin 2022.

Tableau 17 : Evolution du résultat avant impôt (en MBIF)

Année	Résultat avant impôt	Variation en %
2020	147 686,0	17,0
2021	175 175,2	18,6
2022	186 223,4	6,3

Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

II.1.2.1.5 Evolution du résultat net des Etablissements de crédit

Le tableau 18 ci-dessous montre que le résultat net du secteur bancaire a baissé de 6,9%, revenant de 166 225,7 à 154 832,5 MBIF à fin 2022.

Tableau 18 : Evolution du résultat net (en MBIF)

Année	Résultat en MBIF	Variation en %
2020	141 069,1	18,9
2021	166 225,7	17,8
2022	154 832,5	-6,9

Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

II.1.2.2. Rentabilité des Fonds Propres (ROE) et Rentabilité des Actifs (ROA)

Le rendement des Etablissements de crédit est évalué sur base des indicateurs de rentabilité des fonds propres (ROE) et de celle des actifs (ROA).

Tableau 19 : Evolution de la rentabilité des fonds propres (ROE) et des actifs (ROA)

Années	Résultat net en MBIF (1)	Fonds Propres en MBIF (2)	Rentabilité des Fonds Propres (ROE) (1)/(2) en %	Total Bilan en MBIF (3)	Rentabilité des Actifs (ROA) (1)/(3) en %
2020	141 069,1	460 427,1	30,6	3 894 251,2	3,6
2021	166 225,7	694 578,5	28,0	4 933 645,3	3,4
2022	154 832,5	760 980,0	20,4	6 462 378,4	2,4

Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

Avec les fonds propres globaux, le total bilan et le résultat net du secteur bancaire s'établissant respectivement à 760 980,0 MBIF, 6 462 378,4 MBIF et 154 832,5 MBIF à fin 2022, la rentabilité des fonds propres (ROE) est de 20,4 contre

28,0% en 2021, soit une chute de 7,6 points de pourcentage. La rentabilité des actifs a baissé de 1 point de pourcentage revenant de 3,4 à 2,4% à fin 2022.

II.2. Activité et performance des Institutions de Microfinance et des Etablissements non-bancaires

II.2.1 Activité des Institutions de Microfinance

Au terme de l'année 2022, l'activité des Institutions de Microfinance s'est caractérisée par une évolution positive en termes d'emplois nets et de ressources.

II.2.1.1 Evolution des emplois des Institutions de Microfinance

Les emplois nets du secteur de la microfinance se sont inscrits en hausse de 25,2%, pour s'établir à 948 605,1 contre 757 788,1 MBIF l'année précédente.

Tableau 20 : Evolution des emplois des IMF (en MBIF)

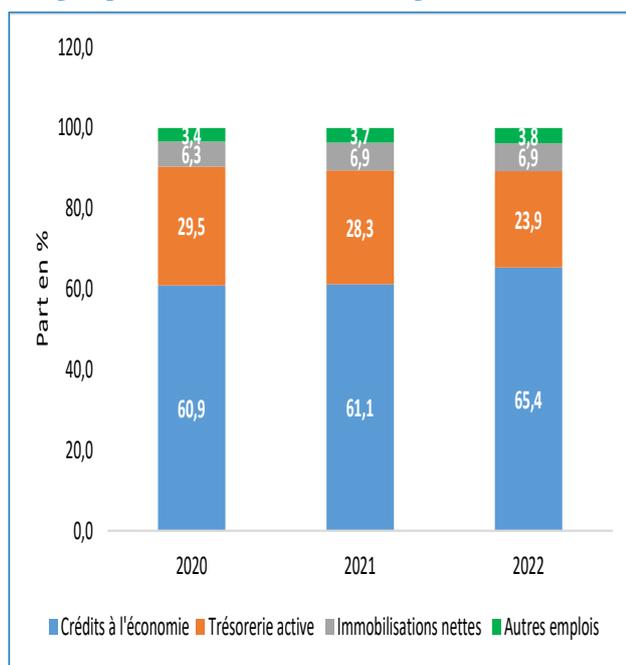
Rubrique	Année			Variation (en %)	
	2020	2021	2022	(2020/2021)	(2021/2022)
Trésorerie active	177 089,7	214 636,1	226 656,5	21,2	5,6
Crédits nets	365 737,7	463 357,7	620 312,8	26,7	33,9
Immobilisations nettes	37 573,8	52 122,7	65 561,8	38,7	25,8
Autres emplois (Opérations diverses)	20 198,2	27 671,6	36 073,9	37,0	30,4
Total des emplois nets	600 599,4	757 788,1	948 605,1	26,2	25,2

Source : BRB, Reporting des IMF

Cette évolution des emplois nets du secteur de la microfinance reflète une hausse des crédits à l'économie (+33,9%), de la trésorerie active

(+5,6%) et des immobilisations nettes (+ 25,8%). Les autres emplois (opérations diverses) ont augmenté de 30,4% pour s'établir à 36 073,9 MBIF.

Graphique 32 : Structure des emplois des IMF



Source : BRB, Reporting des IMF

La structure des emplois des IMF fait ressortir une part importante des crédits à l'économie de 65,4% du total actif contre 61,1% l'année antérieure, soit une hausse de 4,3 points. S'agissant de la trésorerie active, sa quote-part s'est dépréciée de 4,4 points de pourcentage, revenant de 28,3 à 23,9% à fin 2022 et la part des immobilisations nettes est demeurée stable pour se maintenir à 6,9%.

II.2.1.1.1. Evolution de l'encours crédits bruts

A fin 2022, l'encours crédits bruts à l'économie s'est apprécié de 34,3% pour s'établir à 637 924,4 MBIF, après une hausse de 31,8% à fin décembre 2021. Par contre, les crédits en souffrance ont augmenté de 41,5%, passant de 29 874,0 à 42 259,4 MBIF.

Tableau 21 : Evolution de l'encours des crédits (en MBIF)

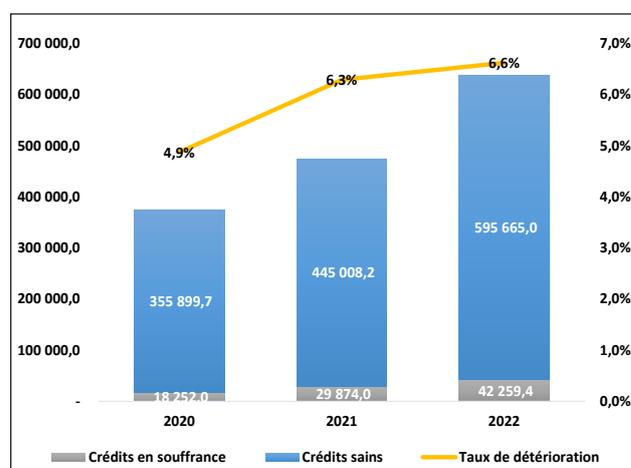
Rubrique	Années			Variation (en %)	
	2020	2021	2022	(2020/2021)	(2021/2022)
Encours crédit brut	374 151,7	474 882,2	638 663,7	26,9	34,4
Crédits sains	355 899,7	445 008,2	595 665,0	25,0	33,9
Crédits en souffrance	18 252,0	29 874,0	42 259,4	63,7	41,5
Provisions	8 413,9	11 917,7	18 350,9	41,6	54,0
Encours crédits nets	365 737,8	462 964,5	619 573,6	26,8	33,9
Taux de détérioration	4,9%	6,3%	6,6%	-	-

Source : BRB, Reporting des IMF

A fin décembre 2022, les provisions constituées pour les crédits en souffrance, d'un montant de 42 259,4 MBIF, s'élèvent à 18 350,9 MBIF, soit un taux de provisionnement de 43,4%.

Le taux de détérioration du portefeuille crédits a augmenté de 0,3 points de pourcentage, passant de 6,3 à 6,6%, comme le montre le graphique 33 ci-dessous.

Graphique 33 : Evolution du portefeuille crédit



Source : BRB, Reporting des IMF

II.2.1.1.2. Evolution et répartition des crédits par secteur d'activité

Les crédits octroyés par les IMF bénéficient essentiellement aux secteurs d'activité repris dans le tableau 22 ci-dessous.

Tableau 22 : Evolution et répartition des crédits par secteur d'activité (en MBIF)

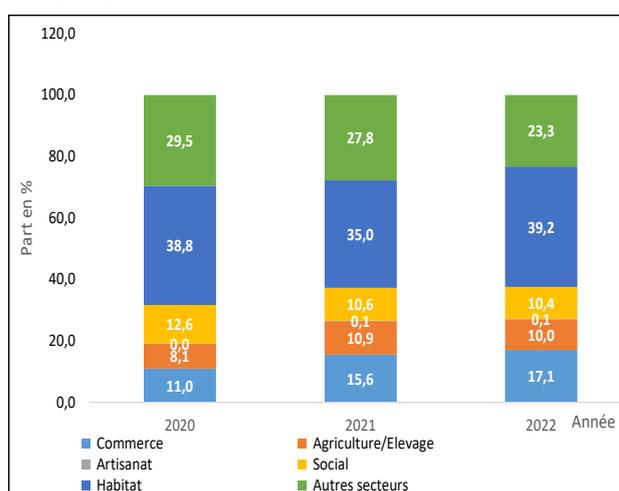
Crédits par secteur d'activité (en MBIF)	Années			Variation (en %)	
	2020	2021	2022	2020/2021	2021/2022
Commerce	58 479,9	81 544,8	94 722,4	39,4	16,2
Agriculture/Elevage	40 952,0	47 466,3	46 733,2	15,9	-1,5
Artisanat	443,0	599,9	642,3	35,4	7,1
Social	39 970,4	49 393,1	92 647,8	23,6	87,6
Habitat	131 460,1	186 865,8	288 690,1	42,1	54,5
Autres secteurs	104 242,7	111 080,1	114 173,6	6,6	2,8
Total	375 548,1	476 950,0	637 609,4	27,0	33,7

Source : BRB, Reporting des IMF

Par secteur d'activité, les crédits alloués à l'habitat, au commerce et au social se sont accrus respectivement de 54,5% ; 16,2% et 87,6% en 2022.

Les crédits destinés au secteur de l'agriculture/élevage ont, quant à eux, représenté 7,3 % du total des crédits octroyés et ont enregistré une diminution de 1,5%, revenant de 47 466,3 à 46 733,2 MBIF à fin 2022.

Graphique 34 : Répartition sectorielle des crédits



Source : BRB, Reporting des IMF

II.2.1.2. Evolution des ressources

A fin 2022, le total des ressources du secteur de la microfinance a augmenté de 25,2% pour s'établir à 948 605,1 contre 757 788,1 MBIF l'année précédente. Cette augmentation des ressources

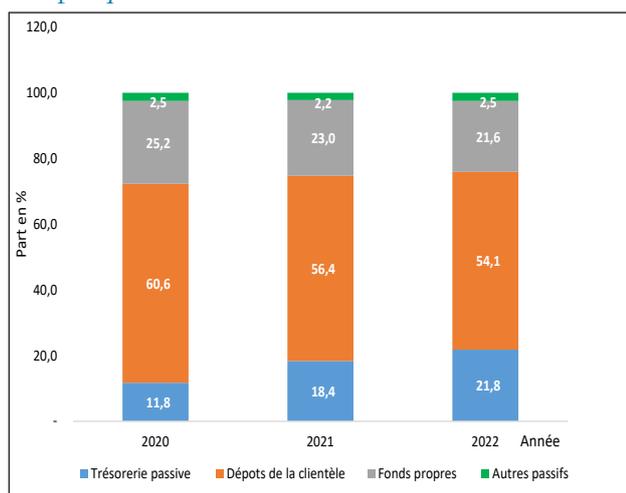
recouvre, à l'instar des exercices précédents, une progression des dépôts collectés auprès de la clientèle (+20,2%), de la trésorerie passive (+48,4%) et des fonds propres (+17,5%).

Tableau 23 : Evolution des ressources (en MBIF)

Structure des ressources	Années			Variation (en %)	
	2020	2021	2022	2020/2021	2021/2022
Trésorerie passive	70 627,1	139 441,0	206 913,1	97,4	48,4
Dépôts de la clientèle	363 843,7	427 074,4	513 267,4	17,4	20,2
Fonds propres	151 092,8	174 350,4	204 889,6	15,4	17,5
Autres passifs	15 035,8	16 922,3	23 535,0	12,5	39,1
Total ressources	600 599,4	757 788,1	948 605,1	26,2	25,2

Source : BRB, Reporting des IMF

Graphique 35 : Structure des ressources



Source : BRB, Reporting des IMF

Le graphique ci-dessus fait ressortir qu'à la fin de l'année 2022, les ressources des Institutions de Microfinance sont principalement constituées

des dépôts de la clientèle représentant, à eux seuls, 54,1% du total des ressources. Les fonds propres ont accaparé 21,6% du total des ressources pendant que la trésorerie passive, constituée en grande partie des emprunts auprès des banques en complément des dépôts collectés pour financer l'activité de crédits, en représente 21,8%.

II.2.1.2.1. Evolution des dépôts par catégorie d'Institutions de Microfinance

A fin 2022, les dépôts collectés auprès des clients, membres et bénéficiaires des Institutions de Microfinance de première et troisième catégories ont totalisé 513 267,4 MBIF, marquant ainsi une hausse de 20,2 contre 17,4% en 2021.

Tableau 24 : Evolution des dépôts par catégorie (en MBIF)

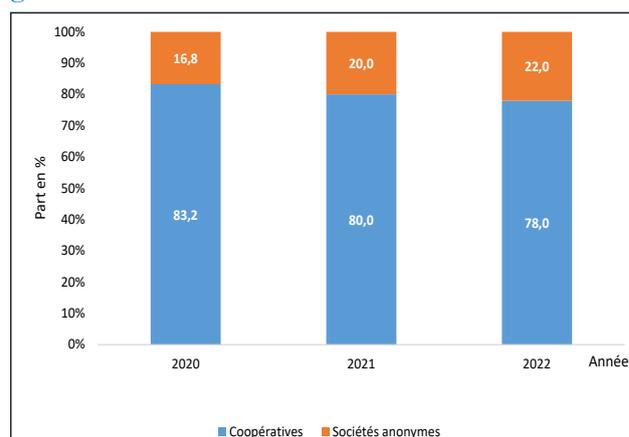
Structure des Dépôts	Année			Variation (en %)	
	2020	2021	2022	2020/2021	2021/2022
Coopératives	302 875,5	341 792,7	399 529,4	12,8	16,9
Sociétés anonymes	60 968,2	85 281,7	113 738,0	39,9	32,4
Total	363 843,7	427 074,4	513 267,4	17,4	20,2

Source : BRB, Reporting des IMF

L'analyse de la collecte des dépôts par catégorie d'IMF montre qu'à la fin de l'année 2022, les dépôts collectés par les IMF de première catégorie de forme juridique « Sociétés Anonymes », ont enregistré une hausse de 32,4% pour s'établir à 113 738,0 contre 85 281,7 MBIF l'année précédente.

Les dépôts collectés par les IMF de troisième catégorie, de forme juridique « Sociétés coopératives » ont enregistré une évolution de 16,9% à fin décembre 2022 pour se fixer à 399 529,4 contre 341 792,7 MBIF à fin 2021.

Graphique 36 : Répartition des dépôts par catégorie



Source : BRB, Reporting des IMF

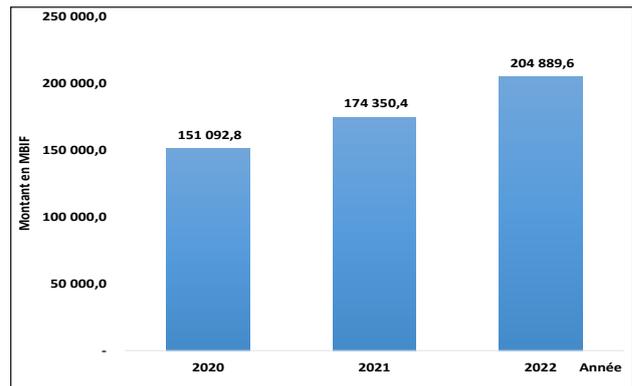
En 2022, la répartition des dépôts collectés par le secteur de la microfinance fait ressortir que les dépôts collectés par les IMF de la 3^{ème} catégorie (Coopératives d'épargne et de crédit) représentent

78% du total des dépôts, du moment que ceux collectés par les IMF de la première catégorie (Sociétés anonymes) n'en enregistrent que 22% pour la même période.

II.2.1.2.2. Evolution des fonds propres

En 2022, les fonds propres des Institutions de Microfinance se sont renforcés de 17,5% pour s'établir à 204 889,6 contre 174 350,4 MBIF en 2021.

Graphique 37 : Evolution des fonds propres (en MBIF)



Source : BRB, Reporting des IMF

II.2.2. Performance des Institutions de Microfinance

La performance des Institutions de Microfinance est appréciée sur base des Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG) et des Indicateurs de Rendement.

II.2.2.1 Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion

Le résultat net global réalisé par les IMF s'est accru de 38,4%, passant de 12 095,4 à 16 745,1 MBIF à fin 2022.

Tableau 25 : Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion (en MBIF)

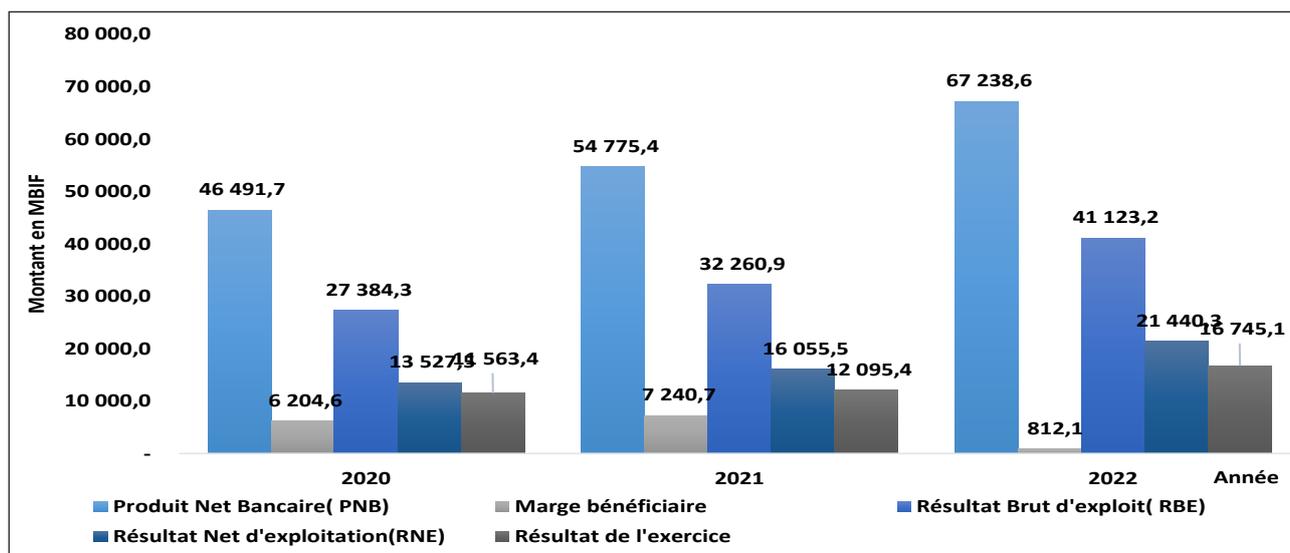
Solde intermédiaire de gestion	Année			Variation (en %)	
	2020	2021	2022	2020/2021	2021/2022
Produit Net Bancaire(PNB)	46 491,7	54 775,4	67 238,6	17,8	22,8
Marge bénéficiaire	6 204,6	7 240,7	812,1	16,7	-88,8
Résultat Brut d'exploit(RBE)	27 384,3	32 260,9	41 123,2	17,8	27,5
Résultat Net d'exploitation(RNE)	13 527,5	16 055,5	21 440,3	18,7	33,5
Résultat de l'exercice	11 563,4	12 095,4	16 745,1	4,6	38,4

Source : BRB, Reporting des IMF

A fin 2022, le Produit Net Bancaire, le Résultat Brut d'Exploitation, ainsi que le Résultat Net d'Exploitation ont respectivement augmenté de

22,8% ; 27,5% et 33,5%. Par contre, la marge bénéficiaire a baissé de 88,8% ; revenant de 7 240,7 à 812,1 MBIF.

Graphique 38 : Evolution des Soldes Intermédiaires de Gestion



Source : BRB, Reporting des IMF

II.2.2.2 Evolution des Indicateurs de Rendement

Le rendement des Institutions de Microfinance a été évalué sur base des indicateurs de rentabilité des fonds propres (ROE) et de celle des actifs (ROA).

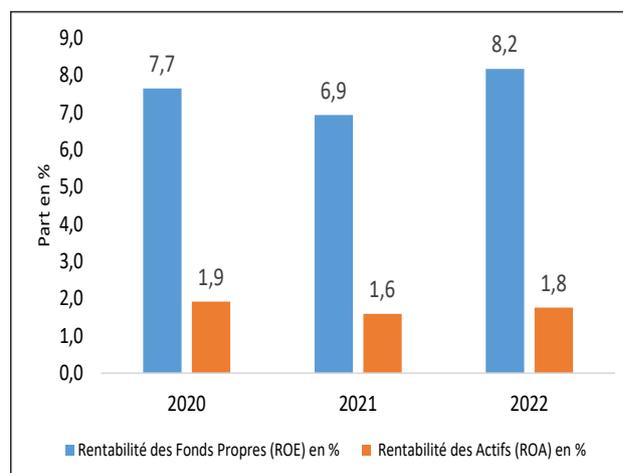
Tableau 26 : Evolution des Indicateurs de Rendement des IMF (en MBIF)

Rubrique	Résultat net en MBIF (1)	Fonds Propres en MBIF (2)	Rentabilité des Fonds Propres (ROE) : (1) / (2) en %	Total Bilan en MBIF (3)	Rentabilité des Actifs (ROA) : (1) / (3) en %
2020	11 563,4	151 092,8	7,7	600 599,4	1,9
2021	12 095,4	174 350,4	6,9	757 788,1	1,6
2022	16 745,1	204 889,6	8,2	948 605,1	1,8

Source : BRB, Reporting des IMF

En fin 2022, il ressort du tableau ci-dessus que le rendement des actifs (ROA) s'est établi à 1,8 contre 1,6% à fin 2021 ; soit une hausse de 0,2 point de pourcentage. De même, la rentabilité des fonds propres (ROE) a augmenté de 1,3 points de pourcentage pour s'établir à 8,2 contre 6,9% en 2021.

Graphique 39 : Evolution des indicateurs de rendement des IMF



Source : BRB, Reporting des IMF

II.2.2.2.1 Evolution des indicateurs de rendement des coopératives d'épargne et de crédit

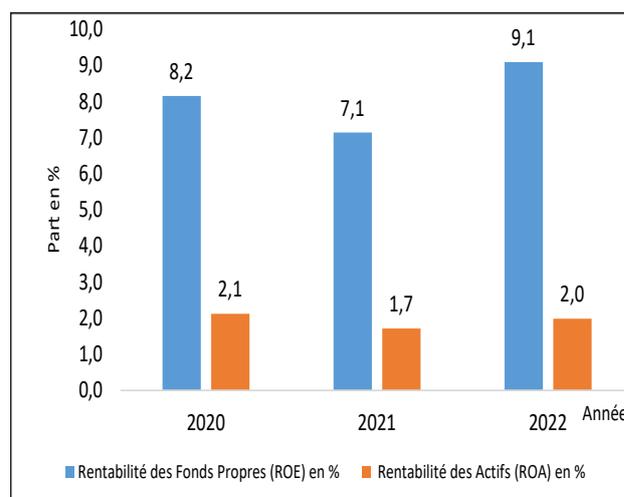
Tableau 27 : Evolution des indicateurs de rendement des coopératives d'épargne et de crédit (en MBIF)

Coopératives d'épargne et de crédit	Résultat net en MBIF (1)	Fonds Propres en MBIF (2)	Rentabilité des Fonds Propres (ROE) (1)/(2) en %	Total Bilan en MBIF (3)	Rentabilité des Actifs (ROA) (1)/(3) en %
2020	10 826,8	132791,3	8,2	511123,7	2,1
2021	10851,1	151980,9	7,1	632641,3	1,7
2022	15 558,1	171 722,8	9,1	785 271,8	2,0

Source : BRB, Reporting des IMF

A fin 2022, la rentabilité des fonds propres (ROE) des coopératives d'épargne et de crédit s'est améliorée de 2 points de pourcentage, passant de 7,1 à 9,1%; tandis que celle des actifs (ROA) s'est légèrement accrue de 0,3 point de pourcentage passant de 1,7 à 2%.

Graphique 40 : Evolution des indicateurs de rendement des Coopératives d'épargne et de crédit



Source : BRB, Reporting des IMF

II.2.2.2.2 Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes

A travers le tableau 28 ci-dessous, il est remarqué que la rentabilité des fonds propres et celle des actifs de cette catégorie d'institutions de microfinance se sont respectivement dépréciées de 2 points de

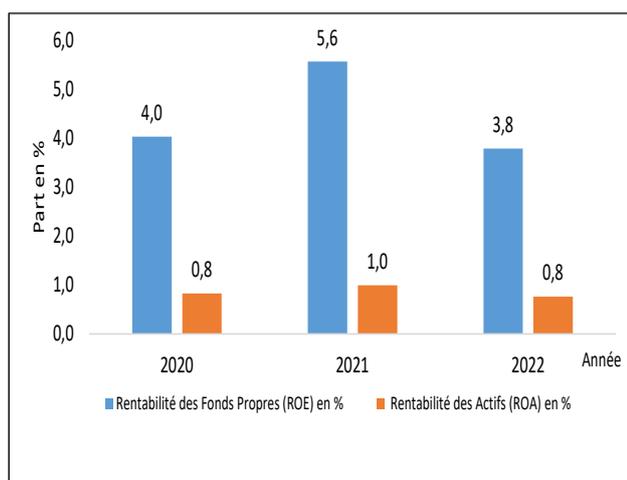
pourcentage et 0,3 points de pourcentage, revenant d'une part, de 5,6 à 3,6% et, d'autre part, de 1 à 0,8%.

Tableau 28 : Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes (en MBIF)

Sociétés anonymes	Résultat net en MBIF (1)	Fonds Propres en MBIF (2)	Rentabilité des Fonds Propres (ROE) (1)/(2) en %	Total Bilan en MBIF (3)	Rentabilité des Actifs (ROA) (1)/(3) en %
2020	736,7	18 301,5	4,0	89 475,7	0,8
2021	1 244,3	22 369,4	5,6	125 146,8	1,0
2022	1 187,0	33 166,8	3,6	163 333,3	0,8

Source : BRB, Reporting des IMF

Graphique 41 : Evolution des indicateurs de rendement des sociétés anonymes



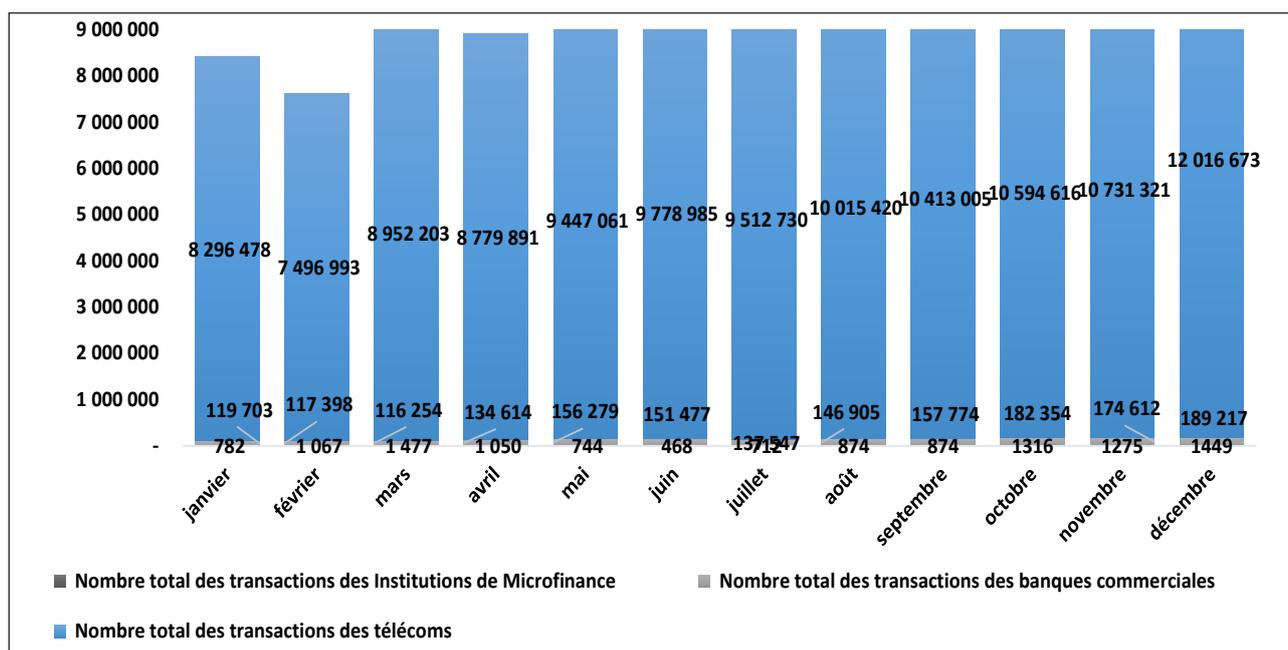
Source : BRB, Reporting des IMF

II.2.3 Evolution de l'activité des Etablissements de paiement

L'activité des Etablissements de paiement a continué d'enregistrer, pour l'année 2022, une évolution assez considérable comme pour les exercices antérieurs.

Ainsi, le nombre de transactions pour les services financiers numériques effectuées par les quatre (4) Etablissements de paiement de monnaie électronique, les cinq (5) banques, et les cinq (5) Institutions de Microfinance, s'est établi respectivement à 116 035 376, à 1 784 134 et à 15 333 transactions. Le graphique ci-dessous retrace l'évolution mensuelle du nombre de transactions pour l'exercice 2022.

Graphique 42 : Evolution du nombre de transactions à fin 2022



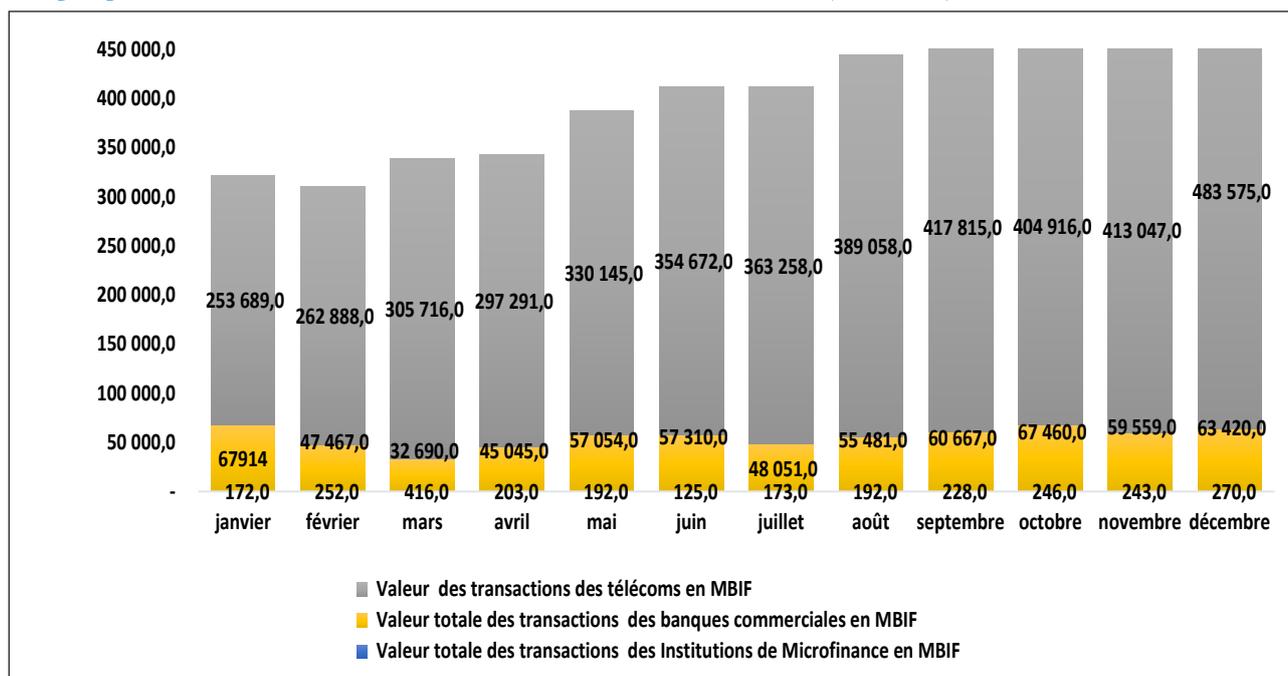
Source : BRB, Reporting des Etablissements de paiement

Au cours de cette période, la valeur de ces transactions en monnaie électronique effectuées par les Etablissements de paiement de monnaie électronique, les cinq banques et les cinq

Institutions de Microfinance s'élève respectivement à 4 276 070,0 MBIF, 662 118,0 MBIF et 3 782,9 MBIF.

Le graphique 43 ci-dessous montre l'évolution mensuelle du montant des transactions pour l'exercice 2022.

Graphique 43 : Evolution de la valeur des transactions à fin 2022 (en MBIF)



Source : BRB, Reporting des Etablissements de paiement

Comme il apparaît sur les graphiques 42 et 43 ci-dessus, l'offre des services financiers numériques reste dominée par les Etablissements de paiement

de monnaie électronique au cours de l'exercice 2022.

Chapitre **3**

**RISQUES BANCAIRES, NORMES
PRUDENTIELLES ET QUALITÉ DU
PORTEFEUILLE CREDIT**

CHAPITRE III : RISQUES, NORMES PRUDENTIELLES ET QUALITE DU PORTEFEUILLE CREDIT

III.1 Risques, normes prudentielles et qualité du portefeuille crédit des Etablissements de crédit

III.1.1 Principaux risques des Etablissements de crédit

De par son activité, les principaux risques encourus par un Etablissement de crédit portent surtout sur la solvabilité et sur la liquidité.

En 2022, les Etablissements de crédit ont renforcé leurs fonds propres. Tous les actifs pondérés des risques de crédit, de change et opérationnel ont augmenté respectivement de 46,7%, 22,4% et 16,9%. Toutefois, les ratios de solvabilité sont restés dans les limites réglementaires.

III.1.1.1 Risques nets pondérés des Etablissements de crédit

Conformément à la Circulaire n° 03/2018 relative aux ratios de solvabilité et de levier des Etablissements de crédit, les actifs pondérés des risques inhérents à l'activité du secteur bancaire sont répartis entre les risques de crédit, de change et opérationnel.

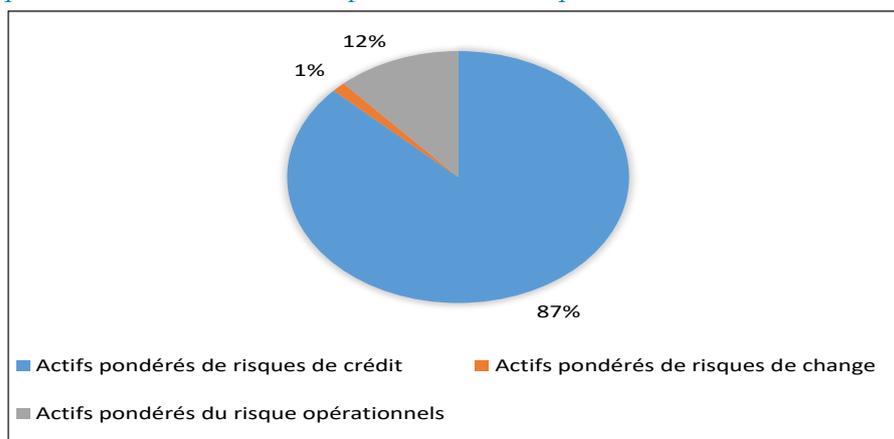
Tableau 29 : Structure et évolution des actifs pondérés des risques des Etablissements de crédit

Actifs pondérés aux risques en MBIF	2020	2021	2022	Variation en%	
				2020/2021	2021/2022
Actifs pondérés du risque de crédit	1 692 518,1	2 180 198,8	3 199 398,7	28,8	46,7
Actifs pondérés du risque de change ¹⁰	47 471,8	37 942,6	46 455,3	-20,1	22,4
Actifs pondérés du risque opérationnel	317 055,7	366 235,7	428 222,3	15,5	16,9
Total des actifs pondérés des risques	2 057 045,6	2 584 377,1	3 674 076,3	25,6	42,2

Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

A fin 2022, les actifs pondérés des risques des Etablissements de crédit se sont établis à 3 674 076,3 contre 2 584 377,1 MBIF l'année précédente, soit une hausse de 42,2%.

Graphique 44 : Structure des actifs pondérés des risques des Etablissements de crédit



Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

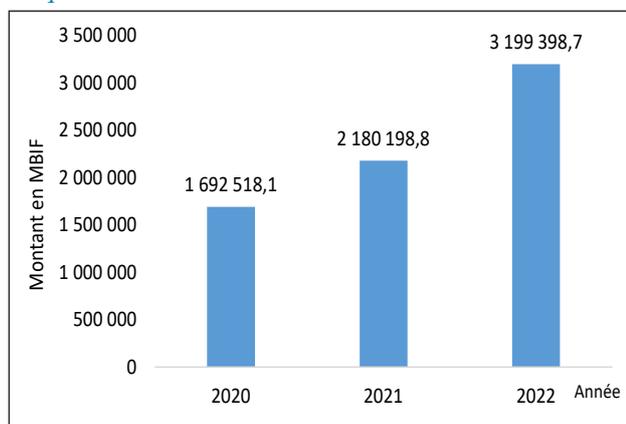
Le graphique ci-dessus montre que les actifs pondérés du risque de crédit, de change et opérationnel ont occupé respectivement 87% ; 1% et 12% du total des actifs pondérés à fin 2022.

¹⁰ Le risque de marché comprend le risque de change dans le présent rapport.

III.1.1.1.1. Risque de crédit

Les actifs pondérés du risque de crédit se sont élevés à 3 199 398,7 contre 2 180 198,8 MBIF à fin 2021, soit une augmentation de 46,7%.

Graphique 45 : Evolution des actifs pondérés du risque de crédit

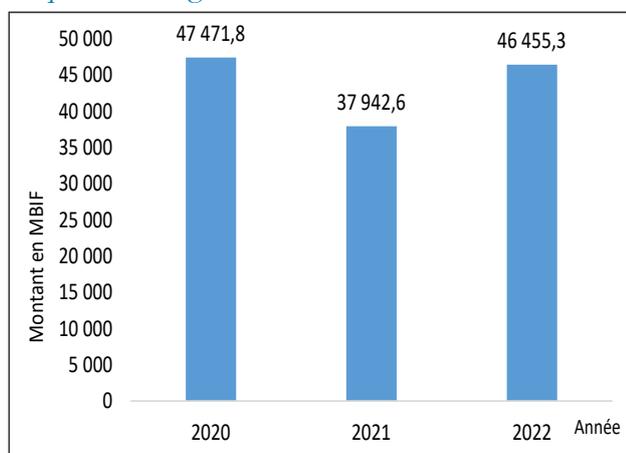


Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

III.1.1.1.2. Risque de change

Conformément à la Circulaire n° 03/2018 relative aux ratios de solvabilité et de levier des Etablissements de crédit, le risque de marché est capté uniquement à travers le risque de change. Les actifs pondérés du risque de change sont de 46 455,3 contre 37 942,6 MBIF à fin 2021, soit une hausse de 22,4%.

Graphique 46 : Evolution des actifs pondérés du risque de change

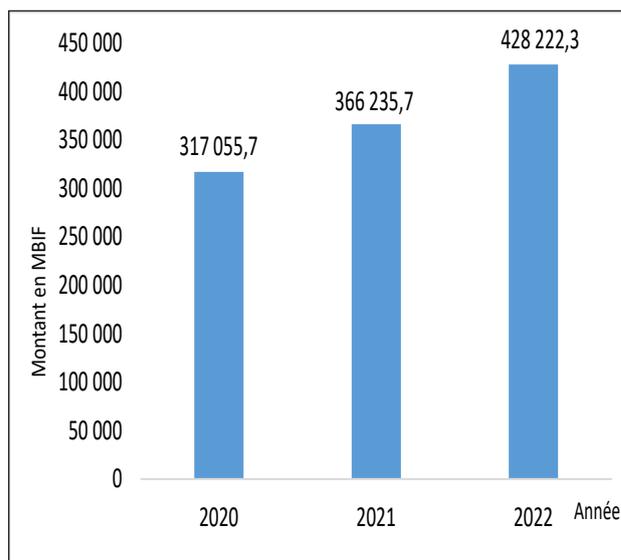


Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

III.1.1.1.3. Risque opérationnel

Le secteur bancaire burundais utilise l'approche « Indicateur de Base » pour l'évaluation du risque opérationnel. Les actifs pondérés au titre dudit risque ont connu un accroissement de 16,9%, passant de 366 235,7 à 428 222,3 MBIF à fin 2022.

Graphique 47 : Evolution des actifs pondérés du risque opérationnel



Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

III.1.2. Normes prudentielles des Etablissements de crédit

Pour évaluer le niveau de gestion et de maîtrise des risques par les Etablissements de crédit, plusieurs ratios prudentiels sont établis notamment les ratios des fonds propres, de solvabilité et de levier, ainsi que de liquidité.

III.1.2.1. Fonds propres prudentiels des Etablissements de crédit

Conformément à la Circulaire n° 02/2018 relative aux fonds propres des Etablissements de crédit, on distingue les fonds propres de base et les fonds propres globaux.

Les fonds propres de base d'un Etablissement de crédit sont constitués par la somme des fonds

propres de base du noyau dur et des fonds propres de base additionnels.

Tableau 30 : Evolution des fonds propres des Etablissements de crédit (en MBIF)

Rubrique	2020	2021	2022	Variation en%	
				2020/2021	2021/2022
Fonds propres de base	436 029,7	555 740 ,5	694 603	27,5	24,9
Fonds propres de noyau dur	368 488,7	496 451,2	563 670	34,7	13,5
Fonds propres de base additionnels	64 606,3	60 283,5	130 933	-6,7	117,1
Fonds propres globaux	460 427,1	594 492,9	760 997,7	29,1	28,0

Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

Les fonds propres de base des Etablissements de crédit ont augmenté de 24,9%, passant de 555 740 ,5 à 694 603 MBIF à fin 2022. Les fonds propres globaux se sont accrus de 28,0%, passant de 594 492,9 à 760 997,7 MBIF à fin 2022.

Contrairement à l'année précédente, les fonds propres de base additionnels sont de 130 933 contre 60 283,5 MBIF, soit une augmentation de 117,1%. Les réserves d'investissements constituées conformément à l'article 17 de la loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires ont énormément contribué à cette augmentation.

L'augmentation des fonds propres globaux dénote une amélioration de la capacité du secteur bancaire à contenir les risques auxquels il est exposé.

III.1.2.2. Ratios de solvabilité des Etablissements de crédit

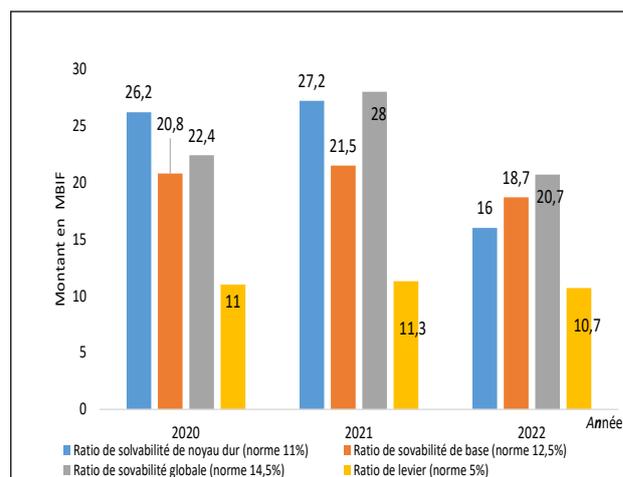
Selon les articles 3 et 5 de la Circulaire n° 03/2018 relative aux ratios de solvabilité et de levier des Etablissements de crédit, ces derniers sont tenus de disposer, en permanence, d'un niveau de fonds propres requis pour couvrir les risques qu'ils encourent du fait de leurs opérations. Pour ce, ils sont tenus de respecter en permanence :

- Un ratio de solvabilité de base de noyau dur de 11% ;
- Un ratio de solvabilité de base de 12,5% ;
- Un ratio de solvabilité globale de 14,5%.

- Un ratio de levier minimum de 5%.

De façon globale, ces ratios se sont établis à fin 2022 respectivement à 16,0% ; 18,7% ; 20,4% et 10,7%.

Graphique 48 : Evolution des ratios de solvabilité et de levier en %



Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

Tableau 31 : Evolution des ratios de solvabilité et de levier

Rubrique	2020	2021	2022
Ratio de Solvabilité de base du noyau dur	26,2	27,2	16,0
Ratio de solvabilité de base	20,8	21,5	18,7
Ratio de solvabilité globale	22,4	28	20,7
Ratio de levier	11	11,3	10,7

Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

Les ratios de solvabilité de base du noyau dur, de solvabilité de base, de solvabilité globale et de levier ont tous augmenté en 2022 par rapport à 2021, ce qui traduit la solvabilité continue du secteur bancaire puis que leurs ratios sont demeurés dans les limites réglementaires.

III.1.2.3. Evolution de la liquidité des banques

Conformément à la Circulaire n° 04/2018 relative au ratio de liquidité à court terme des banques, ces dernières sont tenues de respecter en permanence un ratio de liquidité à court terme (RLC) au moins égal à 100% entre, d'une part, l'encours des Actifs Liquides de Haute Qualité (ALHQ) qu'elles

détiennent et, d'autre part, le total des sorties nettes de trésorerie, sur les 30 jours calendaires suivants, dans l'hypothèse d'un scénario de forte tension de liquidité, tant pour la monnaie locale que pour les devises.

III.1.2.3.1. Ratios de liquidité des banques

Au terme de 2022, pour la monnaie locale, l'encours des Actifs Liquides de Haute Qualité (ALHQ), s'élève à 2 004 444 contre 1 567 954 MBIF à fin 2021, soit une hausse de 25,4%. Quant à l'encours des Actifs Liquides de Haute Qualité (ALHQ) en devises, il se chiffre à 144 145 contre 114 658 MBIF à fin 2021, avec une variation en hausse de 25,7%.

Tableau 32 : Ratios RLC des banques

Libellés	2020		2021		2022		Variation en% (2021/2022)	
	BIF	Devises	BIF	Devises	BIF	Devises	BIF	Devises
Encours ALHQ	1 567 192	105 016	1 597 954	114 658	2 004 444	144 145	25,4	25,7
Sorties nettes de trésorerie	733 916	60 921	828 832	84 631	1 264 170	85 109	52,5	0,6
Liquidité (en %)	213,5	172,4	192,8	135,5	158,6	169,4	-	-

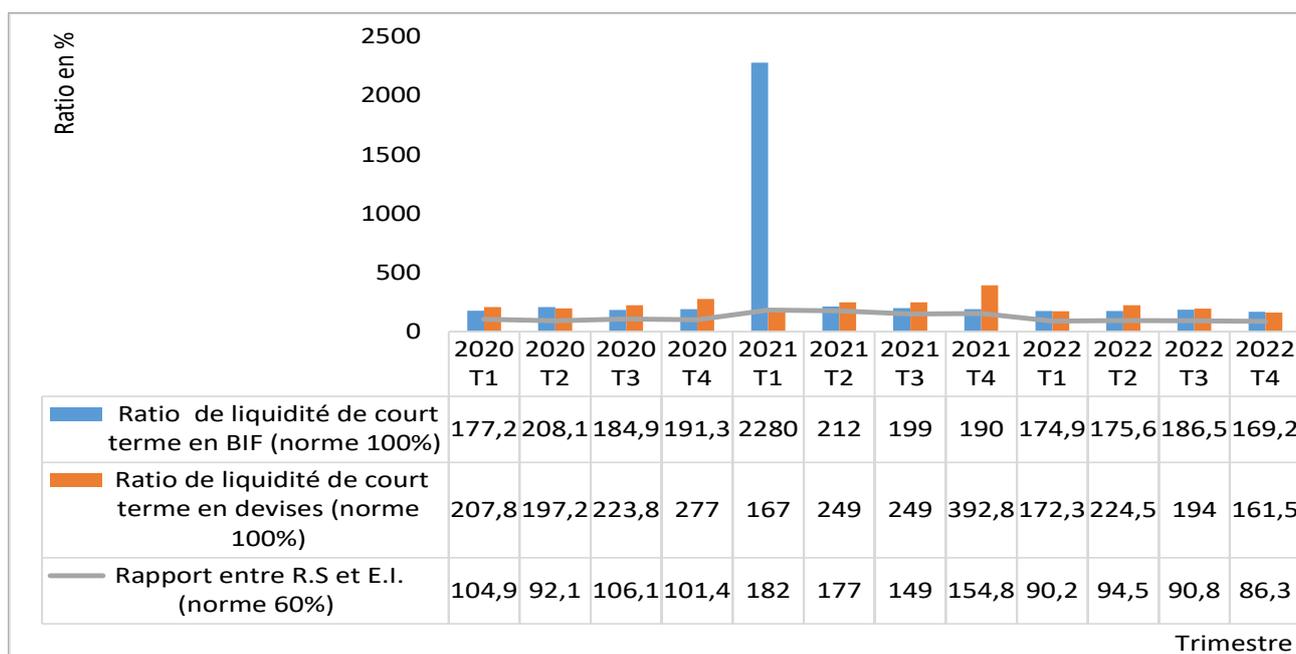
Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

A fin décembre 2022, les banques sont à même de s'acquitter de leurs engagements journaliers en BIF et aussi de faire face à une période de tension sur la liquidité dont la source serait propre à l'établissement ou généralisée à tout le marché. Le ratio de liquidité à court terme en BIF des banques

a atteint 158,6% pour une norme minimale de 100%.

Pour les transactions en devises, les banques sont surliquides du fait que le ratio de liquidité à court terme s'est établi à 169,4%, à fin 2022, pour une norme minimale de 100%.

Graphique 49 : Evolution trimestrielle du ratio de liquidité à court terme (RLC) et du rapport entre les ressources stables (RS) et les emplois immobilisés (EI) des banques



Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

III.1.2.3.2. Ratio de liquidité à court terme (RLC)

L'évolution du ratio de liquidité observait au cours du premier trimestres 2021, est expliqué par la situation de deux (2) banques nouvellement agréées (une naissante et un établissement financier transformé en une banque commerciale). Il convient de noter que ces dernières ne détiennent pas encore des engagements.

III.1.2.3.3. Transformation des ressources en emplois

Le niveau de transformation des ressources en emplois renseigne sur le niveau de financement des crédits par les dépôts de la clientèle de l'établissement de crédit afin de garantir la rentabilité et la pérennité de son activité.

Tableau 33 : Evolution des dépôts, des crédits et du coefficient de transformation (en MBIF)

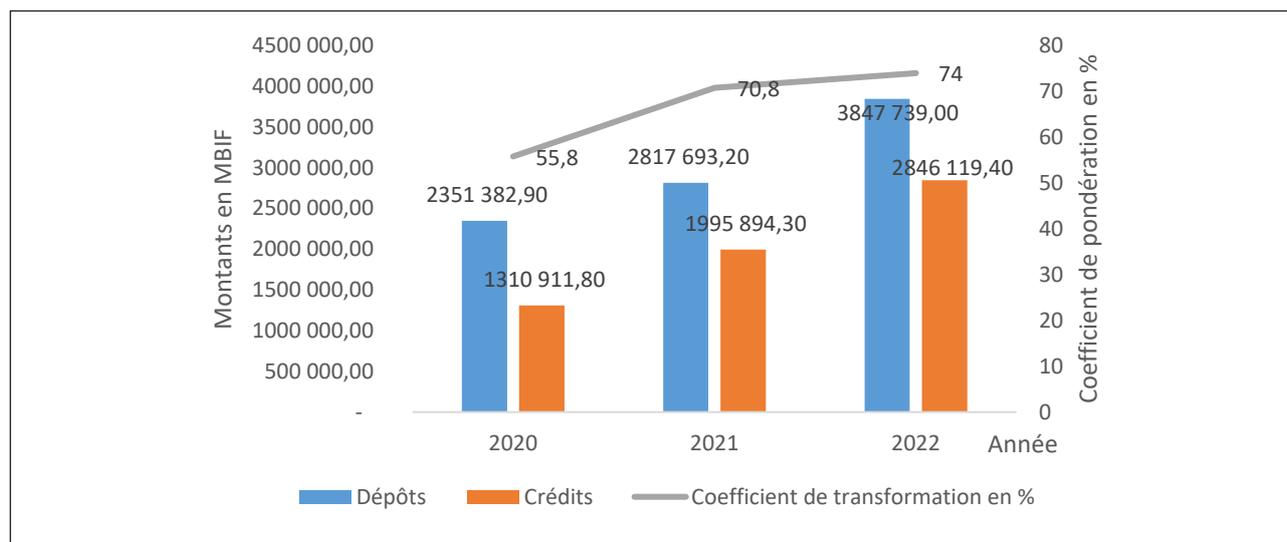
Rubriques	2020	2021	2022	Variation en%	
				2020/2021	2021/2022
Dépôts (en MBIF) (1)	2 351 382,9	2 817 693,2	3 847 739,0	19,8	36,6
Crédits (en MBIF) (2)	1 310 911,8	1 987 312,5	2 846 119,4	51,6	43,2
Coefficient de transformation en% (2)/(1)	55,8	70,8	74,0	-	-

Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

Il ressort du tableau ci-dessus que le coefficient de transformation des dépôts en crédits a augmenté de 3,2%, soit 74,0 contre 70,8% en 2021.

En d'autres termes, pour 100 BIF de dépôts collectés, 74 BIF sont transformés en crédit.

Graphique 50 : Evolution des dépôts, crédits et coefficient de transformation



Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

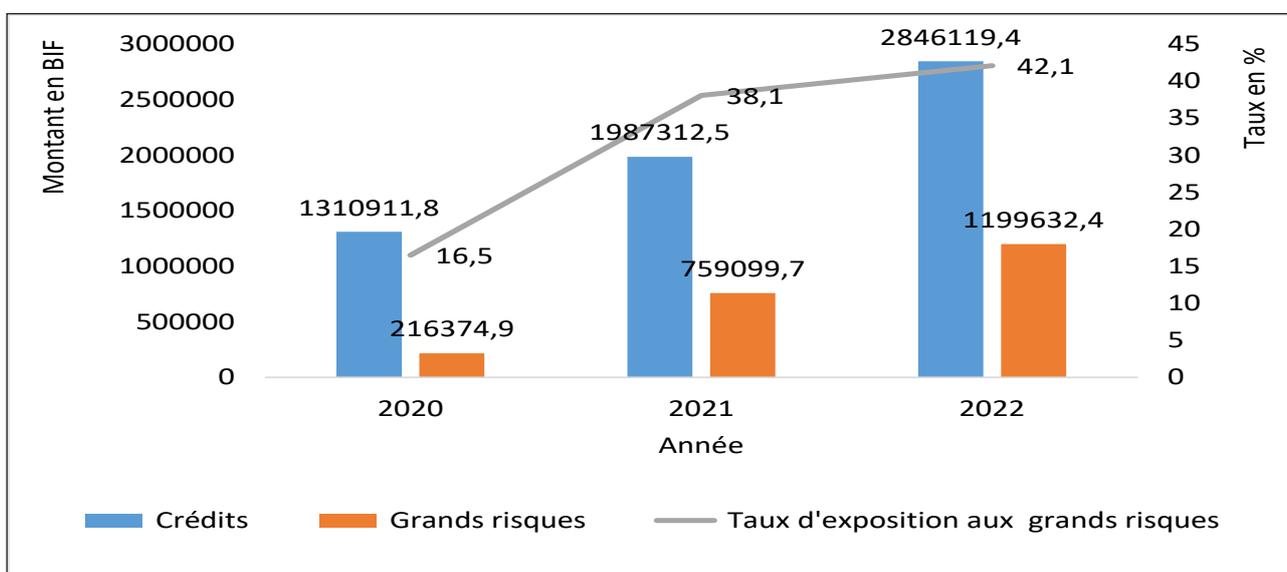
III.1.3. Qualité du portefeuille crédit du secteur bancaire

III.1.3.1. Expositions aux grands risques de crédit des Etablissements de crédit

Conformément à l'article 2 de la Circulaire n°06/2018 relative à la division des risques de crédit des Etablissements de crédit, les grands risques sont définis comme étant des risques de crédit dont le montant est supérieur ou égal à 10% des

fonds propres de base de l'établissement de crédit. Le taux d'exposition aux grands risques de crédit renseigne sur le niveau du risque de concentration des crédits auxquels un Etablissement de crédit est exposé.

Graphique 51 : Evolution des expositions aux grands risques de crédit



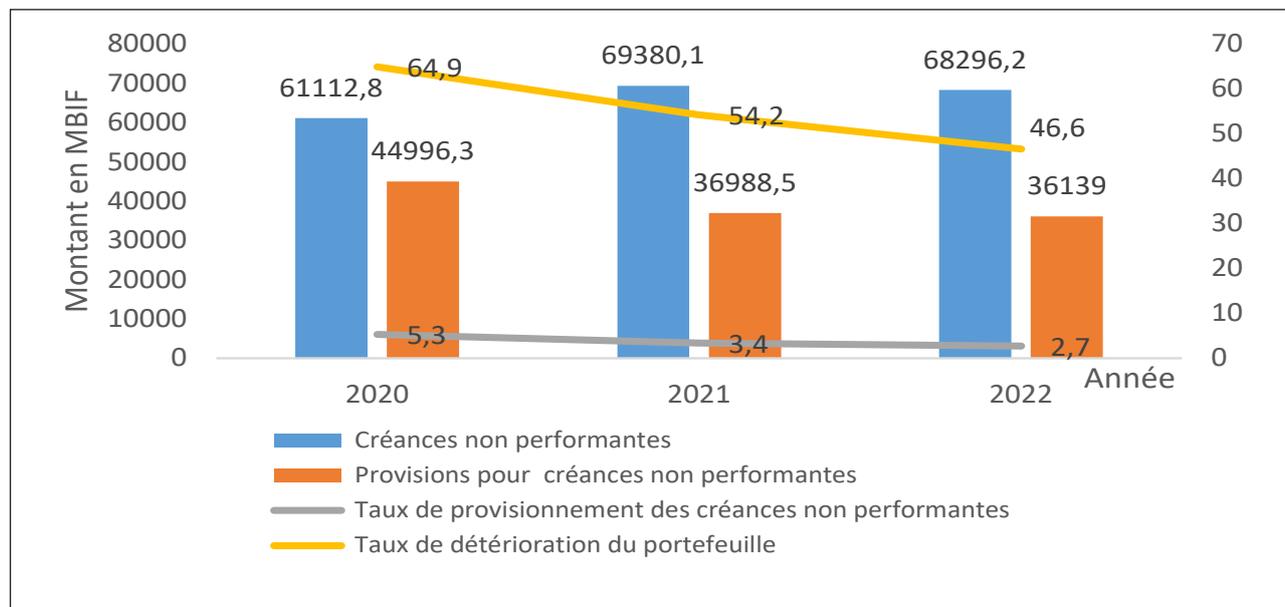
Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit.

Le secteur bancaire a été marqué, à fin 2022, par une forte concentration du risque de crédit par rapport à l'année 2021. L'exposition au risque de crédit est de 42,1 contre 38,1% l'année précédente, soit une progression de 4 points.

III.1.3.2. Créances non performantes et provisionnement

La qualité du portefeuille crédit s'est améliorée du fait que le taux de détérioration du portefeuille a baissé de 0,7 point de pourcentage, pour se fixer à 2,7 contre 3,4% à fin 2021. Le taux de provisionnement des créances non performantes¹¹ a diminué de 7,6 points de pourcentage pour se fixer à 46,6 contre 54,2% à fin 2021. Cette situation résulte en partie de la part des créances compromises qui est inférieure à celles des créances pré-douteuses et douteuses.

Graphique 52 : Evolution des taux de détérioration et de provisionnement des créances non performantes



Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit

¹¹ Au sens de la Circulaire n°12/2018, les créances non performantes concernent les créances ayant des impayés de trois mois et plus.

III.1.3.3. Créances radiées

Suite à la mise en application de la mesure de radiation des créances compromises intégralement provisionnées, ordonnée par l'article 19 de la Circulaire n° 12 relative à la classification des risques et à la constitution des provisions, le taux de radiation enregistré à fin 2022 est de 0,1%.

III.1.3.4. Respect des normes prudentielles par les Etablissements de crédit

Conformément à la Loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires et à la réglementation en vigueur, les Etablissements de crédit sont tenus de respecter un certain nombre de normes prudentielles relatives à la gestion et à la couverture des risques qu'ils encourent, afin de préserver l'équilibre de leur structure financière.

Le tableau 34 ci-dessous indique, de façon générale, les proportions dans lesquelles les Etablissements de crédit ont respecté les normes prudentielles à fin 2022.

Tableau 34 : Respect des normes prudentielles

Ratio	Formule	Norme	% des Etablissements de crédit ayant respecté la norme
			2022
Capital minimum obligatoire :			
-Banque commerciale	-	10 000 MBIF	100
-Etablissement financier		6 000 MBIF	100
Actif net moins passif exigible	Actif net - passif exigible	Dotation en capital	100
Fonds propres de base	-	10 000 MBIF	100
Fonds propres	-	10 000 MBIF	100
Ratio de solvabilité de base du noyau dur	Fonds propres de base de noyau dur/Total des actifs pondérés	11%	80
Ratio de solvabilité de base	Fonds propres de base nets/Total des actifs pondérés	12,5%	86,7
Ratio de solvabilité globale	Fonds propres globaux nets/Total des actifs pondérés	14,5%	86,7
Ratio de levier	Fonds propres de base nets/Total actif et hors bilan	5%	100
Rapport entre les ressources stables et les emplois immobilisés	Total ressources stables/Emplois Immobilisés	60%	100
Ratio de liquidité à court terme en BIF ¹²	Encours d'actifs liquides de haute qualité en BIF/Total des sorties nettes de trésorerie en BIF sur 30 jours calendaires suivants	100%	100
Ratio de liquidité à court terme en devises	Encours d'actifs liquides de haute qualité en devises/Total des sorties nettes de trésorerie en devises sur 30 jours calendaires suivants	100%	92,8

Source : BRB, Reporting des Etablissements de crédit.

Il ressort du tableau ci-dessous qu'à la fin de l'année 2022, les normes prudentielles étaient généralement respectées. Ce ne sont pas tous les Etablissements de crédits qui respectent les normes des ratios de solvabilité et de liquidité à court terme en devises.

En effet, les ratios de solvabilité de base de noyau dur, de solvabilité de base et de solvabilité globale sont respectés, respectivement, par 80% ; 86,7% et par 86,7% des Etablissements de crédit. Le ratio de liquidité à court terme en devises est respecté à 92,8%.

III.2. Risques, normes prudentielles et qualité du portefeuille crédit des Institutions de Microfinance

Sur base des informations souvent recueillies auprès des Institutions de Microfinance, les principaux risques inhérents à leurs activités sont notamment liés à l'exécution des opérations, à la gouvernance, à la solvabilité et à la liquidité.

En vue d'atténuer ces risques et de veiller à la stabilité du secteur et à la protection des petits déposants, la Banque de la République du Burundi a implémenté des normes prudentielles, contenues dans la Circulaire n° 7/M/18 relative aux règles

¹² Le ratio de liquidité à court terme concerne seulement les banques.

prudentielles applicables aux Institutions de Microfinance, en application du Règlement n° 001/2018 relatif aux activités de microfinance.

III.2.1. Principaux risques des Institutions de Microfinance

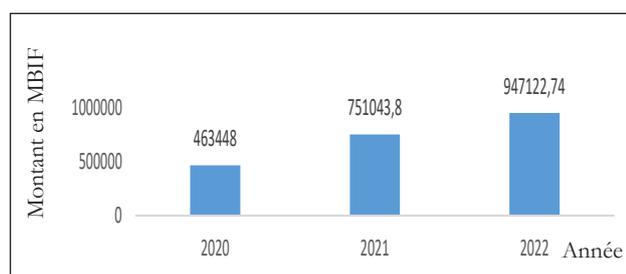
Les principaux risques auxquels font souvent face les IMF, dans l'exercice de leurs activités quotidiennes, sont notamment liés à la solvabilité et à la liquidité.

De plus, le secteur de la microfinance du Burundi accuse aussi des insuffisances persistantes du point de vue organisationnel et de gestion globale, notamment, le risque opérationnel et le risque de gouvernance.

III.2.1.1. Risque de crédit

Après une hausse de 62,1% en 2021, les actifs pondérés du risque de crédit ont cumulé 947 122,7 MBIF, marquant ainsi augmentation de 26,1% en 2022, comme le montre le graphique 53 ci-dessous :

Graphique 53 : Evolution des actifs pondérés du risque de crédit (MBIF)



Source : BRB, Reporting des IMF

III.2.1.2. Risque opérationnel

S'agissant du risque opérationnel, il est souvent constaté que la quasi-totalité des IMF sont exposées à ce risque, à telle enseigne que la plupart des IMF ne disposent pas d'un Système d'Informations et

de Gestion performant et que d'autres procèdent toujours au traitement manuel de leurs données.

En outre, dans leurs activités quotidiennes, les IMF éprouvent des difficultés énormes dans la gestion des risques, la maîtrise des charges et la production de l'information financière, conformément aux délais et canevas fixés par la Banque Centrale.

Comme pour les années antérieures, les principaux constats relevés au niveau du contrôle interne, en 2022, lors des contrôles sur place et sur pièces des IMF demeurent notamment :

- Les problèmes d'interconnexion des Systèmes d'Information et de Gestion entre le siège des IMF et leur réseau ;
- Le manque d'outils de contrôle interne (manuels de procédures, charte d'audit, plan de continuité d'activités ; etc.) ;
- Le faible taux de mise en application des recommandations antérieures ;
- La présence d'un taux de détérioration du portefeuille crédit élevé ;
- Le non-respect de certains ratios prudentiels ;
- L'absence d'outils et/ou d'équipements adéquats pour mesurer les risques majeurs, des programmes annuels des missions d'audit et d'une Charte d'audit ;
- L'absence d'espaces suffisamment sécurisés pour le chargement et déchargement de fonds dans leurs agences et guichets.

III.2.1.3 Risque de gouvernance

La gouvernance des Institutions de Microfinance est considérée comme un déterminant majeur dans leur réussite ou leur échec. Une bonne gouvernance permet de limiter le risque de défaillances des IMF. Elle permet également d'améliorer le cadre de gestion interne et de se prémunir, autant que faire se peut, les cas de fraude interne relevés dans plusieurs IMF.

En 2022, pour éviter que la gouvernance de certaines IMF ne se détériore, des réunions d'échanges ont souvent été organisées, comme il en est de la bonne pratique, par la Banque Centrale et des mesures correctives ont été fournies.

Au cours de l'exercice 2022 et à l'instar des exercices précédents, les principaux constats ont été relevés, lors des contrôles sur pièces et sur place des IMF, au niveau de :

- Irrégularité dans la tenue des réunions des organes de gestion ;
- Immixtion des organes délibérant dans la gestion quotidienne des IMF ;
- Non appropriation des textes organiques et réglementaires par les membres des organes de gestion des institutions ;
- Non-respect des mandats des organes de gestion ;

- Faible niveau de communication entre les membres des Conseils d'Administration ;
- Immixtion du Président du Conseil d'Administration dans la gestion quotidienne des Institutions ;
- Non implication du Conseil d'Administration dans le suivi de la qualité du portefeuille crédit ;
- Faible taux de mise en application des recommandations antérieurement formulées à l'endroit des IMF.

III.2.2. Normes prudentielles des Institutions de Microfinance

Dans le secteur de la microfinance, les ratios de solvabilité globale, de liquidité et de limitation des risques auxquels est exposée une institution sont établis pour en évaluer la résilience et la solidité financière. Le tableau ci-dessous retrace l'évolution desdits ratios.

Tableau 35 : Evolution des ratios prudentiels

Rubrique	2020	2021	2022
Fonds propres globaux	140 356,8	174 350,4	204 889,6
Total Actifs pondérés	463 448,0	751 043,8	947 122,7
Valeurs Mobilisables et disponibles à CT	181 696,1	222 882,7	237 793,9
Passif exigible	430 543,8	560 040,9	714 309,1
Risques portés par une institution	378 764,0	483 660,9	649 986,7
Ressources	434 440,7	566 472,5	720 136,5
Ratio de solvabilité globale	30,3%	23,2%	21,6%
Ratio de liquidité	42,2%	39,8%	33,3%
Ratio de limitation des risques auxquels est exposée une institution	87,2%	85,4%	90,3%

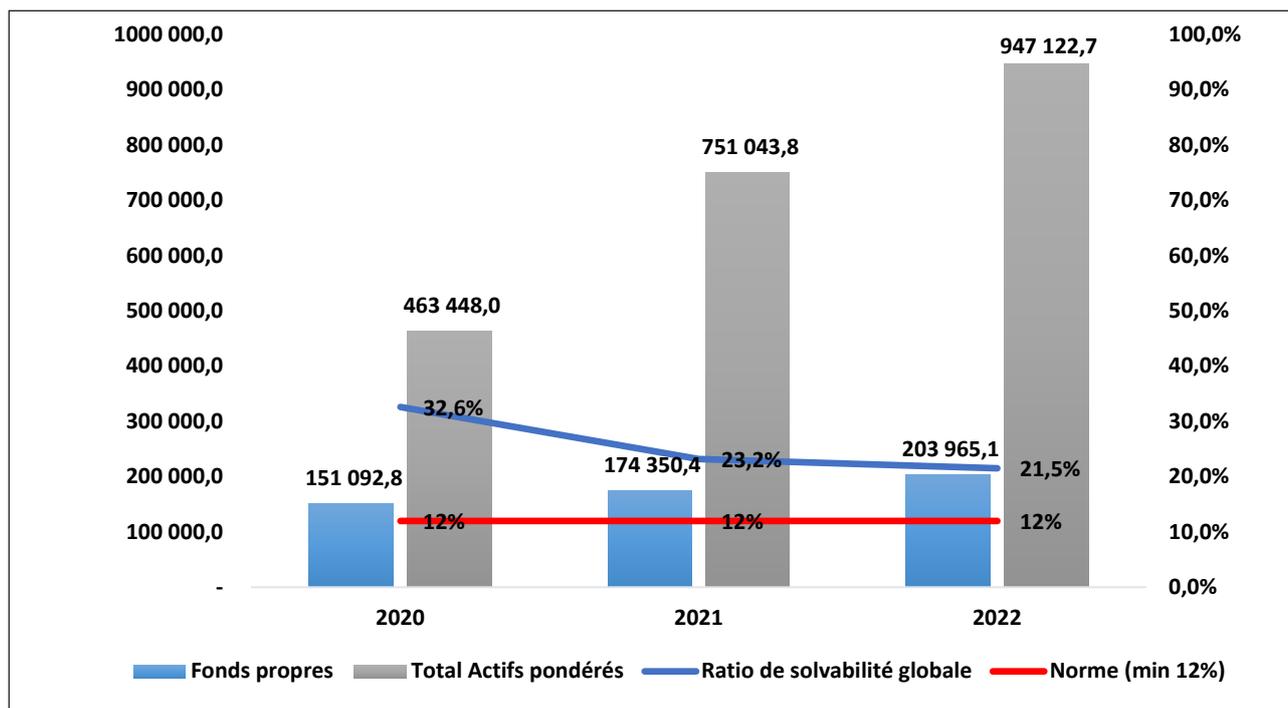
Source: BRB, Reporting des IMF

III.2.2.1. Ratio de solvabilité des Institutions de Microfinance

Le ratio de solvabilité globale, qui rapporte le volume des fonds propres prudentiels (les fonds propres de base et les fonds propres complémentaires) aux éléments d'actif et des engagements donnés en hors bilan, pondérés au risque de crédit, permet de déterminer la capacité des IMF à faire face aux risques éventuels liés à leurs activités.

A cet égard, au terme de l'exercice 2022, comme illustré par le graphique ci-dessous, les fonds propres globaux du secteur de la microfinance ont cumulé un total de 204 889,6 MBIF et le total des actifs pondérés s'est élevé à 947 122,7 MBIF, soit un ratio de solvabilité globale de 21,6% contre 23,2% pour l'exercice précédent, la norme minimale réglementaire étant fixée à 12%.

Graphique 54 : Evolution du ratio de solvabilité globale des IMF



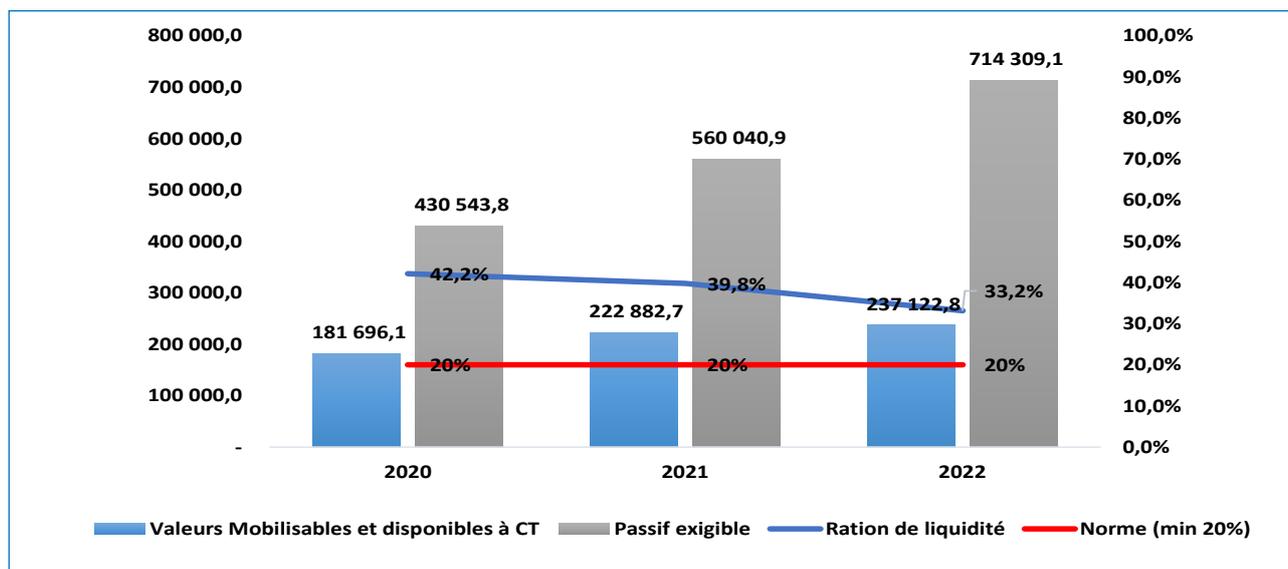
Source: BRB, Reporting des IMF

III.2.2.2. Ratio de liquidité à court terme des IMF

Au cours de l'exercice 2022, la capacité des IMF à faire face à leurs engagements à court terme s'est dépréciée de 6,5 points contre 2,4 points en 2021, le ratio de liquidité à court terme étant revenu de 39,8 à 33,3% à fin 2022, pour une norme d'au

moins 20%. Toutefois, les actifs liquides du secteur de la microfinance, essentiellement constitués de valeurs mobilisables et disponibles à court terme, ont continué à maintenir leur tendance haussière. En effet, ces derniers se sont inscrits en hausse de 6,7% pour se fixer à 237 793,9 contre 222 882,7 MBIF à fin 2021.

Graphique 55 : Evolution de la liquidité à court terme des IMF



Source: BRB, Reporting des IMF

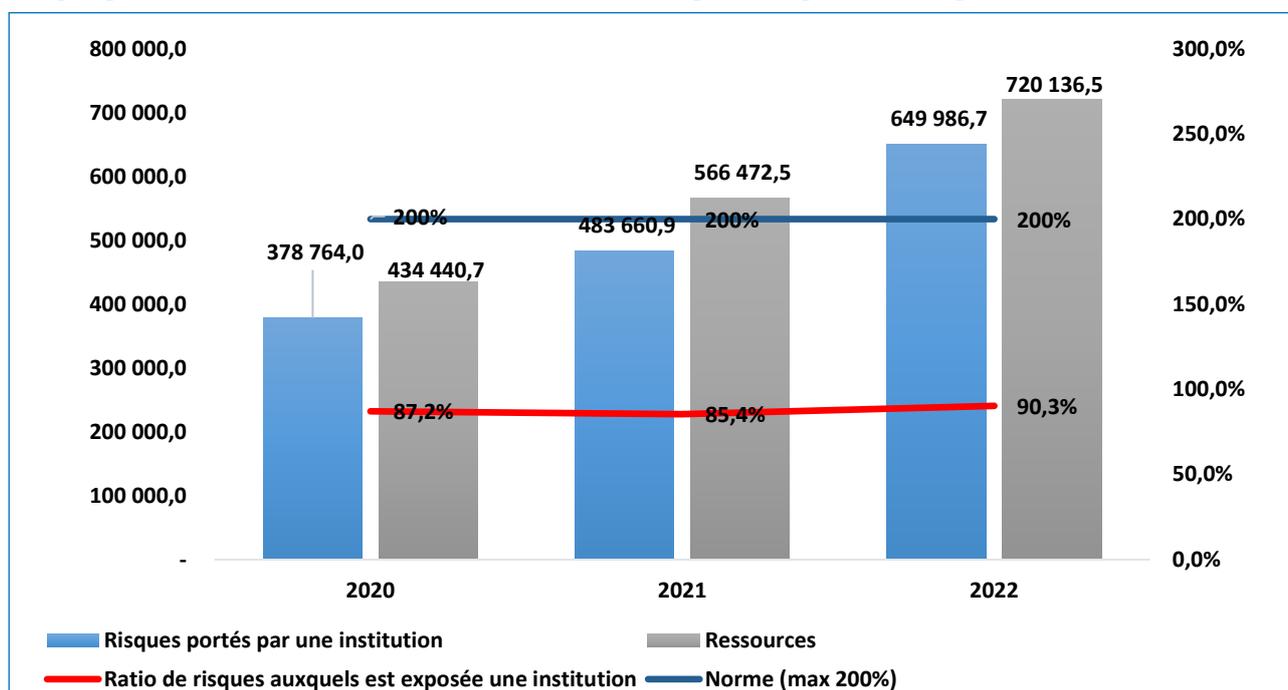
III.2.2.3. Ratio de limitation des risques auxquels est exposée une IMF

Conformément à l'article 7 de la Circulaire n° 07/M/18 relative aux règles prudentielles applicables aux institutions de microfinance édictée en vertu du Règlement n° 001/2018 relatif aux activités de microfinance, les risques auxquels est exposée une Institution de Microfinance, à l'exclusion des risques pris sur les ressources

affectées qui incombent au bailleur de fonds, ne peuvent excéder le double de ses ressources internes et externes.

La norme à respecter pour ce ratio est de 200% au maximum. Ainsi, le ratio moyen de limitation des risques auxquels sont exposées les IMF est de 90,3% à fin 2022, et reste dans les limites réglementaires, comme l'illustre le graphique 56 ci-dessous.

Graphique 56 : Evolution du ratio de limitation des risques auxquels sont exposées les IMF



Source: BRB, Reporting des IMF

III.2.2.4. Respect des normes prudentielles

Conformément au Règlement n° 001/2018 relatif aux activités de microfinance au Burundi, les normes prudentielles que les Institutions de Microfinance sont tenues de respecter individuellement sont au nombre de douze (12), entre autres, les ratios relatifs à (i) la liquidité immédiate ; (ii) la liquidité à court terme ; (iii) la solvabilité de base ; (iv) la solvabilité globale ; (v) la limitation des risques pris sur une seule signature ; (vi) la limitation des risques auxquels est exposée une institution ; (vii)

la limitation des prêts aux membres des organes de gestion et au personnel de l'institution ; (viii) la limitation des contreparties individuelles ; (ix) la constitution de la réserve générale ; (x) la limitation des prises de participation ; (xi) la couverture des emplois à moyen et long termes par des ressources stables ainsi qu'au (xii) mode de financement des immobilisations.

Le tableau ci-dessous retrace, de façon générale, les proportions dans lesquelles les IMF ont respecté les normes prudentielles.

Tableau 36 : Evolution du respect des normes prudentielles

Ratio	Formule	Norme	% des IMF ayant respecté la norme prudentielle		
			2020	2021	2022
Ratio de liquidité immédiate	(valeurs réalisables et disponibles / passif exigible) *100	≥ 20%	85	81	100
Ratio de liquidité à court terme 3 mois	(valeurs réalisables et disponibles / passif exigible) * 100	≥ 20%	85	81	100
Ratio de solvabilité de base	(fonds propres de base / élément de l'actif du bilan et des engagements donnés hors bilan pondérés au risque de crédit)*100	≥ 10%	83	81	79
Ratio de solvabilité globale	(fonds propres globaux / élément de l'actif du bilan et des engagements donnés hors bilan pondérés au risque de crédit)*100	≥ 12%	85	88	88
Ratio de limitation des risques auxquels est exposée une institution	(risques portés par une institution / ressources)*100	≤ 200%	83	86	94
Limitation des risques pris sur une seule signature	(prêts et engagements par signature donnés à un plus gros emprunteur / fonds propres de base)*100	≤ 5%	28	43	67
Ratio de limitation des prêts aux membres des organes de gestion et au personnel	(prêts et engagements par signature aux membres des organes de gestion et au personnel / fonds propres de base)*100	≤ 20%	63	74	88
Ratio de limitation des contreparties individuelles	(contreparties individuelles dans les opérations avec les mandataires sociaux; dirigeants et salariés / fonds propres de base)*100	≤ 2%	63	57	55
Ratio de couverture des emplois à moyen et long termes par des ressources stables	(ressources longues / emplois à moyen et long termes)*100	≥ 100%	53	64	64
Mode de financement des immobilisations	(immobilisations nettes déduction faite des immobilisations incorporelles nettes / fonds propres globaux)*100	≤ 80%	78	83	85

Source: BRB, Reporting des IMF

Il ressort du tableau ci-dessus que la plupart des IMF rentrent dans les normes réglementaires pour les ratios de liquidité à court terme et de solvabilité, à hauteur de 100 et 88% chacun, à fin 2022. Le ratio de limitation des risques pris sur une seule signature est quant à lui respecté à hauteur de 67%.

Il convient de préciser que les IMF qui s'adonnent à violer les ratios prudentiels, notamment les ratios de limitation des risques pris sur une seule

signature, de limitation des prêts aux membres des organes de gestion et au personnel ainsi que celui de contreparties individuelles dans les opérations avec les mandataires sociaux, dirigeants et salariés, sont, en revanche, sanctionnées conformément aux prescrits de la Circulaire n° 11/M/19 relative à la matrice des sanctions applicables aux institutions de microfinance, Structures Faïtières, et Organes Financiers édictée en vertu du Règlement n° 001/2018 relatif aux activités de microfinance.

III.2.3 Qualité du portefeuille crédit

Le tableau ci-dessous montre que les crédits en souffrance ont augmenté de 41,5%, passant de 29 874,0 à 42 259,4 MBIF à fin 2022, et les

provisions y relatives ont augmenté de 54,0% sur la même période, pour s'établir à 18 350,9 MBIF, comparativement à l'exercice précédent où elles se fixaient à 11 917,7 MBIF.

Tableau 37 : Evolution des crédits en souffrance (en MBIF) et du taux de détérioration du portefeuille crédit(%)

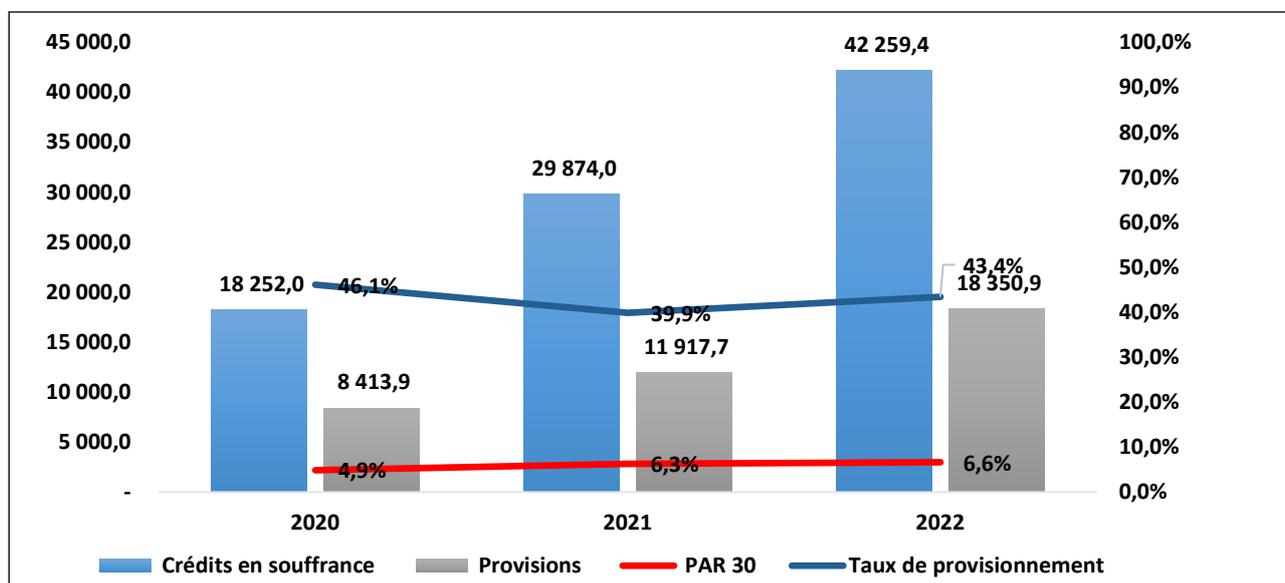
Portefeuille crédit	Années			Variation (en %)	
	2020	2021	2022	2020/2021	2021/2022
Encours crédits (1)	374 151,6	475 275,4	638 663,7	27,0	34,4
Crédits en souffrance (2)	18 252,0	29 874,0	42 259,4	63,7	41,5
Provisions(3)	8 413,9	11 917,7	18 350,9	41,6	54,0
PAR 30 (2)/(1)	4,9	6,3	6,6	-	-
Taux de provisionnement (3)/(2)	46,1	39,9	43,4	-	-

Source : BRB, Reporting des IMF

A fin 2022, le taux de détérioration du portefeuille crédits (PAR 30)s'est accru de 0,3 point de pourcentage, passant de 6,3 à 6,6%. Parallèlement,

le taux de provisionnement a augmenté de 3,5 points de pourcentage.

Graphique 57 : Evolution des crédits en souffrance et du taux de détérioration du portefeuille crédit



Source : BRB, Reporting des IMF

**SUPERVISION DES ETABLISSEMENTS
DE CREDIT, DES INSTITUTIONS DE
MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS
NON-BANCAIRES**

CHAPITRE IV : SUPERVISION DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT, DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET DES ETABLISSEMENTS NON-BANCAIRES

IV.1 Organisation de la supervision

Conformément à l'article 7 des Statuts de la BRB et à l'article 60 de la Loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires, la BRB est chargée de la supervision de l'ensemble des Etablissements de crédit, des Institutions de Microfinance et des Etablissements non-bancaires. A ce titre, elle délivre les agréments et les autorisations nécessaires à l'exercice de l'activité bancaire et de microfinance, édicte les règles prudentielles et comptables, contrôle les Etablissements assujettis, sanctionne les infractions aux dispositions légales et réglementaires, traite les difficultés bancaires et de microfinance, et veille à la protection des consommateurs des produits et services financiers.

Dans le cadre de la supervision des Etablissements assujettis, la BRB utilise deux types d'approches complémentaires, reposant, d'une part, sur un contrôle permanent ou sur pièces qui s'effectue sur base des documents transmis périodiquement par ces Etablissements et, d'autre part, sur un contrôle sur place à travers des missions de contrôle ponctuel ou thématique et de contrôle général. Le contrôle exercé selon ces deux approches s'appuie sur la méthodologie de « supervision basée sur les risques ».

Cette supervision est conduite sous la Direction de la Supervision, de la Stabilité Financière et de l'Inclusion Financière.

IV.1.1 Agrément

Avant d'exercer leurs activités, les Etablissements assujettis demandent l'agrément auprès de la Banque Centrale. Pour qu'un établissement assujetti commence ses activités, il faut préalablement son agrément et l'agrément de ses organes de gestion ainsi que celui de ses Commissaires aux comptes.

IV.1.2 Contrôle permanent ou sur pièces

Dans le cadre du suivi continu de la situation individuelle des Etablissements de crédit et des Institutions de Microfinance, les superviseurs en charge du contrôle permanent ou sur pièces apprécient les dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques et évaluent la situation financière et prudentielle, conformément aux dispositions légales et réglementaires. A l'aide des rapports périodiques, ils procèdent à la surveillance proactive et prudentielle et au suivi de l'évolution de leurs activités.

Ils analysent également les rapports annuels sur le contrôle interne et la gestion des risques, les rapports produits par les Commissaires aux Comptes ainsi que les diverses correspondances des Etablissements de crédit et des autres partenaires.

Les travaux réalisés par les superviseurs portent sur l'examen des documents comptables et leurs annexes transmis périodiquement, à la BRB, par les Etablissements assujettis. Les analyses portent également sur les rapports annuels sur le contrôle interne et gestion des risques transmis par les mêmes Etablissements; les rapports produits par les Commissaires aux Comptes relatifs aux états financiers et au système de contrôle interne des Etablissements qu'ils auditent. En plus des documents susmentionnés, le contrôle permanent tient compte des recommandations émises dans les rapports des contrôles sur place et des autres partenaires.

IV.1.3 Contrôle sur Place

En complément au contrôle sur pièces, le contrôle sur place consiste en la vérification de l'organisation de l'institution, de la qualité de ses systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, de sa situation financière et du respect de la réglementation.

Les missions de contrôle sur place peuvent être soit de portée générale quand elles concernent l'ensemble des activités et des processus de l'établissement assujetti, soit thématique quand elles se limitent à des points précis tels que la gouvernance ou le système de contrôle interne. Ces missions de contrôle sur place peuvent être ponctuelles ou transversales après que le contrôle permanent ait relevé des lacunes avérées. Au terme de ces missions, la BRB formule des recommandations conséquentes à l'endroit des Etablissements assujettis ayant fait objet de contrôle.

L'autre objectif principal des contrôles sur place est de s'enquérir de la fiabilité des informations communiquées à la BRB par les Etablissements supervisés.

Selon les profils de risque des Etablissements supervisés, le Contrôle sur Place se fait sur base d'un programme annuel des missions de contrôle, toujours dans le cadre de la mise en application progressive de la Supervision basée sur les risques.

En application de la loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires et de ses textes d'application, les activités de supervision portent aussi sur une veille comptable, des études et des projets.

IV.2 Autres activités de supervision réalisées

IV.2.1 Agrément et non-objection

Les dossiers relatifs à l'agrément et approbation qui ont été traités durant l'exercice 2022 sont repris ci-après :

- Agrément de vingt-six (26) Institutions de Microfinance de troisième catégorie dont vingt-trois (23) Coopératives d'Épargne et de Crédits, d'un (1) établissement de paiement de monnaie électronique et enregistrement de quarante-sept (47) Groupements Financiers Communautaires;
- Agrément de trois (3) Dirigeants, de dix (10) Administrateurs et de cinq (5) cabinets des commissaires aux Comptes pour les Etablissements de crédit ;
- Agrément de septante-sept (77) Dirigeants, de deux cent quarante-quatre (244) Administrateurs et de quatre (4) Commissaires aux Comptes pour les Institutions de Microfinance ;
- Agrément de quatre-vingt-trois (83) membres du Conseil de Surveillance pour les Institutions de Microfinance ;
- Onze (11) non objections accordées aux Etablissements de crédit pour ouverture et délocalisation des guichets et agences ainsi que le déménagement d'un (1) siège ;
- Treize (13) autorisations accordées aux Institutions de Microfinance pour l'ouverture de trois (3) Agences et dix (10) Guichets ainsi que le déménagement d'un (1) siège ;
- Enregistrement de quatre-vingt-trois (83) membres des Comités de Gestion des

- Groupements Financiers Communautaires;
- Accord de non objection à trois (3) Institutions de Microfinance pour l'offre des services financiers numériques en partenariat avec un établissement de paiement de monnaie électronique ;
- Approbation de deux (2) Institutions de Microfinance pour l'offre de services financiers numériques avec sa propre plateforme ;
- Des missions de contrôle sur la fonction comptable ont eu lieu pour les Etablissements de crédit ;
- Trois missions de contrôle sur place auprès des Institutions de Microfinance de première, troisième et quatrième catégories.

IV.2.2. Surveillance prudentielle

La BRB a veillé au respect des dispositions de la Loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires et de ses textes d'application.

Dans cette surveillance, les travaux suivants ont été effectués :

- La collecte des données financières à travers, notamment, les rapports financiers et prudentiels via l'outil de supervision Bank Supervision Application « BSA » ;
- Le contrôle des cohérences, analyse et traitement des données collectées ;
- L'élaboration, vérification et transmission des ratios prudentiels trimestriels ;
- L'élaboration des tableaux de bord et leur consolidation ;
- L'analyse des risques sur base des états financiers, de rapports et des statistiques ;

- Le suivi du respect des normes réglementaires et prudentielles ainsi que de la gestion et de la surveillance des risques par les Etablissements concernés ;
- Le suivi de la mise en œuvre des recommandations des rapports de contrôle de la BRB, des Commissaires aux comptes et des autres partenaires ainsi que des rapports annuels ;
- Le traitement des différents rapports (des Commissaires aux comptes, annuels, de contrôles internes et des autres partenaires) et des correspondances des Etablissements de crédit, des Institutions de Microfinances et des particuliers.

Cette surveillance micro-prudentielle a trait à l'examen de la solidité du secteur et à assurer la protection des déposants et des tiers.

Pour bien asseoir les meilleures pratiques et un contrôle bancaire efficace, la BRB a bénéficié de l'assistance technique des Partenaires Techniques et Financiers, tels que le Centre Régional d'Assistance Technique du Fonds Monétaire International (AFRITAC Centre).

IV.3. Renforcement du cadre légal et réglementaire

Au cours de l'année 2022, aucun nouveau texte légal ou réglementaire n'a été mis en place.

IV.4. Protection des consommateurs des produits et services financiers

En 2022, la BRB a assuré le traitement des réclamations et doléances (ou des demandes de levées d'équivoque) qu'elle reçoit des clients des Etablissements assujettis, en veillant au strict respect des dispositions du Règlement n° 001/2019

relatif à la protection des consommateurs des produits et services financiers édicté en date du 03 janvier 2019, en application des dispositions de la Loi n° 01/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires.

En effet, sur 15 Etablissements de Crédits, 69 Institutions de Microfinance et 14 Etablissements de Paiement supervisés par la BRB à fin 2022 ; 2 349 plaintes ont été enregistrées. Le secteur bancaire enregistre 98,98% du total des plaintes et le secteur de la microfinance n'enregistre que 1,02%.

Sur 2 349 plaintes, 34 (1,45%) n'avaient pas encore été résolues à fin 2022 ; 418 (17,79%) ont été résolues dans un délai dépassant dix (10) jours ouvrables après leur réception et 28 cas de recours à la Banque Centrale ont été reçus et traités.

Il convient de signaler qu'en dépit de la priorité qui a été accordée aux échanges avec les clients et avec les Etablissements concernés, 307 demandes de levée d'équivoque sur les personnes homonymes ont été reçues et 100% de ces demandes ont été traitées.

IV.5. Défis des Etablissements assujettis

Les Etablissements de crédit et les Institutions de Microfinance font face à des défis divers liés à leurs activités et à l'environnement dans lequel ils opèrent. Les principaux défis sont les suivants :

- Le manque d'une Centrale des risques et d'un identifiant unique pour évaluer convenablement la solvabilité des emprunteurs ;
- Le problème de réalisation des garanties ;
- Le manque d'un fonds de garantie des dépôts pour garantir les dépôts du public.

IV.6. Projets et perspectives

Dans le but d'accomplir ses missions conformément à ses Statuts, et en application de la Loi n° 1/17 du 22 août 2017 régissant les activités bancaires, la BRB va poursuivre son chantier d'élaboration des outils et dispositifs réglementaires conformes aux principes de Bâle et aux différents critères de convergence convenus dans le cadre de l'intégration régionale au sein de la Communauté Est Africaine et de la zone COMESA.

Les chantiers à venir portent, notamment, sur :

- L'actualisation du référentiel comptable des Etablissements de crédit et celui des Institutions de Microfinance ;
- La détermination des taux effectifs globaux dans la perspective de fixer le taux d'usure ;
- L'élaboration d'une circulaire en rapport avec le ratio de liquidité à long terme (le NSFR) ;
- L'élaboration d'une circulaire en rapport avec le risque de taux dans le portefeuille bancaire (IRRBB) ;
- L'élaboration d'une circulaire en rapport avec l'ICAAP/ILAAP
- La migration du logiciel BSA vers une version supérieure ;
- L'implémentation effective du logiciel BSA au niveau des Institutions de Microfinance ;
- La mise à jour des seuils des indicateurs d'alerte précoce ;
- L'autoévaluation sur les meilleures pratiques en matière de régulation et de contrôle bancaires, cas des principes de Bâle ;

- La poursuite de la mise en place progressive de la Supervision Basée sur les Risques (SBR), avec l'opérationnalisation des méthodes de notation des Établissements assujettis (SEPREC pour les Établissements de crédit et CAMELI/CAMECI pour les Institutions de Microfinance) ;
- La poursuite du processus de mise en place d'un Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR).

ANNEXES

Annexe 1: Principaux indicateurs d'activité des Etablissements de crédit (en MBIF) à fin 2022

	Banques commerciales			Etablissements financiers			Total secteur bancaire		
	31/12/2021	31/12/2022	Variation en %	31/12/2021	31/12/2022	Variation en %	31/12/2021	31/12/2022	Variation en %
I. EMPLOIS	4 834 229,3	6 313 886,5	30,6	99 416,0	148 500,9	49,4	4 933 645,3	6 462 387,4	31,0
PRINCIPAUX EMPLOIS	4 123 148,0	5 390 255,8	19,6	87 056,5	120 540,9	42,8	4 207 565,5	5 510 796,7	31,0
A. Actifs Liquides	2 215 381,2	2 649 505,2	29,3	4 871,8	15 172,2	211,4	2 057 024,0	2 664 677,4	20,0
. Caisse	88 822,4	114 954,0	29,4	10,7	12,0	12,1	88 833,1	114 966,0	29,4
. B.R.B.	175 945,1	429 251,9	144,0	406,1	10 000,2	2362,5	176 351,2	439 252,1	149,1
. Avoirs et prêts auprès des banques et assimilés	134 556,0	111 759,9	-16,9	1 815,8	2 520,9	38,8	136 371,8	114 280,8	-16,2
.Bons, Obligations du Trésor	1 816 057,7	1 993 539,3	9,8	2 639,1	2 639,1	0	1 818 696,8	1 996 178,4	9,8
B. Crédits	1 907 766,8	2 740 750,6	43,7	79 545,7	105 368,7	32,5	1 987 312,5	2 846 119,3	43,2
. Court terme	873 780,3	1 204 908,7	37,9	323,6	1 318,6	307,4	874 539,5	1 206 227,3	38,0
. Moyen terme	523 504,8	619 259,2	18,3	9 200,5	46 065,3	400,7	532 705,3	665 324,5	24,9
. Long terme	510 481,7	916 582,7	79,6	70 021,6	57 984,9	-17,2	580 503,3	974 567,6	67,9
. Crédits bail	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Autres crédits	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emplois Immobilisés	206 471,7	322 095,4	56,0	3 153,9	12 481,5	295,7	209 625,6	334 576,9	59,6
C. Autres	504 609,1	601 535,3	19,2	11 844,9	15 478,4	30,7	516 454,0	617 013,7	19,5
II. RESSOURCES	4 834 229,3	6 313 886,5	30,6	99 416,0	148 500,9	49,4	4 933 645,3	6 462 387,4	31,0
Principales ressources	3 725 329,9	4 917 987,7	32,0	52 053,9	85 593,4	64,4	3 777 383,7	5 003 164,2	32,5
. Clientèle	2 787 408,9	3 824 105,4	37,2	30 284,3	50 633,6	67,2	2 817 693,2	3 874 739,0	37,5
dont: dix grands dépôts	1 208 518,6	1 765 094,0	46,1	-	-	-	1 208 518,6	1 765 094,0	46,1
. Refinancement auprès B.R.B.	512 988,4	525 579,8	2,5	17 844,8	31 736,9	77,8	530 833,2	557 316,7	5,0
.Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
.Dettes envers les banques et assimilés	424 932,5	567 885,7	33,6	3 924,9	3 222,9	-17,9	428 857,4	571 108,5	33,2
Capital et réserves	444 617,4	570 295,9	28,3	24 743,8	24 743,8	0,0	469 361,2	595 039,7	26,8
Autres	664 282,1	826 019,8	24,3	22 618,5	38 163,7	68,7	686 900,5	864 183,5	25,8
III. INDICATEURS DU SECTEUR BANCAIRE									
Adéquation des fonds propres									
.Fonds propres de base nets (en MBIF)	536 567,2	670 664,5	25,0	18 986,9	23 930,4	26,0	555 554,1	694 603	25,0
.Fonds propres (en MBIF)	570 998,5	729 777,6	27,8	23 580,0	30 349,6	28,7	594 492,9	760 997,7	28
.Risques pondérés	2 480 088,4	3 561 150,6	43,6	104 288,7	149 100,7	43,0	2 584 377,1	3 710 251,3	43,6
.Ratio de solvabilité de base (norme 12,5%)	21,5	18,8	18,2	16,0	16,0	18,7	21,5	18,7	18,7
.Ratio de solvabilité globale (norme 14,5%)	28,0	20,4	22,6	20,4	20,4	20,4	28,0	20,4	20,4
.Ratio de levier (norme 7%)	11,1	10,6	19,1	16,1	16,1	10,7	11,3	10,7	10,7
Qualité et concentration des crédits									
Grands risques	336 779,9	1 196 949,7	255,4	-	-	-	336 779,9	1 196 949,7	255,4
Créances à surveiller	102 040,1	131 234,0	28,6	310,1	140,2	-54,8	102 350,2	131 374,2	28,4
Créances Non performantes	67 636,9	75 995,4	12,4	659,2	1 557,0	136,2	68 296,1	77 552,4	13,6

Impayés	169 677,0	207 229,4	22,1	969,3	1 697,2	75,1	170 646,3	208 926,6	22,4
Dépréciations	36 721,5	35 438,0	-3,5	266,0	701,1	163,6	36 987,5	36 139,1	-2,3
Total crédits bruts/Total actifs bruts (en %)	39,6	43,4	9,6	80,0	71,0	-11,3	40,5	114,4	
Prêts à l'Etat/Total actifs bruts (*)	34,1	31,6	-7,3	5,3	1,8	-66,0	34,1	33,4	
Prêts à l'Etat/Fonds propres de base (*)	307,5	297,2	-3,3	27,8	11,0	-60,4	307,5	308,2	
Taux des prêts non performants	3,5	2,8	-20,0	0,8	1,5	87,5	3,4	4,3	
Taux d'impayés	8,9	7,6	-14,6	1,2	1,6	33,3	9,2	7,3	
Taux de provisionnement (en %)	54,3	46,6	-14,2	40,4	45,0	11,4	54,2	91,6	
.Grands risques/Total crédits bruts (en %)	17,6	43,7	148,3	-	-	-	16,9		
Liquidité									
.Ratio de liquidité de court terme en BIF	192,8	169,2	-12,2	-	-	-	192,8		
Ratio de liquidité de court terme en devises	135,5	161,5	19,2	-	-	-	135,5		
Total crédits/total dépôts	68,4	71,7	-	262,7	208,1	-	70,5	73,5	
Rapport entre ressources Stables et Emplois Immobilisés	99,0	85,6	-13,5	265,6	476,2	79,3	182,3	561,8	
Dix gros dépôts/Total dépôts	43,4	46,2	6,5	-	-	-	43,4	46,2	
Rentabilité et performance									
Résultat avant impôt	166 361,7	178 400,2	7,2	8 813,5	7 663,9	-13,0	175 175,2	186 064,1	6,2
Résultat net de l'exercice	160 147,9	149 516,6	-6,6	6 077,8	5 223,4	-14,1	166 225,7	154 740,0	-6,9
Produit Net Bancaire	321 821,6	394 240,8	18,4	9 144,6	11 716,7	28,1	330 966,2	405 957,5	22,7

Annexe 2: Comptes de résultat agrégés des Etablissements de crédit (en MBIF) à fin 2022

Rubrique	2020	2021	2022
Intérêts (produits)	311 507,84	364 611,62	453 754,17
Intérêts (charges)	83 398,19	106 477,44	136 544,11
Marge d'Intérêts	228 109,65	258 134,19	317 210,06
Commissions (produits)	51 614,03	62 753,77	78 183,62
Commissions (charges)	2 455,93	4 428,74	6 451,17
Commissions Nettes	49 158,10	58 325,03	71 732,44
Gains ou Pertes Nets sur Instruments Financiers (sans opérations de change)	1 931,68	-296,09	-40,94
Produits Nets sur Opérations de Change	13 315,19	14 715,91	16 763,34
Autres Produits Bancaires	1 031,321 897	1 173,881 222	1 166,192 105
Autres Charges bancaires	0,00	1 086,71	873,18
Produit Net Bancaire	293 545,94	330 966,21	405 957,91
Charges de Personnel	71 827,47	85 158,20	97 833,39
Charges Générales d'Exploitation	57 824,49	67 355,01	84 948,01
Impôts et Taxes	3 833,20	3 539,56	5 887,32
Dotation aux Amortissements et aux Provisions pour Dépréciation des Immobilisations Corporelles et Incorporelles	14 585,28	19 637,01	21 563,32
Autres Produits Accessoires et Non-bancaires	2 736,29	5 892,89	6 043,76
Autres Charges Accessoires et Non-bancaires	3 008,61	2 904,00	6 304,97
Résultat Brut d'Exploitation	145 203,19	158 265,32	195 464,66
Provisions Nettes des Reprises	-808,75	-15 592,65	10 945,73
provisions complémentaires	0	0	0
Résultat d'Exploitation	146 011,95	173 857,96	184 518,93
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	687,39	0,00	0,00
Résultat avant Produits/Pertes Exceptionnels et Impôts	146 699,33	173 857,96	184 518,93
Gains (Pertes) Nets Exceptionnels	986,67	1 317,23	1 704,45
Résultat avant Impôts	147 686,00	175 175,19	186 223,38
Impôt sur les Bénéfices	6 616,87	8 949,49	31 390,89
RESULTAT NET	141 069,13	166 225,70	154 832,50

Annexe 3 : Bilans agrégés du secteur de la Microfinance (en MBIF) à fin 2022

RUBRIQUES	2020	2021	2022
A. Emplois	600 599,4	757 788,1	948 605,1
1. Liquidité	177 089,7	214 636,1	226 656,5
10 .Caisse	20 034,8	34 469,4	36 173,1
11. Dépôts	157 049,0	180 027,8	190 297,9
12. Valeurs à encaisser	5,6	5,5	50,0
14. Prêts aux institutions financières	-	-	-
18. Virement interne	0,4	133,5	135,6
2. Crédits	365 738,4	463 715,6	620 695,9
21. Crédits à l'économie	374 151,6	475 275,4	638 663,7
211. Crédits sains sur ressources non affectées	355 477,3	444 761,3	595 115,8
212. Crédits sains sur ressources affectées	222,2	246,9	549,2
213. Crédits restructurés ou rééchelonnés	200,2	-	-
214. Crédits en souffrance	18 252,0	29 874,0	42 259,4
29. Provisions des crédits en souffrance	8 413,9	11 917,7	18 350,9
26 - Intérêt courus sur crédits	360,4	357,9	383,1
3. Opérations diverses	19 837,8	27 313,7	35 690,8
30. Stock	346,8	548,0	550,3
31. Débiteurs divers	8 658,9	12 659,6	17 557,2
32. Compte de liaison	908,1	1 320,0	2 071,2
35. Avances et prêts au pers. et aux dirigeants	4 612,4	8 385,5	11 323,0
36. Comptes de régularisation de l'actif	5 311,7	4 400,6	4 189,2
4. Immobilisations nettes	37 573,8	52 122,7	65 561,8
40. Immobilisations financiers	1 104,8	1 731,2	4 299,2
41. Immobilisations en cours	10 366,4	15 231,6	21 915,7
42. Immobilisations incorporelles	3 205,3	4 166,0	4 168,1
43. Immobilisations corporelles	45 486,3	58 646,4	67 488,7
482. Amortissement des immobilisations incorporelles	1 976,7	2 269,8	2 506,2
483. Amortissement des immobilisations corporelles	21 073,3	25 382,8	29 803,8
B. Ressources	600 599,4	757 788,1	948 605,1
1. Emprunts	70 627,1	139 441,0	206 913,1
13. Emprunt	66 700,1	132 966,5	201 041,8
15. Ressources affectées	1 220,7	3 925,6	5 001,8
16. Subventions reçus non encore utilisées	2 676,2	2 506,0	825,5
18 Virement interne	30,1	42,9	44,0
2. Dépôts	363 843,7	427 074,4	513 267,4
22. Dépôts des membres	363 843,7	427 074,4	513 267,4
3. Opérations diverses	15 035,8	16 922,3	23 535,0
32. Compte de liaison	859,4	1 334,4	1 971,1
33. Crédoeurs divers	9 224,8	11 080,5	15 807,9
37. Autres crédoeurs divers	4 951,6	4 507,4	5 756,0
5. Fonds propres et assimilés	151 092,8	174 350,4	204 889,6
50. Provisions pour risques	16 201,3	10 360,3	13 341,3
51. Fonds affectés	11 394,0	13 731,4	15 971,7
52. Subventions d'investissement	4 409,7	4 343,7	4 261,3
53. Report à nouveau	6 301,7	16 445,8	15 425,2
54. Réserves	69 022,3	76 453,1	83 444,6
55. Capital	32 200,4	40 920,7	55 700,4
56. Résultat de l'exercice	11 563,4	12 095,4	16 745,1

Annexe 4: Comptes de résultat agrégés des Institutions de Microfinance (en MBIF) à fin 2022

Rubrique	2020	2021	2022
1. Produits d'intérêts	57 368,2	72 568,1	88 118,5
2. Charges d'intérêts	10 876,5	17 792,7	20 879,9
3. Produit Net Bancaire (PNB)	46 491,7	54 775,4	67 238,6
4. Frais généraux	40 287,1	47 534,7	66 426,5
5. Marge bénéficiaire	6 204,6	7 240,7	812,1
6. Produits accessoires	21 179,7	25 020,2	40 311,1
7. Résultat Brut d'exploit (RBE)	27 384,3	32 260,9	41 123,2
8. Dotations aux amortissements	4 591,8	5 310,3	5 402,7
9. Dotations aux provisions	14 271,6	18 357,5	25 989,1
10. Reprises \ amortissement et provisions	10 629,2	12 481,6	171 113,2
11. Autres charges et pertes diverses	5 622,7	5 019,2	5 404,4
12. Résultat Net d'exploitation(RNE)	13 527,5	16 055,5	21 440,3
13. Charges exceptionnelles	-	-	-
14. Participations des salaires	-	-	-
15. Produits exceptionnels	1 631,9	2 309,8	2 894,8
16. Subventions	341,5	336,2	520,2
17. Impôts sur le bénéfice	3 386,5	6 606,0	8 080,3
18. Résultat de l'exercice	11 563,4	12 095,4	16 745,1

Annexe 5: Liste des Etablissements de crédit agréés à fin 2022

Nom de l'Institution	Forme juridique	Adresse du Siège	Date d'agrément	Adresse e-mail	Noms de Dirigeants	Titres de Dirigeants
Banque Commerciale du Burundi «BANCOBU»	Société Mixte	Bujumbura, Tél: + 257 22 26 52 00/ Fax: + 257 22 22 10 18 B.P. 990 BUJUMBURA	13/06/1960	info@bancobu.com	Trinitas GIRUKWISHAKA	Administrateur Directeur Général
Banque de Crédit de Bujumbura «BCB»	Société Mixte	Bujumbura, Tél: + 257 22 20 11 11/ Fax: + 257 22 22 30 07 B.P. 300 BUJUMBURA	25/07/1964	direction@bcb.bi	Tharcisse RUTUMO	Administrateur Directeur Général
Banque Burundaise pour le Commerce et l'Investissement «BBCI»	Société Mixte	Bujumbura, Tél: + 257 22 22 33 28/ Fax/ + 257 22 22 33 39	01/09/1988	bbci@cbinf.com	Côme CITEGETSE	Administrateur Directeur Général
Interbank Burundi«IBB»	Société Anonyme	Bujumbura, Tél: + 257 22 22 06 29/ Fax: +257 22 22 04 61	24/09/1992	info@interbankbdi.com	Eric JONCKHEERE	Administrateur Directeur Général
Banque de Gestion et de Financement «BGF»	Société Anonyme	Bujumbura, Tél: + 257 22 22 13 52/ Fax: + 257 22 22 13 51	08/02/1996	info@bgf.bi	Jean Marie Clair GASHUBJE	Administrateur Directeur Général
FINBANK	Société Anonyme	Bujumbura, Tél: + 257 22 24 32 06/ Fax: + 257 22 24 32 07	18/04/2002	info@finbankburundi.com	Joe Dassin RUKUNDO	Administrateur Directeur Général
ECOBANK BURUNDI	Société Anonyme	Bujumbura, Tél: + 257 22 28 03 92/ Fax: + 257 22 22 54 37	03/09/2002	ecobankbi@ecobank.com	Désire BUTWABUTWA	Administrateur Directeur Général
DAIMOND TRUST BANK BURUNDI«DTB»	Société Anonyme	Bujumbura, Tél: + 257 22 25 99 88/ Fax: + 257 22 25 99 65	26/12/2008	info@dtbb.co.bi	Ida Marie MABUSHI	Administrateur Directeur Général
KCB Bank Burundi Limited «KCB»	Société Anonyme	Bujumbura	18/04/2012	kcbbankburundi@bi.kcbbankgroup.com	Masika MUKULE	Administrateur Directeur Général
CRDB BANK BURUNDI«CRDB»	Société Anonyme	Bujumbura, Tél: + 257 22 27 77 67/ Fax: +257 22 27 77 68	16/08/2012	crdbbank@crdbbank.com	Fredrick SIWALE	Administrateur Directeur Général
Banque Communautaire et Agricole du Burundi «BCAB»	Société Anonyme	Bujumbura, Tél: + 257 22 28 78 00	21/04/2020	info@bcab.bi	Pasteur RUKUNDO	Administrateur Directeur Général
Banque d'Investissement pour les Jeunes «BIJE»	Société Publique	Gitega, Tél: +257 22 40 49 66	17/03/2020	info@bije.bi	Sixte NIYUHIRE	Administrateur Directeur Général
Banque Nationale pour le Développement Economique «BNDE»	Société Mixte	Bujumbura, Tél: + 257 22 22 28 88	04/04/1967	bnde@cbinfo.com	Edouard Normand BIGENAKO	Administrateur Directeur Général
Banque de l'Habitat du Burundi «BHB»	Société Mixte	Bujumbura, Tél: + 257 22 76 76	11/12/1989	info@bhb.bi	François NIBIZI	Administrateur Directeur Général
Banque d'Investissement et de Développement pour Femmes «BIDF»	Société Publique	Gitega, Tél: +257 22 40 51 17	13/07/2021	info@bidf.bi	Marie Salomé NDABAARIYE	Administrateur Directeur Général

Annexe 6: Liste des Institutions de Microfinance agréées/enregistrées à fin 2022

N°	Nom de l'Institution	Forme juridique	Adresse du siège	Date d'agrément
1	Faïtière Nationale des Coopératives d'Épargne et de Crédit du Burundi «FENACOBUBU»	Structure Faïtière	Gitega, Quartier Musinzira, Avenue du Triomphe, Tél: 22 40 36 71 / 22 40 47 37/ 22 40 23 23/ 22 40 26 19 B.P.67 GITEGA	24/08/2022
2	Caisse Coopérative d'Épargne et de Crédit Mutuel «CECM»	Coopérative	Bujumbura, Avenue de la RDC, Tél: 22 24 95 27/ 22 21 33 75 B.P. 6665 BUJUMBURA	29/12/2006
3	Coopérative Solidarité avec les Paysans pour l'Épargne et le Crédit «COSPEC»	Coopérative	Cibitoke, Tél: 22 26 22 54 B.P. 5671 KININDO	29/12/2006
4	Fonds de Solidarité des Travailleurs de la Santé «FSTS»	Coopérative	Bujumbura, Minisanté, Avenue Pierre NGENDANDUMWE, Tél: 22 21 97 24 B.P. 1856 BUJUMBURA	08/01/2007
5	Fonds de Solidarité des Travailleurs de l'Enseignement «FSTE»	Coopérative	Bujumbura, Quartier Rohero I, Avenue du Gouvernement N°22, Tél: 22 25 98 31/ 22 25 09 00/ 22 27 20 00 B.P. 3001 BUJUMBURA	19/01/2007
6	Fonds de Solidarité des Cadres Judiciaires «FSCJ»	Coopérative	Bujumbura, Boulevard P. LUMUMBA Tél: 22 24 30 90 B.P. 1856 BUJUMBURA	19/01/2007
7	Union pour la Coopération et le Développement «UCODE»	Coopérative	Ngozi, Quartier Gabiro, Rue Mubuga N°32, Tél: 22 30 2417/ 22 25 20 80 B.P. 134 NGOZI	22/01/2007
8	Coopérative d'Épargne et de Crédit pour l'Auto-Développement des Militaires «CECADM»	Coopérative	Bujumbura, Boulevard MWEZI GISABO Tél: 22 25 72 28 / 22 25 71 84 B.P. 3461 BUJUMBURA	24/10/2007
9	Caisse Coopérative pour l'auto Développement Economique et Communautaire «CADEC-MF»	Coopérative	MURAMVYA B.P. 06 MURAMVYA, Tél: 22 26 33 67/ 22 26 33 66	23/08/2013

10	Solidarité Citoyenne pour l'Auto Développement « SOCADÉ»	Coopérative	Mwaro, Tél:22 25 02 30 B.P. 002 Mwaro	06/11/2013
11	Centre des Initiatives pour le Développement Intégré «CIDI-Microfinance»	Coopérative	Bujumbura, Rohero, Ancien Immeuble du Ministère des Finances	24/04/2015
12	La Mutualité des Professionnels Adventistes pour le Développement «MUPAD»	Coopérative	Bujumbura, Commune NTAHANGWA, Zone Gihosha, Route Nationale N° 1; Tél. 22 27 94 52 B.P. 1373	01/10/2015
13	La Coopérative d'Épargne et de Crédit des Caféculteurs du Burundi «CECABU»	Coopérative	Bujumbura, Commune NTAHANGWA, Zone Gihosha, Route Nationale N° 1, Tél ; 22 25 41 49, B.P. 1373 Bujumbura.	15/09/2016
14	La Mutualité d'Épargne et de Crédit Itongo «MECI»	Coopérative	Rumonge, Commune Rumonge, Zone Kigwena, Route Nationale N°3	12/12/2017
15	Coopérative pour le Développement Economique Communautaire «CDEC-Microfinance»	Coopérative	Ngozi, Commune BUYE, Zone VYERWA	08/02/2018
16	Coopérative d'Épargne et de Crédit Communautaire «CECCO-MICROFINANCE»	Coopérative	BUJUMBURA, Commune MUTIMBUZI, MARAMVYA 15 ^{ème} Avenu.	10/09/2018
17	MICROFINANCE URUNANI	Coopérative	Bujumbura Mairie, Commune NTAHANGWA, Boulevard de l'OUA, Galerie TOKYO BUSINESS CENTER	9/2/2019
18	Coopérative d'Épargne et de Crédit pour le Développement des Artisans et Artistes du Burundi «CECD-Art»	Coopérative	Bujumbura Mairie, Commune Mukaza, Zone ROHERO, Avenue du 18 septembre, Building de la CFCIB	9/4/2019

19	MEC-ALPHA	Coopérative	BUJUMBURA MAIRIE, Commune Mukaza, Quartier : ROHERO, Boulevard Patrice LUMUMBA, Avenue des Eucartpus, n° 360/A	2/6/2020
20	Microfinance de la Police Nationale du Burundi «MICROPOL»	Coopérative	Bujumbura Mairié, NTAHANGWA, Boulevard MERCHIOR NDADAYE	27/07/2022
21	Coopérative d'Epargne et de Crédit RUTANA»	Coopérative	Province Rutana, Commune Rutana	19/05/2022
22	Coopérative d'Epargne et de Crédit CANKUZO «	Coopérative	Province Cankuzo, Commune Cankuzo	19/05/2022
23	Coopérative d'Epargne et de Crédit RUYIGI «	Coopérative	Province Ruyigi, Commune Ruyigi	19/05/2022
24	Coopérative d'Epargne et de Crédit BUKEYE «	Coopérative	Province Muramvya, Commune Bukeye	19/05/2022
25	Coopérative d'Epargne et de Crédit KAYANZA «	Coopérative	Province KAYANZA, Commune KAYANZA	19/05/2022
26	Coopérative d'Epargne et de Crédit NGOZI «	Coopérative	Province NGOZI, Commune NGOZI	19/05/2022
27	Coopérative d'Epargne et de Crédit MUTAHO «	Coopérative	Province GITEGA, Commune MUTAHO	19/05/2022
28	Coopérative d'Epargne et de Crédit MWARO «	Coopérative	Province MWARO, Commune KAYOKWE	19/05/2022
29	Coopérative d'Epargne et de Crédit KIRUNDO «	Coopérative	Province KIRUNDO, Commune KIRUNDO	19/05/2022
30	Coopérative d'Epargne et de Crédit KARUSI «	Coopérative	Province KARUSI, Commune KARUSI	19/05/2022
31	Coopérative d'Epargne et de Crédit MUYINGA «	Coopérative	Province MUYINGA, Commune MUYINGA	19/05/2022
32	Coopérative d'Epargne et de Crédit GHOSHA «	Coopérative	Province Bujumbura-Mairie, Commune NTAHANGWA, Zone Gihosha	19/05/2022
33	Coopérative d'Epargne et de Crédit MAKAMBA «	Coopérative	Province MAKAMBA, Commune MAKAMBA	19/05/2022
34	Coopérative d'Epargne et de Crédit NYANZA-LAC «	Coopérative	Province Makamba, Commune Nyanza-Lac	19/05/2022
35	Coopérative d'Epargne et de Crédit BURURI «	Coopérative	Province Bururi, Commune Bururi	19/05/2022
36	Coopérative d'Epargne et de Crédit RUMONGE «	Coopérative	Province Rumonge, Commune Rumonge,	19/05/2022

37	Coopérative d'Épargne et de Crédit «COOPEC MATANA «	Coopérative	Province Matana, Commune Matana,	19/05/2022
38	Coopérative d'Épargne et de Crédit «COOPEC GITEGA «	Coopérative	Province Gitega, Commune Gitega, Quartier Musinzira	19/05/2022
39	Coopérative d'Épargne et de Crédit «COOPEC KANYOSHA «	Coopérative	Province Bujumbura-Mairie, Commune Muha, Zone KANYOSHA	19/05/2022
40	Coopérative d'Épargne et de Crédit «COOPEC RUGOMBO «	Coopérative	Province Cibitoke, Commune Rugombo	19/05/2022
41	Coopérative d'Épargne et de Crédit «COOPEC BUBANZA «	Coopérative	Province Bubanza, Commune Bubanza	19/05/2022
42	Coopérative d'Épargne et de Crédit «COOPEC MURAMVYA «	Coopérative	Province Muramvya, commune Muramvya	19/05/2022
43	Coopérative d'Épargne et de Crédit «COOPEC BWIZA «	Coopérative	Povince Bujumbura-Mairie, Commune Mukaza, Zone Bwiza	19/05/2022
44	Pivot Microfinance sa	Coopérative	Bujumbura Mairie, Commune Mukaza, Rez de chaussée de l'Immeuble sis Av du Peuple Murundi 3141 Dv. A	19/09/2022
45	BAOBAB Microfinance «BAOMI»	Coopérative	Province Gitega, Commune Gitega, devant le marché communément appelé KUKABASAZI	11/11/2022
46	Coopérative d'Actions du Peuple pour le Développement au Burundi «CAPEDEBU»	Coopérative	Bujumbura-Mairie, Commune Ntahangwa, Zone Kamenge 22 280	4/9/2018
47	MUTECS S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Avenue de la CROIX ROUGE, Tél: 22 24 50 88/ 22 24 50 89 B.P. 2932 BUJUMBURA	29/12/2006
48	Hope Fund Burundi «HF» S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Avenue de l'INDUSTRIE, Tél: 22 25 18 71/ 22 25 87 55 B.P. 6979 BUJUMBURA	24/01/2007
49	TURAME COMMUNITY FINANCE S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Quartier :Rohero I, Avenue de la Révolution N°67,	30/01/2007
50	Women's Initiative for Self-Empowerment «WISE» S.A	Entreprise de microfinance	Tél: 22 25 67 35/ 22 25 67 36 , B.P. 7537 BUJUMBURA	17/08/2007
51	Réseau Communautaire d'Épargne et de Crédit pour l'Auto développement-Inkingi Y'Iterambere «REGCEA-INKINGI» S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Avenue du PROGRES, Tél: 22 25 71 77/ 22 25 71 78 B.P. 1610 BUJUMBURA	10/01/2008
52	Development Interpeople Finance Operations «DIFO» s.a	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Avenue des pêcheurs n° 3, Tél. 22 27 58 59 B.P. 6825 BUJUMBURA	10/05/2010
53	CORILAC Microfinance S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Quartier industriel, Route aéroport, Tél: 22 21 94 81/ 22 27 71 60/ 22 27 92 98 B.P. 267 Bujumbura	24/08/2010
54	ISHAKA-Microfinance S.A	Entreprise de microfinance	Rumonge, Tél: 22 50 41 45 B.P. 105 Rumonge	16/03/2011

55	KAZOZA FINANCE S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Boulevard de l'UPRONA, Tél: 22 24 69 14/ 76 13 61 24 B.P. 7345 BUJUMBURA	30/05/2012
56	TWITEZIMBERE S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Quartier Rohero II, Avenue de l'Université, Tél: 22 24 54 64/ 22 27 61 08 B.P. 2415 BUJUMBURA	16/07/2013
57	Solidarité Féminine d'Epargne et de Crédit «SOFEPAC» S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Boulevard de l'UPRONA, Tél 22 27 84 04/ 22 27 84 03 B.P. 6690 Bujumbura,	19/08/2013
58	Hauge Family Microfinance, UMURYANGO S.A	Entreprise de microfinance	Bururi; Kiremba, Tél. 22 50 25 33; B.P.200	26/05/2014
59	DUKUZÉ microfinance S.A.	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Avenue Rutana Tél. 22 2 62 64/ 22 27 81 19/ 22 21 46 21 B.P. 1797 BUJUMBURA	23/07/2014
60	INYISHU MICROFINANCE S.A.	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Avenue Mosso	16/02/2015
61	Fonds d'Appui au Développement Communautaire, «FADECO» S.A.	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Commune NTAHANGWA, Zone Ngagara, Boulevard de l'OUA N° 55 Tel: 22280088	03/10/2017
62	UMUCO Microfinance S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura, Commune MUKAZA, Zone ROHERO II	29/01/2018
63	UMUBANO Microfinance S.A	Entreprise de microfinance	BUJUMBURA MAIRIE, Commune MUKAZA, Zone ROHERO I	20/03/2018
64	TUJANE Microfinance S.A	Entreprise de microfinance	BUBANZA, Commune Bubanza Tél:22 26 13 86	12/06/2018
65	Burundi Lend and Lease S.A	Entreprise de microfinance	BUJUMBURA MAIRIE, Commune MUKAZA, Zone ROHERO I, Avenue de l'ONU N°3, P.O.Box 468 Bujumbura-Burundi	13/07/2018
66	EDEN Microfinance S.A	Entreprise de microfinance	Bujumbura Mairie, Commune Mukaza, Quartier. ROHERO I, Tél : 22 269 941 Avenue de la RDC	11/4/2019
67	iHelá Credit Union s.a	Entreprise de microfinance	Bujumbura Mairie, Commune Mukaza, Quartier : Asiatique, Boulevard Merchior NIDADAYE	17/06/2021
68	MICROFINANCE BUMBATRANE «MICROBU» s.a	Entreprise de microfinance	Bujumbura Mairie, Commune NTAHANGWA, Quartier MUTANGA Nord, Chaussée de l'Agriculture N°34	16/12/2021
69	Elite Microfinance s.a	Entreprise de microfinance	Bujumbura Mairie, ROHERO, Avenue de la Poste n° 36	31/08/2022

Annexe 7: Liste des Etablissements de paiement agréés à fin 2022

Nom de l'établissement de transmission des Fonds	Numéro du permis d'exploitation	Adresse	date d'agrément	Dirigeants	Téléphone
1. TANGANYIKA MONEY TRANSFER	N° 001/017	Boulevard de l'Uprona, Bujumbura	25-janv-17	Ayub Salum	79 21 64 05
2. AMAL MONEY TRANSFER	N° 002/017	Chaussee Prince Louis Rwagasore, Bujumbura	juil-17	Hassan Ali	75 50 02 36
3. GALAXY MAONEY TRANSFER	N° 003/018	Boulevard de l'Uprona, Bujumbura	avr-18	Jeannot SINDI	75 82 71 98
4. UF MONEY TRANSFER	N° 004/0018	Avenue du stade, Bujumbura (kumugumya)	juin-18	HONG FU	71 54 84 26
5. BARAKA TRUST MONEY TRANSFER	N° 010/018	Avenue des Paysans, Bujumbura (Centre Islamite)	29-oct	BARAKA Jacques	71 70 60 53
6. HOP MONEY TRANSFER	N° 007/019	Ngozi, Burundi	01-août-19	Gervais CITEGETSE	79 36 33 41
7. MUHE Cash	N°008/019	Bujumbura, ROHERO, Avenue de la Révolution , Building premium 1er étage n°106	03-sept	KAZE Dorine	
8. GOLDEN MONEY TRANSFER	N°011/020	AVENUE DE LA RDC	24fevrier 2020		79 958 668
9. RAPIDE MONEY TRANSFER	N°012/022	Avenue de l'OUA, Quartier Industriel	30-mars-22	Kwizera Elias	79 558 651
Nom de l'établissement de Paiement de Monnaie électronique	Numéro du permis d'exploitation	Adresse	date d'agrément	Dirigeants	Téléphone
1. LUMICASH S,U	N° 01/018	Boulevard de l'Uprona, Bujumbura	18 Dec 2018	DUNG	68 88 40 00
2. SASAI FINTECH BURUNDI SA	N° 02/019	Avenue de La GRR	mars-19	Pascal	76 22 25 06
3. LACELL FINANCIAL SERVICE SPRL	N°03/020	Boulevard de l'Uprona, Bujumbura	fevrier 2020	jiwani	75 202 512
4. SAMA MONEY TRANSFER	N°04/021	Boulevard de l'Uprona, Bujumbura	01/12/2021	Soulemane	
Nom de l'établissement de Paiement Fournisseur de plateforme de paiement	Numéro du permis d'exploitation	Adresse	date d'agrément	Dirigeants	Téléphone
1. LEAPA S.A	N°001/023	Bujumbura, Kabondo, Building NTF Consult, 4 ^{ème} étage	19/09/2019	Chrétien MWIZERWA	75 658 958